

Antrain
- Commune d'Ille et Vilaine-
Bretagne

ETUDE
DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET
PAYSAGER

29 juin 2019



Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46938
35069 Rennes

Le Label



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural et paysager permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse détaillée du patrimoine architectural et paysager de la commune de Antrain.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Repérage de la commune de Antrain

Objectif

Ce repérage est la 1^{ère} phase d'attribution du label. Une journée de travail sur la commune permet d'appréhender l'opportunité de la candidature : observation, sur l'ensemble des villages et du bourg, de la qualité du patrimoine bâti et paysager selon les critères du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

Une journée de repérage du patrimoine architectural et paysager a été organisée :

- Le 23 octobre 2018
- En présence de Mme CLOSSAIS Claudine Maire, M. LANDAIS Didier 1er adjoint, M. HALAIS Louis 3ème adjoint, Mme LEMOINE Delphine 4ème adjoint, M. Thierry Baudry, technicien à Antrain, Mme Aïda Turpin secrétaire générale ;
 - Avec M. Erwen Savin, UDAP Ille et Vilaine, Mme Marie-Jeanne Guilherm, CAUE 35, M. Jean-Jacques Rioult, Service régional de l'Inventaire, M. Bernard Belorgey, CAUE 22, Mme Sandrine Colas, Fondation du Patrimoine, Mme Elodie Lemoine, Tourisme Fougères, M. Eric Arribard et Mme Charlene Jouvence, APPAC, M. Erwen Detoc Office de Tourisme Intercommunal Villecartier et Mme Laurence Marquet CPRB

Suite à ces journées de terrain, le Comité Technique et Scientifique du Label, réuni le 5 mars 2019 a pris connaissance de l'analyse du patrimoine de la commune. A l'issue de cette présentation, le comité a émis un avis favorable pour la poursuite de la procédure d'attribution du label. La commune présente un potentiel et peut prétendre à la 2ème étape qu'est l'étude détaillée du patrimoine.

• Phase de l'étude

La réalisation d'une étude comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural. Celle-ci permet de préciser le nombre de villages retenus et de se déterminer sur l'attribution du label. Deux journées de terrain auront été nécessaires : les 16 et 23 février 2019.

• Attribution du label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne »

Les membres du Comité Technique et Scientifique du Label, réunis le 21 mai 2019, ont pris connaissance de l'analyse détaillée du patrimoine de la commune. A l'issue de cette présentation, le comité a émis un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution du label "Communes du patrimoine rural de Bretagne".

Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration le 29 juin 2019. La remise du label a été officialisée le 29 juin 2019.

La commune de Antrain

Localisation

Structures de développement

- . Commune :
Val-Couesnon
- . Département :
Ille et Vilaine
- . Communauté de communes :
Couesnon Marches de Bretagne
- . Pays :
Pays de Fougères et des Marches de Bretagne
- . Office de tourisme :
Couesnon Marches de Bretagne OT à Bazouges-La Péroisse et BIT à Maen Roch
- . Destination touristique :
Rennes et les portes de Bretagne
- . Outils de développement territorial :
Partenariat avec le Pays de Fougères et des Marches de Bretagne (conseil en énergie partagée) ;
Partenariat avec l'état et la CC (contrat de ruralité) et avec le département (contrat de partenariat et contrat d'objectifs)

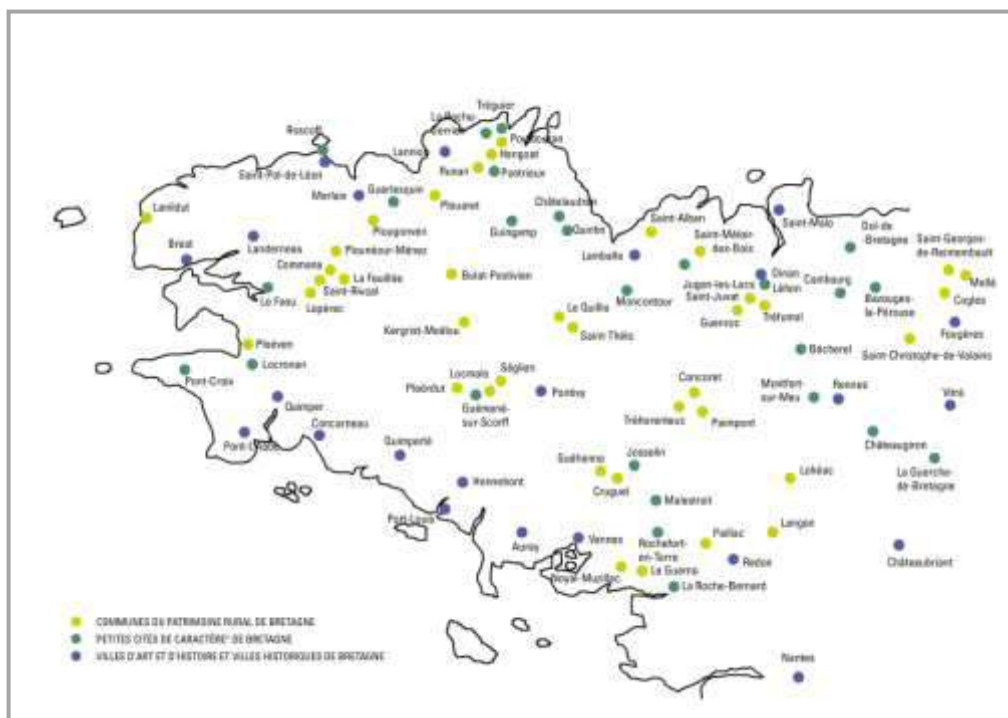
Géographique

Les villes les plus proches :

- Mont-Saint-Michel à 20 km
- Fougères à 25 km
- Rennes à 50 km
- Saint Malo à 50 Km

Communes voisines et labels patrimoniaux :

- CPRB : Cogles, Saint-Christophe de Valains, Saint-Georges de Reintembault, Mellé
- PCC : Bazouges-La-Péroisse
- VAH-VH : Fougères



Antrain

Superficie :

. 931 ha

Population :

. 1351 habitants en 2018 (Antrain). Val-Couesnon : 4214 habitants en 2016

Activité :

- . 3 usines agro-alimentaires ;
- . 1 zone artisanale intercommunale : 6 artisans BTP, 1 artisan horticulteur, 2 garagistes mécanique auto, 1 carrossier, artisan agricole ;
- . Activités artistiques : L'Atelier 23 (galerie d'art)

Commerces :

- . 6 commerces alimentaires ;
- . 1 commerce vente mobilier, 1 commerce vêtements
- . 9 commerces pour la vie courante : 2 salons coiffure, 1 enseigne presse tabac jeux commerce électro-ménager, 1 négociant combustibles, 1 enseigne pompes funèbres, 1 opticien, 2 pharmacies

Services :

- . Services santé : 4 médecins généralistes (un cabinet), 4 infirmiers (un cabinet), 1 podologue, 1 sage-femme, 1 kinésithérapeute, 2 orthophonistes, 1 laboratoire analyses médicales, 1 opticiens, 2 pharmaciens

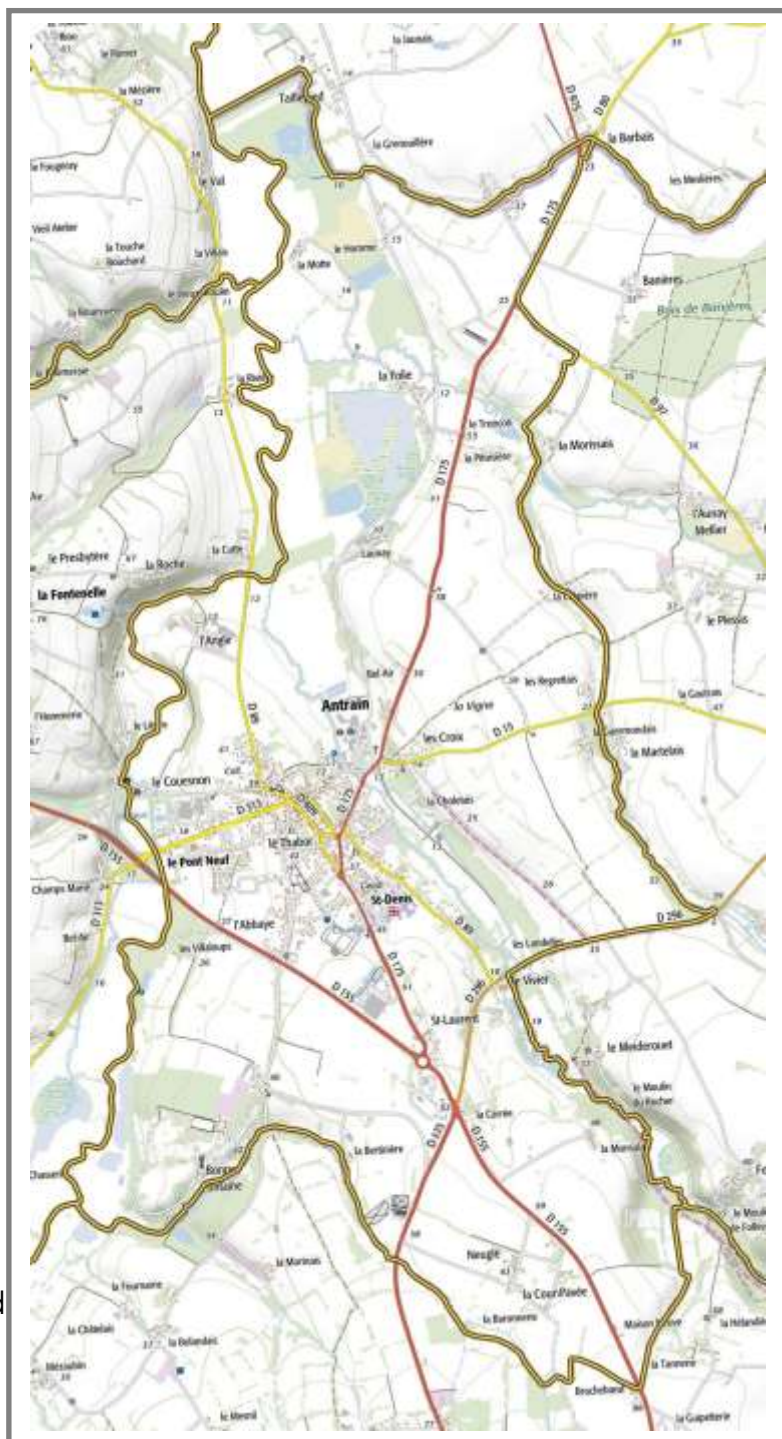
Services banque et professions libérales : 1 banque, 1 notaire, 1 vétérinaire
2 commerces de services : 1 station rechargement BEA,

- . 2 écoles maternelle et primaire (publique et privée),
- . 1 collège privé, 1 IME

- . Pôle de proximité intercommunal (1 PAE, 1 Pôle Info Jeunesse, 1 Pôle Numérique),
- . La Poste /MSAP, 1 Multi-accueil / PMI / halte-garderie / RIPAME,
- . 1 médiathèque,
- . un centre hospitalier (service rééducation, EHPAD, hôpital de jour),
- . Trésor public,
- . Resto du cœur,
- . Transports interurbains ILLENOO,
- . Presbytère
- . Point i-mobile

Monuments historiques :

- . Château de Bonnefontaine dont les façades sont inscrites à l'Inventaire depuis 1943



Nord

Un mot d'Histoire



. Antrain au fil des siècles : reflet architectural

Le nom de la commune, Antrain, viendrait des mots latins "inter" et "amnes" qui signifient « Entre les rivières », pour situer géographiquement la commune au confluent du Couesnon et de la Loysance.

Occupée par les Romains, on a la certitude, grâce à de récentes découvertes, qu'à défaut d'une hypothétique agglomération, de riches villas et des exploitations agricoles couvraient le pays quadrillé de voies de communications.

Une ancienne motte féodale se situerait sur les bords du Couesnon, située au village de la Motte. Cette fortification dont on ignore l'histoire aurait remplacé un ancien oppidum.

Les origines de la commune semblent remonter au 11ème siècle. Des parties de l'église datent ainsi de cette époque.

Plus tard, au Moyen-Age, une importante fortification de terre, dont on conserve le tracé dans la disposition de certaines rues et les souvenirs dans le nom de ces rues, fut élevée, sinon par les romains, du moins à haute époque, pour surveiller et tirer profit du passage fréquenté sur le Couesnon et de la navigation sur cette rivière, que les bateaux remontaient alors jusqu'au port de L'Angle.



Toutefois, l'agglomération semble s'être développée au 15ème siècle, peut-être à la suite de l'installation de familles normandes fuyant les conflits de la Guerre de 100 Ans. Particulièrement après la bataille d'Azincourt (1415), la ville d'Antrain accrut son importance par l'afflux des réfugiés normands que le duc de Bretagne Jean V autorisa à se fixer dans le pays.

Ils y créèrent une florissante industrie de la toile de chanvre. Ainsi aux 15ème et 16ème siècles, les activités principales étaient le travail des draps (le nom de la rue de la Filanderie en est un témoignage probable), la tannerie et le commerce. Les affaires prospèrent, de riches fabricants et marchands édifient de belles demeures bourgeoises aux 16ème et 17ème siècles. (Les constructions les plus anciennes ne paraissent pas antérieures au 16ème siècle). Cependant, ces activités déclinent à partir du 18ème siècle.

Une nouvelle prospérité naissante laissera un certain nombre de maisons anciennes remarquables et une structure urbaine évidente.

L'époque de la révolution. Patriote face à un arrière pays attaché au Roi, c'est du passage de l'armée vendéenne en novembre 1793 que Antrain souffrit le plus, perdant en ces jours le trésor de ses archives.

La commune d'Antrain était traversée, selon un axe sud-est/nord-ouest, par l'ancienne route de Paris à Brest. Cette voie de communication importante empruntait les rues Le Hérisse, de l'Église et du Couesnon.



Au 20ème siècle une figure a marqué par sa personnalité toute la région d'Antrain : René LE HÉRISSE, pendant 34 années (1886-1920), fut député de Rennes, Maire d'Antrain, Vice-Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine, Délégué élu de la Côte d'Ivoire au Conseil Supérieur des Colonies, Sénateur. Déjà novatrice en adduction d'eau potable, la commune bénéficia alors de nombreuses réalisations innovantes : réseau électrique, chemin de fer, etc ... et d'un programme important de construction : hôpital, Cercle Antrainais, etc ... qui lui donnèrent le lustre de petite cité « première en tout ».

Aujourd'hui, la commune vit principalement de l'industrie agro-alimentaire et de l'artisanat.



. Reflet architectural de l'histoire de Antrain : le château de Bonnefontaine

Au 11ème siècle, Geoffroy Chaudéboeuf fait donation de la terre de Bonnefontaine à l'abbaye de Saint Florent de Saumur.

Puis, au 13e siècle, Bonnefontaine entre dans la famille de Saint-Brice pendant trois générations. Jeanne de Saint-Brice, unique héritière de Bonnefontaine épouse en 1370 Guillaume de Porcon, fils d'Olivier de Porcon, compagnon de Bertrand du Guesclin.

En 1488, Arthur de Porcon est Chambellan de la Duchesse Anne de Bretagne et capitaine de Fougères. C'est à cette famille, propriétaire de la seigneurie de Bonnefontaine pendant deux siècles, que l'on doit la construction du château.

En 1533, Françoise de Porcon épouse Pierre Giffard de La Marzelière. Pierre de La Marzelière, gentilhomme de la cour de François 1er, obtient du roi Henri II, le 5 juillet 1547, l'autorisation de transformer Bonnefontaine en place forte. C'est lui qui fera construire la partie sud du château, notamment la grosse tour à mâchicoulis.

En 1604 la fille de François de La Marzelière hérite de Bonnefontaine, elle épouse en 1631 Malo de Coëtquen. A cette époque, les Coëtquen sont également seigneurs de Combourg et gouverneurs de Saint-Malo.

En 1754 Bonnefontaine est vendu par Louise-Maclovie de Coëtquen, épouse d'Emmanuel de Durfort, Duc de Duras. Bonnefontaine est acheté par Jean de La Motte, seigneur de Lesnage.

La terre est vendue comme bien national en l'an VII.

Bonnefontaine connaît plusieurs propriétaires jusqu'en 1806, date à laquelle Guy Aubert de Trégomain, député d'Ille-et-Vilaine, s'en porte acquéreur.

Bonnefontaine est à nouveau vendu en 1858 à François de Guiton, époux de Françoise Hay des Nétumières. Il entreprend d'importants travaux qui donneront au château et au parc leur aspect actuel.

En effet, le château est restauré et transformé en 1860 pour les Guitton par l'architecte de la ville de Rennes Jean-Baptiste Martenot (les halles, le Palais du commerce...) : reconstruction de l'aile nord avec ajout d'un corps de logis parallèle au nord-ouest et d'une grosse tour circulaire à l'est, aménagements intérieurs : reprise des décors sur les deux niveaux avec remploi de boiseries du 18ème siècle.

La création d'un parc paysager dans les années 1870 entraîne la disparition des anciennes dépendances. Ce parc est réalisé par les paysagistes Denis Bülher et Edouard André à qui l'on doit, pour le premier, le jardin du Thabor à Rennes et, pour le second, le parc Monceau de Paris ou Hyde Park à Londres.

La Vicomtesse de Guiton, lègue la propriété à son neveu, Jacques Marquis de Kernier. Béatrix Le Cardinal de Kernier, sa fille, épouse le Comte Léonor de Rohan Chabot. Depuis lors, Bonnefontaine appartient à cette famille.

Source : service régional de l'inventaire





. Reflet architectural de l'histoire de Antrain : le commerce, foires et halle

Antrain prend une certaine importance pendant la guerre de Cent Ans. Après Azincourt, en 1415, Antrain connaît un réel essor industriel, notamment dans la draperie, la tannerie et le commerce.

Une cité prospère au 16ème siècle, siècle d'or pour Antrain

" Antrain se porte bien, ses rues débordent de vie. Les tanneries et les draperies font la richesse de la ville et le commerce prospère. Depuis le port de l'Angle, situé à quelques centaines de mètres en aval sur le Couesnon, des matériaux ainsi que de la toile de chanvre chargés sur des barques à fond plat, transitent vers la mer. "

Vestige d'une demeure du 16ème siècle, alors appelée : Auberge Notre-Dame, elle conserve de cette époque quelques motifs sculptés dans la pierre. Au niveau d'une fenêtre de l'étage, l'appui abrite, semble-t-il, le visage d'un diabolin. En 1782, Jean-Baptiste Revel, ancien brigadier au régiment de Condé-cavalerie, devenu titulaire du brevet de la Poste aux Chevaux y tenait enseigne. Il avait l'obligation de mettre 12 chevaux et 3 postillons à la disposition du public et des services

À partir du 17ème siècle, l'économie de la ville bourgeoise commence à s'essouffler : les industries du textile déclinent, la situation géographique ne joue plus en faveur de son commerce, et peu à peu, la population commence à diminuer.

La foire : en 1845, il est décidé que la Foire aurait lieu le second mardi du mois d'octobre. Elle fut organisée pendant longtemps près du Cercle antrainais, au lieu-dit Le Thabor. Une chapelle Saint-Denis se dressait non loin. Son autel et quelques statues sont encore visibles dans l'oratoire-sacristie attenant à l'église paroissiale.

La foire fut déplacée en 1961 sur l'actuel champ de foire.

Les activités à Antrain

Divers métiers se côtoyaient au cours des siècles: tanneurs, chaudronniers, meuniers, tisserands, commerçants.

A la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle s'installe des activités industrielles le long de la Loysance avec une tannerie et une distillerie.

En 1894 une tannerie est fondée par Jean Lemonnier (rue de la tannerie). Les bâtiments sont toujours visibles avec le séchoir (vers les Croix).

Créée en 1920, la distillerie Société des Alcools du Vexin, située dans le quartier de la Loysance (bâtiments de la gare) est rachetée en 1929 et devient la Société des Alcools du Vexin, elle distille principalement les alcools de pommes et de betteraves, fabrique du concentré de jus de pomme, se charge d'une forcerie d'endives, puis distille le blé pour la production de whisky et de vodka. L'entreprise comprenait plusieurs bâtiments, construits à l'origine en briques, puis le premier magasin à alcool présente une façade éclairée de 7 travées de baies à arc surbaissé, il est construit en grès, il comprend un étage carré, un étage de comble et un toit à longs pans. Le bâtiment du logement patronal est en granite, il comprend un étage carré, et un étage de comble, un toit en pavillon brisé recouvert d'ardoises, sa façade est éclairée par 3 lucarnes et un oeil de boeuf. Le logement du contremaître est construit également en grès, il est constitué d'un étage de comble, protégé d'un toit à longs pans et d'une couverture en tuiles mécaniques.





Zoom : commerce fluvial, l'ancien port de l'Angle (17ème siècle)

Témoin d'un commerce dense du 16ème au 17ème siècle, il marquait la fin de la voie navigable du Couesnon d'où remontaient les marchandises en provenance du Mont-Michel et de Saint-Malo.

Navigable, le Couesnon permet à partir du port de l'Angle, des échanges commerciaux qui transitent par Saint-Malo.



Zoom : épisode révolutionnaire

Selon l'abbé Manet (tom. I, p. 128) "la bataille d'Azincourt fut pour cette ville une cause d'accroissement, et ce fut à Antrain que se rallièrent les troupes du connétable après la défaite de Saint-James de Beuvron. En 1793, les Girondins proscrits passèrent à Antrain, sous la protection du bataillon du Finistère. La même année l'armée vendéenne s'empara de cette ville, lors de sa marche sur Grandville, puis elle l'abandonna pour marcher sur Dol. Kléber alors fit fortifier Antrain, pour couper la retraite à l'ennemi. Mais ce plan ayant été abandonné, les Vendéens revinrent sur la ville et y défirent les républicains, qui s'enfuirent vers Rennes. L'armée royaliste, en quittant Antrain, y laissa les germes de l'épidémie qui la décimait elle-même. Ainsi qu'on le voit par le cadastre [ci-dessus], les prairies forment une partie considérable de la commune; elles s'étendent sur les bords du Couesnon jusque dans la commune de Sougéal. La route royale n° 155, d'Orléans à Saint-Malo, traverse Antrain; les routes départementales n° 6 et 16 y aboutissent, la première est dite d'Antrain à Pontorson, la seconde de Dinan à Antrain."



Zoom : une prison à Antrain

A Antrain, « la prison ne consiste que dans deux chambres et un cachot noir. Le concierge ne peut y faire sa demeure, et conséquemment il est obligé à des soins et des démarches onéreuses pour veiller à la garde des prisonniers et pour leur service » (Archives d'Ille-et-Vilaine, C. 134).





Zoom : description de Antrain vers 1780 par Ogée

" Antrain; petite ville sans clôture, à peu de distance de la rivière de Couesnon, sur la route de Dol à Fougères, à 8 lieues 2/3 de Rennes, son Evêché. Cette ville a une brigade de maréchaussée qui se tenait autrefois à Dol, avec subdélégation et un marché tous les mardis. Elle relève du roi, et ne renferme qu'une paroisse d'environ 1200 communians, dont la cure est en présentation d'un chanoine de l'église cathédrale de Rennes. Hubert ou Herbert, évêque de Rennes, obtint, en 1197, de l'abbé de Marmoutiers, le patronage et la moitié des oblations de l'église d'Antrain, qui jusqu'alors avait été dépendante de cette abbaye. Antrain avait une forteresse considérable, construite par les ducs de Bretagne, où il y avait, en 1469, une forte garnison commandée par Jean de Porcon. Elle a été assiégée plusieurs fois sans être prise. En 1550, le roi Henri II donna permission à Pierre, chevalier, seigneur de la Marzelière, de faire construire le château et forteresse de Bonne-Fontaine; et, l'année suivante, il lui permit, par d'autres lettres-patentes, d'y établir un marché et quatre foires franches par chaque année. Pierre de la Marzelière venait d'épouser Françoise de Pontorson, dame de Bonne-Fontaine et du Vivier, (Voy. Bain).

La juridiction royale de cette ville fut unie et incorporée au siège royal de Fougères (Voy. *Fougères*), par édits du roi Charles IX, donnés à Troye, en Champagne, le 29 mars 1564, et à Châteaubriant, au mois d'octobre 1565, Henri III érigea la terre de Bonne-Fontaine en baronnie; les lettres en furent entérinées au Parlement de Bretagne le 13 octobre 1578, en faveur de Renaud, chevalier, seigneur de la Marzelière, qui s'était signalé contre les ennemis de l'Etat. Cette terre a haute, moyenne et basse-justice, et appartient à M. de la Motte de Lesnagé [*Lesnage*].

On voit, à 2/3 de lieue d'Antrain, sur le chemin de Dol, la forêt de Ville-Cartier, qui appartient au roi et contient environ 1680 arpents de terrain planté en taillis et futaie. Elle est traversée par le grand chemin qui conduit de Dol à Fougères. La Ballue, haute, moyenne et basse-justice, et la Chartière [la Chattière], haute, moyenne et basse-justice, à M. Ruellant du Tiercent. Les Portes, haute, moyenne et basse-justice, à M. Tuffin de la Rouerie. Les manoirs de Langle, le Vivier, et la Barbays, se voyaient aussi dans ce territoire dès le XV^e siècle. "



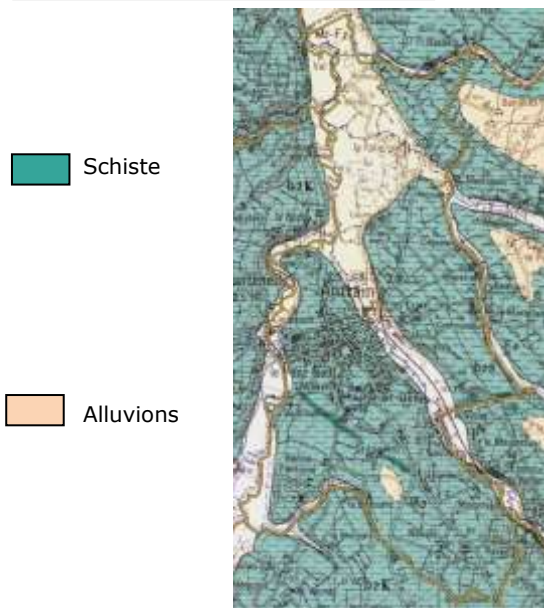
Sources des cartes postales :

Archives départementales d'Ille et Vilaine
Service régional de l'inventaire



Le paysage de Antrain

• Carte géologique



• Réseau hydrographique



Caractéristiques

• Le sous-sol : massif granitique de Antrain

Les matériaux extraits du sol ont influencé l'occupation de l'espace, le développement économique, le bâti rural (roche pour les murs,...).

Le sous-sol est composé de schistes briovériens dans lesquels se sont creusés les lits des cours d'eau, dans les vallées desquels, par suite de la remontée du niveau marin, se sont déposées des alluvions modernes. Ces richesses ont permis l'exploitation de carrières de pierre pour la construction.

• Le relief

L'altitude varie de 6 m à 84 m d'altitude. Le relief est faiblement marqué. Les variations topographiques n'excèdent pas une dizaine de mètres, sauf à l'approche du Couesnon, notamment dans le sud du territoire communal. La partie nord présente un relief plus calme s'ouvrant sur une vallée beaucoup plus vaste. C'est d'ailleurs dans cette partie du territoire que l'on trouve les dépôts alluvionnaires les plus importants.

• L'eau

Le territoire est fortement marqué par Le Couesnon et ses affluents dont au sud, le ruisseau de Bonnefontaine, au centre, la Loysance, qui draine la ville de Antrain, à l'est et au nord, le Tronçon et tout au nord, le ruisseau de la Barbaïs. La rivière du Couesnon prend sa source en Mayenne et débouche dans la baie du Mont-Saint-Michel.

La Loysance est une rivière, qui prend sa source au Châtellier et se jette dans le Couesnon en partie nord-ouest du territoire de la commune d'Antrain. Elle traverse la ville d'Antrain dans le quartier du même nom qui se trouve au nord-est de l'église.

Au nord s'étend une zone de marais dont celui de La Folie, propriété du conseil Départemental.



**Vue aérienne
de Antrain**



Types de paysage

Divers paysages et milieux naturels se dégagent sur la commune de Antrain, lié à la nature du sous-sol. Plusieurs types de paysages sont observés, avec des implications sur les types de milieux, les activités économiques et l'occupation du sol:

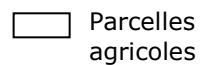
Plateau et vallées

Deux fortes entités paysagères se dégagent :

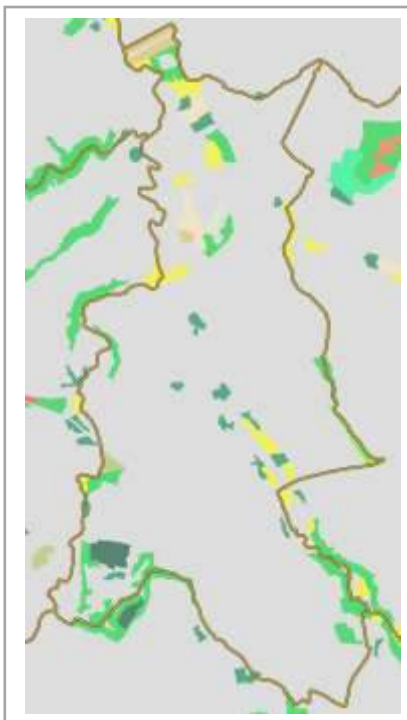
1 - Le territoire se présente comme un plateau dont la pente est orientée vers le nord-ouest.

2 - La Vallée du Couesnon au nord de la commune offre un paysage assez plat et propice aux prairies inondées.

• Répartition de l'étendue de la forêt et des parcelles agricoles



Source :
Géoportail



 Parcelles agricoles



• Bocages



Vue nord
ouest de
Antrain à
Partir de
La
Fontenelle

Paysage de
bocage
ouvert et
parcelles
agricoles



Paysage de
prairie et
maillage
bocager
ouvert
- La Motte

Arbre isolé
dans un
paysage de
plateau
aux
parcelles
cultivées



• Milieu humide



Zone de la
vallée du
Couesnon
- prairies -
La Motte

Marais de
la Folie



Etang à
Bonfontaine
qui alimentait
un moulin -
Bonfontaine

Zone humide
du marais de
la Folie



Types de paysage

Quels usages de ces entités paysagères ?

. Zones agricoles

Le sol de est dans la quasi totalité occupe par la culture de céréales et maïs. Quelques prairies permanentes et temporaires entourent la zone de marais.

. Bocage

Le bocage est très ouvert. Quelques haies et ou arbres isolés viennent structurer soit des chemins ou de grandes parcelles.

. Milieux humides

Le marais de la folie

Celui-ci s'étend sur une superficie de 1 162 km² dont 952 km² en Ille-et-Vilaine (Bretagne) et 208 km² dans la Manche (Basse-Normandie). Il se trouve en *zone de protection spéciale*, dont le périmètre est de 930 hectares et concerne en plus d'Antrain, sept autres communes (Pleine-Fougères, Pontorson, Boucey, Aucey-la-Plaine, Sacey, Sougéal, La Fontenelle).

La zone de marais dans laquelle se situe Antrain est connue sous le nom de *marais de la Folie* (du nom d'un hameau voisin) et fait 172 ha.

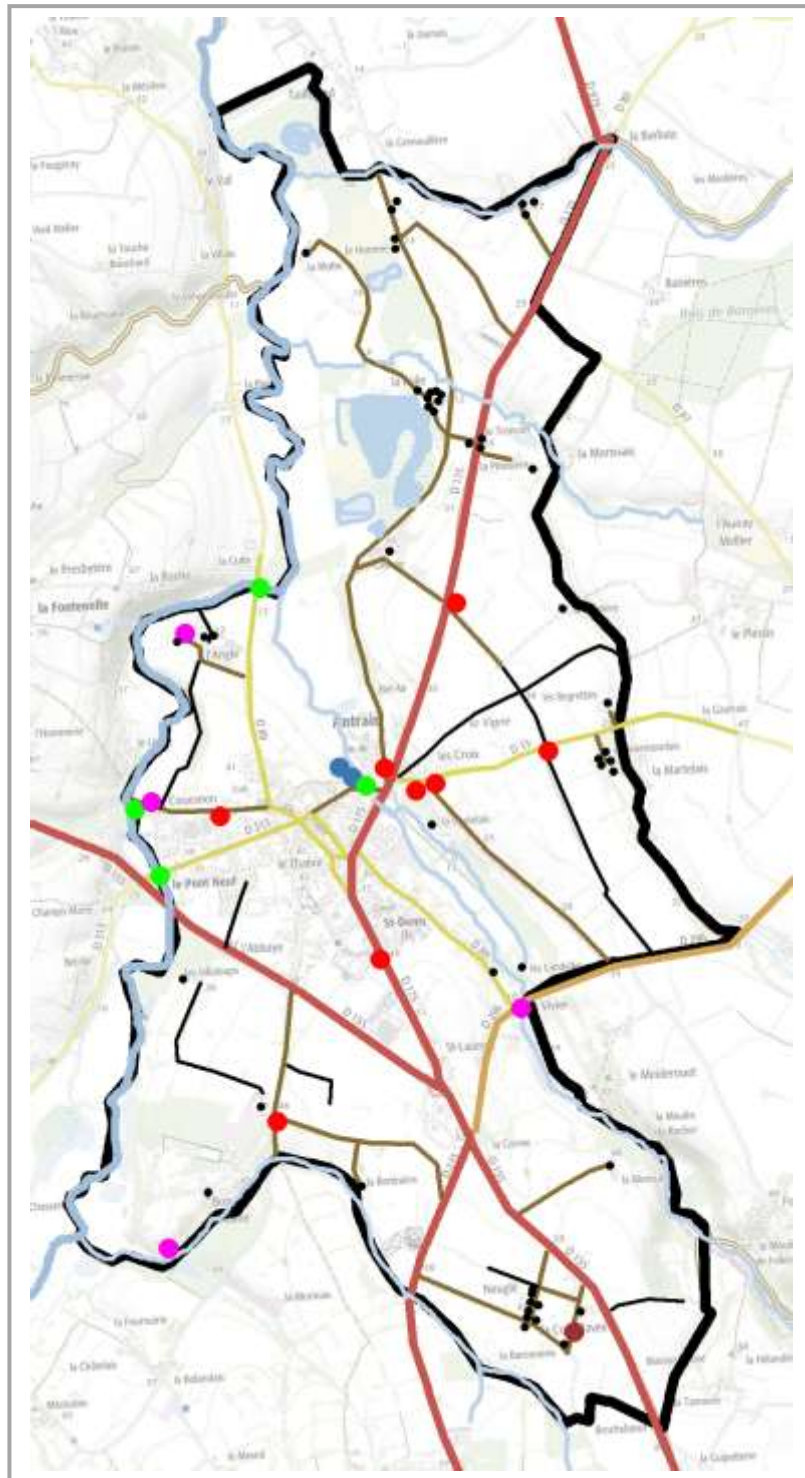
Lié à l'activité de l'ancienne distillerie d'Antrain, ce marais est entièrement artificiel. Récemment acquis par le Département d'Ille-et-Vilaine en tant qu'Espace Naturel Sensible, il présente un grand intérêt patrimonial et riche en faune et flore.

Uncircuit vélo promenade longe le marais.

. Boisements

Il n'y a pas de parties boisées importantes. Cependant, au sud, l'environnement du parc du château de Bonfontaine lui confère un aspect forestier.

Le paysage aménagé



Légende

-  Routes départementales principales
-  Routes départementales secondaires
-  Route communale
-  Chemin (p. 18)
-  Forêt
-  Cours d'eau
-  Etang
-  Croix
-  Fontaine/Lavoir
-  Pont
-  Moulin
-  Maison de garde forestier
-  Habitat

• Croix



Croix -
Launay



Croix - La
Guermondaise



Croix - Rue du
Couesnon



Croix - Les
Croix



Croix - La
Choletaise



Croix - Les Croix



Croix - Les
Croix

• Oratoire



Oratoire -
La Cour
Pavée
(Neuglé)

Le paysage aménagé

Le paysage de Antrain possède des monuments reflétant les croyances religieuses et/ou profanes.

• Croix de chemins, de missions :

Actuellement, il existe une dizaine de croix sur le territoire de la commune d'Antrain.

Elles sont réparties de manière uniforme sur le territoire de la commune ; certaines se trouvent aujourd'hui "englobées" dans la ville alors que d'autres sont plutôt des croix de chemin, en campagne.

En termes d'époque de construction, les plus anciennes croix remontent au 17ème siècle. L'une de ces croix, qui se trouve dans le parc du manoir de la Choletais, porte l'inscription suivante : "placée par Jacques Boulain, S. du Plessix.1633. Propriétaire de la Choltais".

Certaines croix portent une représentation assez fruste du Christ en croix. C'est le cas par exemple de la croix de la Guermondaise. Ces croix sont également datables du 17ème siècle, selon toute vraisemblance.

La croix de Couesnon. Ce type de croix (bras et hampes chanfreinés et représentation assez fruste du Christ) remonte au 17ème siècle.

La majorité des autres croix date du 19ème siècle ou bien du début du 20ème siècle, ainsi en est-il par exemple du calvaire situé rue du Couesnon dont la réalisation remonte à la fin du 19ème siècle (inscription : "1877. Erigé par la piété des habitants d'Antrain et par les soins de leur regretté pasteur M. JEGU").

Source : www.patrimoine.bzh

• Chapelles :

Aucune chapelle n'est actuellement visible.

L'ancienne chapelle Saint-Laurent, signalée dès 1540, est aujourd'hui disparue.

L'ancienne Chapelle Saint-Denis, aujourd'hui disparue, était située jadis sur la route de Saint-Brice-en-Coglès, à la sortie d'Antrain. La foire qui se tenait jadis à l'ombre de ce petit sanctuaire subsiste encore à la fin du 19ème siècle.

L'ancienne Chapelle de la Croix-Crocq, aujourd'hui disparue, était située sur la route de Bonnefontaine.

Oratoire de Neuglé

Selon la tradition locale, les enfants rencontrant des problèmes pour marcher étaient guéris après avoir été trempés dans l'abreuvoir de granit, réemploi d'un sarcophage. A l'intérieur de l'oratoire sont placées deux statues de bois autrefois polychromes. Ces deux statues en bois sont datables du 17ème siècle sont dédiées à saint Laurent et saint Sulpice.

La statue de saint Laurent provient probablement de l'ancienne chapelle du même nom qui est attestée dès 1540 et qui se trouvait à 500 mètres de la ville. Une maladrerie était associée à cette chapelle.



Couesnon



L'Angle



Bonnefontaine



Vivier

D'autres éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme : • Moulins à eau et minoterie

Le **moulin du Couesnon** était un moulin banal à l'origine. Il est antérieur à 1546, ainsi que son déversoir qui ont été édifiés en même temps que les ponts du Couesnon construits soit par l'Etat, soit par la commune, ou en vertu des droits seigneuriaux abolis.

En 1860, les ouvrages régulateurs consistent en un déversoir d'une longueur d'une quinzaine de mètres et en un vannage de décharge composé de six vannes. Le régime hydraulique est réglementé par arrêté préfectoral du 25 mai 1864.

En 1936, la minoterie, appartenant à la famille Froc depuis 1880, écrase quotidiennement 50 q de blé. La minoterie est toujours en activité. En 1860, le moulin est actionné par deux roues hydrauliques verticales à aubes planes. En 1892, il comprend trois paires de meules. En octobre 1925, les frères Froc, alors propriétaires, sont autorisés à remplacer la roue hydraulique par une turbine et à reconstruire la digue. En 1936, la puissance de la force motrice est distribuée par une turbine hydraulique centripète développant jusqu'à 28 ch avec une hauteur moyenne de chute de 1,10 m. Cette force est complétée par un moteur à gaz pauvre Winthertur qui fournit 40 ch, et par un moteur à gasoil qui développe 30 ch. La même année, le matériel de mouture se compose de cinq broyeurs à cylindres, de quatre convertisseurs, d'une paire de meules et de deux plansichters.

Le cadastre napoléonien réalisé en 1823 mentionne, à cet emplacement, les "moulins à eau de Couesnon". En effet, à cette époque, il existait au moins deux moulins à eau sur ce site. A l'instar de nombreux autres moulins remplacés par des minoteries au cours du 19^{ème} siècle, les anciens moulins médiévaux qui se trouvaient à cet emplacement ont été remplacé par ce bâtiment à la fin du 19^e siècle. Ainsi, les caractéristiques de son architecture témoignent de cette époque de construction : encadrement de baies en granite bleu, façade sud rythmée par des travées. La présence d'une niche à statue au centre de la façade atteste également cette époque de construction.

La meunerie a en effet participé pleinement à l'essor de l'industrie agro-alimentaire : en témoignent les nombreuses transformations de moulins en minoteries industrielles dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. La statistique impériale de 1809 dénombre sept cent vingt-cinq moulins à eau et cent soixante-seize moulins à vent, soit un total de neuf cent un établissements en Ile-et-Vilaine. La diminution progressive du nombre des moulins au cours du 19^{ème} siècle est due à la mutation de certains d'entre eux en minoteries et à leur adaptation à un système industriel de production de masse au détriment des petits moulins qui n'ont pas su ou pas pu évoluer par manque de crédits. L'apparition des broyeurs à cylindre et le développement des moteurs énergétiques sont autant de facteurs qui expliquent la disparition des moulins artisanaux, également tributaires du réseau hydraulique. Bien souvent établis sur de modestes cours d'eau à faible débit, les moulins souffrent régulièrement des périodes d'étiage. Le moulin ne fonctionne donc que quelques mois par an et, dès lors, ne peut en aucune façon concurrencer les minoteries qui, dotées de machines à vapeur puis de moteur à gaz pauvre, produisent en continu et vers lesquelles se tourne désormais la clientèle.

Les **moulins de l'Angle**, composés de deux bâtiments, sont attestés en 1791. En 1830, le propriétaire M. Goupil demande l'autorisation de réparer le moulin et son déversoir. Le régime hydraulique est réglementé par l'ordonnance royale du 2 février 1846. Elle stipule la mise en place d'un déversoir et d'un vannage de décharge composé de dix vannes. En octobre 1846, M. Goupil demande l'autorisation de reconstruire, sur l'emplacement de ses moulins qui tombent en ruine, une minoterie sur une surface de 21 m sur 10, avec trois ou quatre étages de hauteur. Cette requête est acceptée à l'unique condition de respecter les prescriptions du régime hydraulique stipulées dans l'ordonnance royale. Le 20 août 1847, le récolement des travaux est dressé dans un procès verbal. En 1849, suite à des analyses de la composition du terrain qui mettent à jour un sol d'alluvions composé de couches superposées de sable et de vase jusqu'à une profondeur de 5 m au-dessous du lit de la rivière, la construction de l'usine est reportée un peu plus en amont des anciens moulins et établie sur une dérivation du Couesnon. La construction de la minoterie, toujours en place, est achevée vers 1850. En 1852, il subsiste un ancien moulin à un tournant, situé en aval. A cette date, les ouvrages régulateurs comprennent un déversoir séparé en deux parties par une pile et un vannage de décharge composé de dix vannes. La date de cessation d'activité est inconnue. A la fin du 19^{ème} siècle, une beurrerie remplace l'ancienne activité de mouture. En 1897, un annuaire d'Ile-et-Vilaine précise que la beurrerie fonctionne tous les jours avec les machines les plus perfectionnées. Vers 1910, les bâtiments sont réutilisés par une laiterie industrielle, dite la Caséinerie de l'Angle ou l'Armoricaine. Dirigée par A. Favre en 1911, elle produit des caséines industrielles pour tous usages, de la caséine alimentaire et possède un laboratoire d'essais et de recherche. La date de cessation d'activité est inconnue.

En 1852, les deux anciens moulins de l'Angle sont activés chacun par une roue hydraulique. En 1903, mention d'une chaudière locomobile à vapeur provenant des ateliers Albaret. En 1911, mention d'une chaudière à vapeur issue du constructeur Auber, à Paris (75). Elle présente une forme horizontale tubulaire à retour de flammes, une capacité de 1,7 m³, une surface de chauffe de 19,32 m² et est timbrée à 7 kg.

D'autre moulin et minoterie sont encore visible à Antrain (Val-Couesnon) : le **moulin de Bonnefontaine** et la **minoterie du Vivier**.



Pont du Couesnon - Couesnon



Pont du Couesnon - Couesnon



Petit pont - Couesnon



Pont de la Loysance – Rue de Pontorson



Deux ponts près de L'Angle



Pont Neuf – Avenue Kléber

Le paysage aménagé

D'autres éléments viennent composer le paysage selon les besoins de l'homme :

• Ponts

Pont de la Loysance - rue de Pontorson

Ce pont se situe dans un quartier ancien de la ville d'Antrain. Ainsi, même si de nombreuses maisons qui se trouvaient dans le quartier de Loysance ont aujourd'hui disparu, au début du 20ème siècle, il en existait encore quelques unes dont la construction remontait au 16ème siècle. Ceci tend à démontrer que l'existence d'un pont à cet emplacement sur la Loysance est probablement très ancienne et que cette installation pourrait remonter à cette époque. Ce pont existait déjà lors de la réalisation du premier cadastre communal dans les années 1820. Il est en effet aisément identifiable sur ce document, notamment à la forme très particulière, en triangle, de sa pile centrale. La forme des arcs, surbaissés, ainsi que l'appareillage de ces derniers laissent penser que la construction de ce pont pourrait remonter au 18ème siècle.

Ce pont enjambe la rivière de la Loysance qui traverse le territoire de la commune d'Antrain du nord-ouest au sud-est. La Loysance traverse la ville d'Antrain dans le quartier du même nom qui se trouve au nord-est de l'église.

Ce pont est construit en moellon de granite. Les arcs légèrement surbaissés sont quant à eux réalisés en pierre de taille. Un lavoir est associé à ce pont sur les bords de la Loysance.

Pont le Couesnon - Couesnon

La réalisation de ce pont est assez difficile à dater, la tradition orale fait remonter la construction de ces arches à l'époque gallo-romaine. Toutefois, il semble plus probable que ce pont ait été élevé à la fin du Moyen-Age à l'emplacement d'un ancien pont remontant à l'époque gallo-romaine. La forme des arches et des piles de celui-ci est d'ailleurs assez proche de celles du Vieux Pont de la ville de Laval qui remonte au 13ème siècle et qui a remplacé un gué gallo-romain.

Ce pont était, jusqu'au 18ème siècle, le seul à franchir le Couesnon sur l'axe Fougères-Dol.

Ce pont est réalisé en matériaux locaux : moellon de schiste et pierre de taille de granite.

Il est composé de trois arcs brisés entre lesquels se trouvent des piles possédant des "contreforts" en forme de prisme.

Site d'un fait historique : en 1793, les troupes vendéennes y affrontèrent les soldats de Marceau à leur retour d'expédition de Granville où devaient aborder des renforts anglais.

En 2019, ce pont est retenu par le loto du patrimoine pour le financement de travaux de restauration du site.

Autres ponts

Le pont neuf situé à l'entrée ouest du bourg par l'avenue Kléber

Les deux ponts ejambant le Couesnon au niveau du village de l'Angle.

• Routes



Route du
bourg vers
la Folie

• Ancienne maison de garde-barrière



La Folie

• Chemins



Portion de la voie
verte



GR – Quartier de la
Loysance



Signalétique des
chemins de randonnée

• Arbres



La Folie

Le paysage aménagé

• Les routes

Au 19^{ème} siècle, le désenclavement du bourg passe par la création de chemins de grandes communications et pour les hameaux par celle de chemins vicinaux. Il s'agit d'empierre les voies.

Autrefois, la commune d'Antrain était traversée, selon un axe sud-est/nord-ouest, par l'ancienne route de Paris à Brest. Cette voie de communication importante empruntait les rues Le Hérissé, de l'Église et du Couesnon.

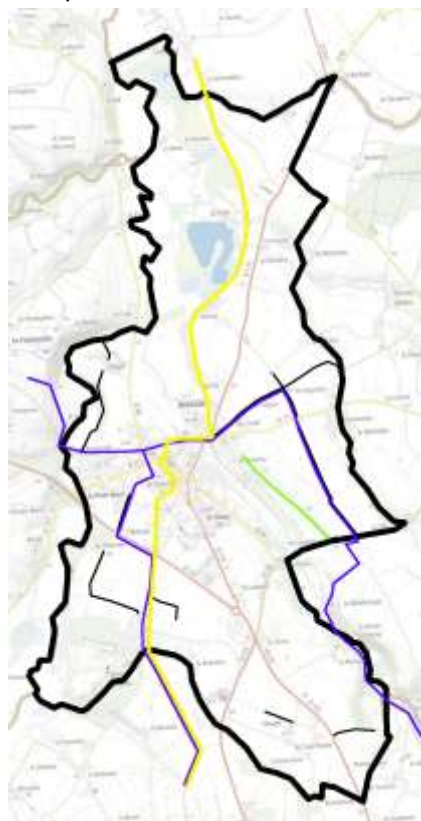
• Une ligne de chemin de fer

Il existait autrefois une gare à Antrain, près de l'ancienne distillerie, route de Pontorson. Antrain se trouvait sur la ligne Vitré-Pontorson, ce qui permettait à de nombreux fougereais de venir à Antrain les dimanches et jours de fête. Entre les deux guerres, les trains en provenance de Fougères et à destination du Mont Saint-Michel ou des plages de la Côte d'Emeraude transitaient par Antrain. Elle fut fermée dans les années 1980.

L'ancienne voie ferrée est aujourd'hui le tracé d'une voie verte, du circuit de Saint-Jacques de Compostelle et d'un circuit vélo-promenade.

• Les chemins

Les chemins sont ceux dans la forêt, tracés au 19^{ème} siècle, en ligne droite. Ils servaient et servent pour l'entretien de celle-ci et ne sont pas ouverts à la randonnée. Alors que d'autres sont ouverts à la randonnée avec une signalétique.



Circuits sur chemins

-  Saint-Jacques de Compostelle
-  Voie Verte
-  GR 34 et GR 39

Le bourg de Antrain

Caractéristiques

- **Implantation**



Carte IGN



Vue aérienne du bourg

- **Implantation du bourg**

La ville de Antrain est bâtie sur un promontoire de 45m d'altitude et située à la confluence de deux cours d'eau la Loysance et le Couesnon.

- **Voies de communication**

Les voies de communication desservant le bourg :

- . La RD 175 traverse du nord-est au sud le bourg en sa périphérie.
- . La RD 33 traverse d'ouest en est le bourg en son centre.

La ville est situé sur la route historique du Mont Saint-Michel et l'ancienne voie Paris-Brest.

• Vues et entrées de bourg



Vue du clocher dans son écrin
de verdure – Vue de la
Fontenelle



Vue du bourg



Entrée ouest par la rue du
Couesnon



Entrée principale, sud, par la
Rue de Fougères

Schéma urbain

Composition et évolution

• Le pôle central :

Le pôle central est la place de l'église qui accueille le marché hebdomadaire.

• Les zones bâties et l'espace public

Le bâti est très dense, très imbriqué et en front de rue. Il forme ainsi des rues avec plusieurs espaces ouverts : place de l'église, place Floch, place Clémenceau...

Des ruelles, enserrées de haut murs viennent en plus quadrillées le centre bourg : ruelle Gilles Ruellan, des fosses, bras de l'enfer, de Hollande...

Après 1945, le bâti s'ordonne en lotissement. Repérable sur le cadastre par une maison érigée en milieu de parcelle et non mitoyenne.



-  Zone bâtie
-  Route départementale
-  Route départementale secondaire
-  Ruelle
-  Place

-  Centre ancien avant mi 19ème siècle
-  Développement urbain fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle
-  Développement urbain après mi 20ème siècle

Nord



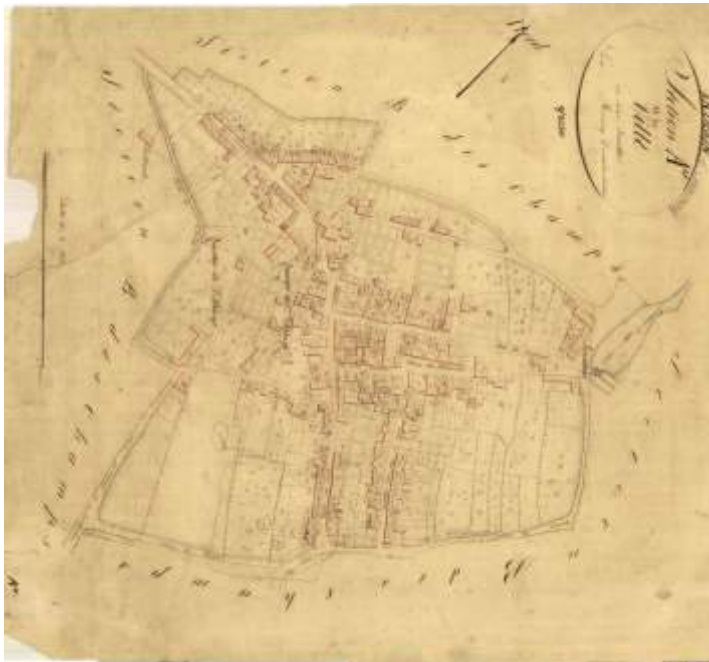
Schéma urbain

Composition et évolution

Cadastre actuel



Cadastre ancien de 1823



• Comparaison du cadastre de 1823 et l'actuel:

En comparant les cadastres d'époques différentes, le bourg présente une physionomie très ressemblante même si le bourg se développe au cours du 19^{ème} et au 20^{ème} siècle.

L'histoire architecturale du bourg :

La **rue Le Hérissé** était la plus importante et la plus commerçante de la commune, ainsi qu'en témoignent encore les nombreuses devantures de boutiques de cette rue.

La **rue du Couesnon** était quant à elle plutôt occupée par des artisans.

La seconde rue la plus importante après la rue Le Hérissé était la **rue de Pontorson**. Cette rue porta différents noms au fil du temps : rue de la Blatterie en référence aux négociants en grains qui y habitaient ou encore rue des Porches en référence aux maisons à porches qui s'y trouvaient des deux côtés.

Afin de faciliter la circulation, l'**avenue Kléber** fut percée au milieu du 19^{ème} siècle.

Une halle s'élevait sur l'actuelle **place Foch**. Elle couvrait toute la surface de la place et joignait la rue de la Filanderie et la rue de Pontorson. Elle avait été transplantée par la suite, en 1919, dans les jardins de l'hôpital. La présence de cette halle et de nombreuses maisons à porches dans ce secteur de la ville (rues de la Filanderie et de Pontorson) témoignent d'une activité commerciale intense.

Au début du 20^{ème} siècle, il existait environ 30 cafés dans lesquels on consommait principalement du cidre produit localement. Les épiceries se comptaient au nombre d'une douzaine. Il existait également plusieurs négociants en tissus.

Vers 1925, les commerces et les activités artisanales se comptaient au nombre de 80 environ à Antrain.

Le nom de certaines rues témoigne des activités que l'on trouvait dans la commune d'Antrain, c'est le cas de la **rue de la Filanderie** par exemple. Par ailleurs, dans le **quartier de Loysance**, près du lavoir, il existait encore au début du 20^{ème} siècle, une maison à pans de bois du 16^{ème} siècle, la maison "saint Christophe" qui était habitée par une fileuse prénommée Nanounette. Cette maison et sa propriétaire sont représentées sur de nombreuses cartes postales de cette époque. Elle a été détruite en 1905.

Le marché avait lieu le Mardi, **place Clémenceau**. Les halles étaient occupées par divers commerces, particulièrement des artisans cordiers de Tremblay.

Des foires plus importantes avaient également lieu à différents moments de l'année (deuxième Mardi de mai, d'octobre, de novembre, le jour de la saint Denis et de la saint René).

Au centre de la **Place Foch**, après le transfert des halles qui l'occupait jusqu'en 1919, fut érigée une colonne commémorative surmontée d'un coq gaulois. Le coq en bronze a été réalisé par le sculpteur Timmonier et sa réalisation a coûté la moitié du coût total du monument (3500 francs de l'époque).

Il existait autrefois une **gare** à Antrain, près de l'ancienne distillerie, route de Pontorson. La gare d'Antrain était, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, une halte sur la ligne ferroviaire Fougères-Le Mont-Saint-Michel.

Source Service régional de l'inventaire.

Rue de Pontorson



Rue René Le Hérissé



Place Floch

Au début du 19^{ème} siècle, ainsi qu'en témoigne le cadastre de 1823, cette place portait le nom de "Place du marché". Autour de cette place, se trouvait le centre commerçant de la ville d'Antrain jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, des commerces se sont développés dans d'autres secteurs de la ville comme par exemple le long de la rue René Le Hérissé.

Certaines des constructions qui entourent cette place remontent au 18^{ème} siècle, c'est le cas du numéro 8 place Foch ou encore du numéro 9 rue de l'Aumallerie. Cependant, certains bâtiments qui se trouvent sur cette place présentent des réemplois de bâtiments remontant au 16^{ème} siècle, c'est le cas de la porte du numéro 12 par exemple.

Cette place accueillait des halles. Elles ont été ensuite déplacées à l'hôpital pour faire de la place au monument commémoratif.

Rue Saint-Denis

En 1823, lorsque le premier cadastre de la commune fut levé, cette rue portait deux noms : "rue Saint-Denis" ou "rue des Chèvres". Il s'agissait déjà à cette époque de l'une des rues principales de la ville. Ainsi, de nombreuses constructions la bordaient, tout comme aujourd'hui. Toutefois, au début du 19^{ème} siècle, il existait deux grands jardins dans cette rue, le premier à l'extrémité sud de la rue et le second au centre.

Il existait une chapelle Saint-Denis à l'entrée de la ville. Une foire se tenait autrefois à proximité de ce petit sanctuaire.

Rue de la Filanderie

En 1823, lors de la réalisation du premier cadastre de la commune, cette rue portait déjà ce nom.

Ce nom de "Filanderie" peut évoquer un lieu où les femmes se réunissent pour filer et peut-être par conséquent une activité de filage et de tissage particulièrement bien représentée dans cette partie de la ville.

Il s'agit de l'une des rues dans lesquelles se trouvent encore aujourd'hui les constructions les plus anciennes de la ville. Ainsi, existe-t-il au nord de la rue d'anciennes maisons à pans de bois dont la construction pourrait remonter au 16^{ème} siècle bien qu'elles aient subi des remaniements par la suite.

Sur le cadastre de 1823, certaines maisons de la partie sud de la rue possèdent des "avancées" importantes sur la rue qui font penser à des maisons à porches.

Rue de Le Hérissé

En 1823, cette rue existait déjà, elle se nommait toutefois différemment puisqu'elle portait le nom de "rue de Paris".

Cette voie était déjà à l'époque l'une des principales de la ville d'Antrain. De nombreuses constructions la bordaient en effet dès cette époque. Pourtant, en partie centrale, à l'est de la rue, il existait un important espace libre qui semble avoir été un parc ou jardin ce qui est assez rare en milieu urbain où traditionnellement le bâti est relativement dense.

Aujourd'hui, les constructions les plus anciennes qui bordent cette rue ne sont pas antérieures au 18^{ème} siècle. Nombreuses sont en effet les constructions du 19^{ème} siècle, voire du début du 20^{ème} siècle, à l'image du numéro 15. En effet, ce phénomène correspond probablement au développement du commerce au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle et par conséquent à l'implantation de maisons à boutiques dans cette rue qui était l'un des axes majeurs de circulation de la ville d'Antrain.

Quartier de l'Aumallerie

Au 12^{ème} siècle, le quartier de l'Aumallerie se nommait la Minoterie, en raison des ateliers de minotiers ou de chaudronniers qui s'y trouvaient déjà. En contrebas de cet ancien quartier de la Minoterie, se situe la ruelle « Bras de l'enfer ». C'est dans les logements riverains que l'on battait le fer, d'où son sobriquet.

Source Service régional de l'inventaire

Les éléments architecturaux majeurs

L'église Saint-André

Eglise



L'église fut donnée dans la 2ème moitié du 11ème siècle et au début du 12ème siècle par ses possesseurs laïcs aux abbayes de Saint-Florent-en-Anjou et de Marmoutiers en Touraine et passa à l'évêque de Rennes dès le commencement du 13ème siècle.

De l'époque romane subsistent l'essentiel de la nef et du transept ainsi que l'absidiole du bras nord. Des parties des façades ouest et sud remontent au 12ème siècle, les portes en plein cintre percées dans ces façades ainsi que la fenêtre très étroite, évoquant la forme d'une meurtrière, de la façade sud en témoignent.

La porte en plein cintre de la façade sud est appelée "porte des femmes" car elle était franchie par les femmes lors de leurs relevailles, c'est-à-dire les femmes qui, suite à leur accouchement, venaient remercier Dieu.

L'église a été reprise au 16ème siècle comme le signale l'inscription "Lan M. Ve quarante deux Jehan Bigner an ce lieu ma mis" portée sur une sablière de la nef. La charpente est donc l'oeuvre de Jehan Bigner. Le chevet est également reconstruit au 16ème siècle, le chœur a également été repris au 17ème siècle. La tour qui surmonte la croisée du transept possède une base romane alors que sa partie supérieure a été reconstruite à la fin du 17ème siècle, en 1675 exactement. La partie haute du clocher et la sacristie sont du 18ème siècle (1760, par Jean Brochet). La chapelle nord donnant sur le chœur date du 19ème siècle ou du 20ème siècle.

A l'intérieur, les éléments romans d'origine se mêlent aux éléments gothiques qui sont la conséquence des remaniements de l'édifice au 16ème siècle. Les stalles semblent remonter au 16ème siècle alors que l'autel et les boiseries sont de style Louis XV et dateraient par conséquent plutôt du 18ème siècle. Les seigneurs de Bonnefontaine possédaient des enfeus dans le chœur de l'édifice.

Entre 1886 et 1888, l'église connaît des travaux de restauration dirigés par le curé Fresnel : enduit extérieur supprimé, réfection du lambris de la voute, décoration du chevet sur le thème de la glorification du Christ... En 1966, le curé Tan entreprend la restauration des transepts nord et sud et de la croisée. En 1979, le décor de l'église, qui datait des restaurations des années 1880, est supprimé. Source Service régional de l'inventaire



En 2019, un diagnostic complet de l'état de l'église est établi pour de futurs travaux.

La qualité de l'édifice pourrait envisager une demande d'inscription au titre des monuments historiques.

Fontaine



La Fontaine de l'an II

Elle fût longtemps la seule à alimenter les foyers d'Antrain en eau potable. Son appellation erronée résulte d'une méprise. La gravure frustrée sur le fronton de la fontaine lors de sa réparation est à l'origine de l'erreur populaire, confondant II et 11.

▪ Lavoir – Quartier de Loysance

En aval du vieux pont (*voir la partie sur le paysage aménagé*) sur un bief canalisé de la Loysance, avait été aménagé un lavoir confortable et abrité qui permettait à une vingtaine de laveuses professionnelles d'y exercer leur métier. Le lavoir remanié et réhabilité a accueilli les lavandières jusque dans les années 1970. Ce lavoir présente une forme très simple de préau.

La construction de celui-ci semble remonter à la charnière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. C'est effectivement à cette époque que de nombreux lavoirs sont construits dans un souci de développement de l'hygiène dans les communes. Le lavoir servait au lavage et au rinçage du linge. Ce lavage pouvait également se faire à domicile, le lavoir ne servait alors qu'au rinçage du linge, étape de la lessive qui nécessitait de grandes quantités d'eau. Comme ici, le bord du lavoir était généralement incliné vers le bassin, les femmes s'agenouillaient donc à même le sol ou bien dans un bac en bois appelé « carrosse » afin de jeter le linge dans l'eau et de le frapper avec un battoir dans le but de l'essorer. Le « carrosse » évitait aux femmes d'avoir les genoux trempés, notamment en période hivernale. Les femmes qui fréquentaient les lavoirs étaient appelées des lavandières. Certains lavoirs étaient équipés de cheminées pour faire bouillir le linge et pour la production de la cendre nécessaire au lavage et surtout au blanchissement du linge. Le linge était rapporté au domicile à l'aide d'une brouette avant d'être étendu et séché. Comme dans le cas présent, de nombreux lavoirs possédaient deux bassins, l'un réservé au lavage et l'autre au rinçage, ce qui permettait de conserver une eau claire pour cette seconde étape. Le rinçoir est souvent de taille plus restreinte que le bassin de lavage. Les lavoirs étaient utilisés quelque soit la saison, toutefois, les grosses lessives ne se faisaient que deux fois par an et pouvaient durer plusieurs jours.

Au-delà de leur rôle fonctionnel (lavage du linge), les lavoirs possédaient également un rôle social incontestable. Il s'agissait en effet d'un des rares lieux de rencontre et de discussion des femmes au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle. La fréquentation des lavoirs était essentiellement féminine. Certaines femmes s'y rendaient à titre individuel, afin de laver le linge de leur famille, mais d'autres y exerçaient leur métier de laveuse, blanchisseuse et y lavait le linge d'autres familles. L'utilisation des lavoirs publics a décliné à partir du milieu du 20^{ème} siècle, époque d'introduction des premières machines à laver le linge dans les foyers. Celui-ci a accueilli des lavandières jusque dans les années 1970.

Le pont de la Loysance se situe dans un quartier ancien de la ville d'Antrain. Il comptait des maisons du 16^{ème} siècle aujourd'hui disparu.

Source Service régional de l'inventaire

Lavoir



Hôtel GrandMaison



L'ancienne mairie – Rue de l'église

La construction de ce bâtiment remonte selon toute vraisemblance à la première moitié du 19^{ème} siècle. Les caractéristiques de son architecture témoignent en effet de cette époque : symétrie, régularité des percements, usage de pierre de taille de granite bleu pour les encadrements de baies... La pente de toiture très marquée permet toutefois de différencier ce bâtiment d'une construction de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, qui pourrait posséder les mêmes caractéristiques.

De plus, le premier cadastre de la commune, réalisé en 1823, permet d'affiner la datation de ce bâtiment car, à cette époque, il n'était pas encore construit. A cet emplacement il existait deux bâtiments qui ne correspondent pas à l'emprise de celui-ci. Il est donc fort probable que ce bâtiment ait été construit au cours du second quart du 19^{ème} siècle.

La maçonnerie de ce bâtiment est composée de moellon de schiste alors que les encadrements de baies, les chainages d'angles et les bandeaux sont réalisés en pierre de taille de granite bleu.

La toiture à croupes est couverte d'ardoise et sommée d'un clocheton. Il existe des épis de faîtage en zinc et un lignolet en ardoise à motif floral sur le faîtage.

Le bâtiment possède un plan carré et s'élève sur quatre niveaux : cave, rez-de-chaussée, premier étage et combles.

La façade principale (ouest) est rythmée par cinq travées formées par des baies quadrangulaires.

Une porte centrale est encadrée de deux fenêtres latérales au rez-de-chaussée. Les mêmes dispositions se retrouvent à l'étage. La porte fenêtre centrale possède un balcon avec garde-corps métallique. Le comble est éclairé de trois lucarnes surmontées de fronton triangulaires en bois et de deux oculi en zinc.

Ce bâtiment a abrité la mairie d'Antrain jusqu'en 2018.

Bâtiment et ancienne prison



. Bâtiment et prison rue de Pontorson

Bien que ce bâtiment ait subi de nombreux remaniements, sa construction pourrait remonter au 18^{ème} siècle. Il s'agit peut-être d'un vestige de la prison qui se trouvait à cet emplacement et qui avait été reconstruite en 1769 suite à des éboulements. Actuellement, il n'en subsiste qu'une tour qui abritait un escalier. Cette prison recevait environ 15 prisonniers par an, le plus souvent "des vagabonds tapageurs et perturbateurs du repos public". En 1769, le geôlier était Bonaventure Pinelle.

Le bâtiment figure sur le cadastre napoléonien de 1823 sous sa forme actuelle : porche, plan en "L" avec tour à l'intersection des deux corps de logis... Un très grand jardin est figuré sur ce document ancien au nord du bâtiment.

La Prison est édifiée au 16^{ème} siècle, reconstruite en 1769 puis achetée par la ville en 1882 par René Le Hérissé. Elle est depuis une propriété privée et est dans un très mauvais état.

Source Service régional de l'inventaire



Ecole primaire



. Ecole primaire, rue de l'aumallerie

La construction de ce bâtiment semble remonter à la fin du 19ème siècle. Son architecture est en effet propre à cette époque de construction : régularité des percements de la façade formant sept travées, utilisation de granite taillé mécaniquement pour les encadrements de baies...

Lors de la réalisation du premier cadastre communal en 1823, il n'existait pas de construction à l'endroit où se trouve ce bâtiment. Au contraire, l'emplacement du préau actuel était lui occupé par un bâtiment figuré sur ce document ancien. En terme d'architecture, le bâtiment n'a pas subi de transformations majeures, hormis l'ajout d'un appentis en parpaings en façade postérieure. Certaines baies de la façade nord ont toutefois été quelque peu remaniées, c'est le cas de la porte ouest du rez-de-chaussée qui était originellement une fenêtre.

Aujourd'hui, ce bâtiment est inoccupé. Il a abrité une école ainsi qu'en témoigne le préau qui se trouve face au bâtiment, au nord de la cour.

Ce bâtiment présente un gros œuvre en moellon équarri ; les encadrements de baies et les chainages d'angles sont quant à eux réalisés en pierre de taille.

Le toit à croupes est couvert d'ardoise.

Le plan est quadrangulaire et le bâtiment s'élève sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier étage et combles.

La façade nord est rythmée par sept travées composées de baies majoritairement quadrangulaires. La travée centrale est composée de baies en plein cintre et se termine par une lucarne surmontée d'une croix en granite. Un bandeau marque la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

En façade sud, il existait trois travées ; les baies de l'étage sont quadrangulaires. Le pignon ouest était percé d'une fenêtre à l'étage ; elle est désormais murée. Un préau se trouve au nord de la cour.

Source Service régional de l'inventaire



Ecole Jean de La Fontaine – Rue de Fougères



. Ecole primaire – Rue Herbert Leray

En 1823, lorsque le premier cadastre de la commune a été levé, il n'existait aucun bâtiment à cet emplacement. Les caractéristiques architecturales de cette construction évoquent en effet plutôt la seconde moitié du 19^{ème} siècle : toiture à croupes, façade percée de cinq travées, encadrements de baies en granite bleu... Cette architecture est d'ailleurs assez proche de celle du bâtiment voisin (rue du Général Lavigne) et a peut-être été influencée par ce dernier. Le bâtiment qui se trouve au fond de la cour est plus récent. L'usage de la brique pour les encadrements de baies témoigne du début du 20^{ème} siècle.

Ce bâtiment a été assez peu transformé depuis sa construction, si ce n'est quelques baies du rez-de-chaussée. Aujourd'hui, ce bâtiment abrite l'école Sainte-Anne, toutefois, il n'a peut-être pas été construit pour cet usage car la disposition des baies du rez-de-chaussée laisse supposer l'existence de deux logements identiques dans ce bâtiment. Le gros œuvre de ce bâtiment est réalisé en moellon de schiste alors que les encadrements de baies et les chaînages d'angles sont réalisés en pierre de taille de granite. Les toitures à croupes et à longs pans sont couvertes d'ardoise. Le bâtiment possède un plan quadrangulaire et s'élève sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier étage et combles. La façade nord du corps de bâtiment principal est rythmée par cinq travées composées de baies quadrangulaires. Deux lucarnes éclairent le comble.

Le bâtiment qui se trouve au fond de la cour est également construit en moellon de schiste. Les quatre baies qui sont percées dans la façade nord présentent des encadrements en brique. Il s'agissait probablement d'un bâtiment abritant les salles de classe.

. Collège Saint-André

La construction du pensionnat Saint-André remonte selon toute vraisemblance à la charnière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Les caractéristiques de l'architecture de ce bâtiment témoignent en effet de cette époque : symétrie, régularité des percements, usage de pierre de taille de granite bleu pour les encadrements de baies...

La construction de ce bâtiment correspond à une période durant laquelle la ville d'Antrain se développe et se dote d'équipements tels que l'hôpital par exemple.

Même si des bâtiments récents sont venus compléter les bâtiments originels, aujourd'hui, ce lieu abrite toujours le collège privé saint-André.

La maçonnerie de ce bâtiment est composée de moellon de schiste alors que les encadrements de baies, les chaînages d'angles et les bandeaux sont réalisés en pierre de taille de granite bleu.

Le pavillon central est couvert d'un toit à croupes alors que les parties latérales, moins élevées, sont couvertes à longs pans. La partie centrale, couverte à croupes, est surmontée d'un clocheton, lui même sommé d'un épi de faitage en zinc. Les toitures sont réalisées en ardoise.

Le bâtiment possède un plan rectangulaire allongé ; un corps de bâtiment est plus élevé. Ce corps de bâtiment s'élève sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier étage et combles alors que les parties latérales, moins élevées, ne possèdent qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un comble.

La façade est du corps principal, donnant sur la cour, est rythmée par trois travées. Trois portes en plein cintre sont percées au rez-de-chaussée alors que des baies quadrangulaires éclairent l'étage. Enfin, deux lucarnes éclairent le comble. Entre les baies de l'étage, se trouve une niche en plein cintre qui abrite une statue de Saint-André et sous laquelle se trouve l'inscription : PENSIONNAT ST-ANDRE.

L'aile nord, qui abritait les salles de classe présente des baies en arcs segmentaires au rez-de-chaussée et des lucarnes en plein cintre dans les combles.

L'aile sud-est beaucoup moins développé n'est percée, en façade est, que d'une seule fenêtre.

Source Service régional de l'inventaire



Cercle antrainais



. Le Cercle antrainais

La construction de ce bâtiment remonte très probablement au début du 20ème siècle, en 1914. Nombreuses sont les caractéristiques architecturales qui témoignent de cette époque de construction : usage de la brique, décor de mosaïque, épis de faîtage en céramique... Par ailleurs, le blason de la ville, créé au début du 20ème siècle, figure sur ce bâtiment.

L'architecte de ce bâtiment est l'architecte départemental Laloy qui a également signé les plans de l'hôpital à la même époque (1911). Son "style" est d'ailleurs aisément identifiable sur ces deux bâtiments.

L'architecture extérieure de ce bâtiment a subi assez peu de modifications depuis son époque de construction.

Le gros œuvre de ce bâtiment est composé de moellon alors que les encadrements de baies sont réalisés en pierre de taille de granite. Un décor de brique polychrome se trouve sur certains encadrements de baies mais également sur les bandeaux, les souches de cheminées et les corniches.

Les toitures à longs pans sont couvertes d'ardoise.

Le bâtiment possède un plan en "L" et s'élève sur deux niveaux : rez-de-chaussée et combles.

La façade sud est percée de trois portes quadrangulaires surmontées d'un fronton dans lequel se trouve l'inscription : "RF/ CERCLE ANTRAINAIS" au-dessus duquel se trouve une baie en plein cintre.

Le pignon sud se termine par un fronton triangulaire en granite dans lequel se trouvent les armoiries de la ville d'Antrain (tiercé en pal, d'azur, d'argent et de gueules, au chef d'hermine, timbré de la couronne murale à cinq tours crénelés d'or, avec la devise « Toujours Antrain »). Ce blason a été créé au début du 20ème siècle par le député-maire René Le Hérissé.

La façade ouest est rythmée par des percements quadrangulaires et semi-circulaires à encadrements de brique et de granite. Une lucarne à demi-croupe est surmontée d'un épi de faîtage en céramique.

Il abrite la salle des fêtes.

Ancien hôpital



. L'ancien hôpital

Cet hôpital fut créé à l'initiative de René Le Hérissé, maire d'Antrain et député de Fougères, pour remplacer le modeste hospice qui existait auparavant à Antrain. Ainsi, la chapelle Saint-Laurent, signalée dès 1540 et située à 500 mètres de la ville, était le dernier vestige d'une maladrerie très ancienne.

Cet hôpital a été construit en 1911-1912 et a diversifié ses activités au fil du temps : création d'une maison de retraite, de repos... Pendant la première guerre mondiale, il fut transformé en hôpital militaire, tout comme les deux écoles de garçons et la salle des fêtes du "cercle antrainais". René Le Hérissé avait refusé que l'hôpital soit béni. En guise de riposte, les catholiques firent donc ériger une grotte de Lourdes face au nouvel établissement. En 1922, le cœur de René Le Hérissé fut déposé dans le vestibule d'honneur de l'hôpital à sa demande.

Inauguré le 30 juillet 1911, le bâtiment a été construit sous la direction de l'architecte départemental Laloy, auteur également du « Cercle Antrainais » et de la maison de retraite de Saint-Brice-en-Cogles. Son "style" est d'ailleurs aisément identifiable sur ces bâtiments.

La maçonnerie de ce bâtiment est composée de moellon équarri de schiste. Les chaînages d'angles sont quant à eux réalisés en pierre de taille de granite bleu.

La toiture à croupes est couverte d'ardoise et l'avant-corps central est surmonté d'un clocheton.

Le bâtiment possède un plan rectangulaire régulier et s'élève sur quatre niveaux : cave, rez-de-chaussée surélevé, premier étage et combles.

La façade principale, ouest, est rythmée par trois travées principales.

Le rez-de-chaussée est percé d'une porte centrale surmontée d'un auvent couvert d'ardoise. De part et d'autre de cette porte, il existe une grande fenêtre en arc surbaissé composé de brique et de granite. Cinq baies quadrangulaires à encadrements de granite sont percées à l'étage. Des lucarnes à la forme très particulière ("en pointe") éclairent le comble.

La partie centrale forme un léger avant-corps qui est surmonté d'un toit en pavillon lui-même couronné d'un clocheton. Sous la toiture, il existe un moulage représentant plusieurs personnages dont une femme accueillant des enfants dans ses bras. Cette représentation évoque vraisemblablement la fonction du bâtiment. Sous ce moulage, se trouve l'inscription : HOSPICE-HOPITAL/ RENE LE HERISSE.

Actuellement des travaux sont en cours sur la façade principale pour créer une extension contemporaine servant d'accueil.

Source Service régional de l'inventaire

Hôtel GrandMaison



. Hôtel Grand Maison

Il semblerait que ce bâtiment ait été remanié au 18ème siècle. Toutefois, sa construction pourrait être plus ancienne et remonter au 17ème siècle. Ainsi par exemple les pignons débordants ou encore la présence d'une tour d'escalier à pans coupés à l'intersection des deux corps de bâtiment témoignent de cette époque de construction.

La partie nord-est de la construction a d'ailleurs été allongée, probablement au 18ème siècle, car le chaînage d'angle de l'ancien bâtiment est encore très visible. De plus, il subsiste quelques modillons de la corniche d'origine sur la partie la plus proche de la tour. Le bâtiment du 17ème siècle possédait donc déjà un plan en "L", toutefois la partie nord était moins importante qu'aujourd'hui.

Le bâtiment conserve des caractéristiques architecturales qui évoquent le 18ème siècle particulièrement les linteaux des baies en arcs segmentaires.

D'après Paul Banéat, ce bâtiment serait l'ancien auditoire de la seigneurie de la Ballue à Bazouges-la-Pérouse.

Au début du 20ème siècle, ce bâtiment abritait l'Hôtel Grand'Maison exploité par E. Boschet et qui était très réputé, notamment pour sa cuisine.

Le bâtiment a subi de nombreux remaniements intérieurs et extérieurs (principalement sur la partie ouest qui correspond probablement à d'anciennes dépendances). Il a abrité Antrain Communauté jusqu'en 2018. Aujourd'hui, les locaux de la mairie de Val-Cousenon s'y sont installés.

Immeuble à logements



Immeuble à logements – 23-25 Rue René Le Hérisse

La construction de cet immeuble remonte selon toute vraisemblance à la charnière des 19ème et 20ème siècles. Ses caractéristiques architecturales témoignent en effet de cette époque de construction : régularité des percements, façade organisée en travées, linteaux des baies en arcs segmentaires... De plus, la pente de toiture relativement forte et la forme de l'escalier, en bois à balustres, attestent également cette époque de construction.

Par ailleurs, ce bâtiment existait déjà lors de la réalisation du premier cadastre de la commune en 1823.

Au vu des dimensions imposantes de ce bâtiment, il semble que sa fonction d'origine ait été la même que celle qu'il conserve aujourd'hui, c'est-à-dire un immeuble à logements.

D'autre part, la partie sud du rez-de-chaussée était occupée par un commerce ainsi qu'en témoigne la grande baie (devanture) de cette partie.

Cette époque de construction est assez bien représentée dans la ville d'Antrain puisqu'il existe quelques constructions contemporaines de celle-ci dans les rues Saint-Denis ou de l'Aumallerie par exemple.

Comme la quasi totalité des constructions de la commune, cet immeuble est élevé en moellon de schiste ; les encadrements de baies, chaînages d'angles et bandeaux sont quant à eux réalisés en pierre de taille de granite.

Le toit à longs pans est couvert d'ardoise et présente une pente relativement accentuée.

Le bâtiment possède un plan rectangulaire et s'élève sur cinq niveaux : cave, rez-de-chaussée, premier étage, second étage et combles.

La façade ouest, sur la rue René Le Hérisse, est rythmée par quatre travées. Les baies possèdent des linteaux en arcs segmentaires et des bandeaux marquent les différents niveaux.

Le rez-de-chaussée est percé d'une porte centrale ; la partie nord est percée d'une fenêtre alors que la partie sud est percée d'une grande baie qui évoque l'existence d'une boutique.

Les premier et second étages sont percés de quatre fenêtres dont les linteaux sont en arcs segmentaires. Deux grandes lucarnes éclairent le comble.

A l'intérieur, un escalier central, situé face à la porte du rez-de-chaussée, dessert les différents niveaux. Il est en bois, à balustres plates et doubles.

Source Service régional de l'inventaire



Maison



Maison - 1 rue de Pontorson

La construction de ce bâtiment remonte probablement à la première moitié du 16^e siècle. Il s'agit de l'un des rares spécimens de constructions à pan de bois de la ville d'Antrain. Seules quelques autres constructions de la même rue (18 rue de Pontorson par exemple) présentaient ou présentent encore cette spécificité.

Cette construction se trouve au cœur de la ville d'Antrain, à proximité de l'église, ce qui explique probablement son ancienneté. Ainsi, c'est vraisemblablement dans cette partie de la ville que se trouvaient les constructions primitives. Le bâtiment voisin, situé au numéro 2 place Clémenceau, remonte d'ailleurs également au 16^{ème} siècle.

Certains éléments architecturaux d'origine de la construction, tels le décor des entretoises, la forme des pigeatres ou encore les visages et motifs végétaux sculptés sur les murs latéraux en granite témoignent de l'architecture de la fin du 15^{ème} siècle ou du début du 16^{ème} siècle.

Lors de sa construction, ce bâtiment abritait probablement, à l'instar de nombreuses constructions urbaines à pan de bois, un commerce au rez-de-chaussée et des parties d'habitation à l'étage. L'implantation de ce bâtiment, à proximité de l'église et de la place du marché, devait être propice à une activité commerciale. Au début du 20^e siècle, ce bâtiment abritait le bureau de tabac Derail.

Aujourd'hui, le rez-de-chaussée de ce bâtiment a été complètement transformé et il est très difficile d'imaginer à quoi ressemblaient les percements d'origine de ce niveau (au vu de l'époque de construction du bâtiment, sans doute était-il percé d'une porte et d'une grande ouverture avec un étal en pierre ou en bois).

Le pignon ouest de cette construction témoigne d'une maçonnerie réalisée en moellon de schiste et de granite. Le rez-de-chaussée de la façade sud et les chaînages d'angles sont quant à eux construits en pierre de taille de granite. Le mur gouttereau sud est réalisé à l'étage, en pan de bois, c'est-à-dire un mélange de terre et de paille (torchis), maintenu par des quenouilles en châtaignier.

La toiture à longs pans est couverte d'ardoise.

Le bâtiment possède un plan quadrangulaire régulier. Il s'élève sur quatre niveaux : cave, rez-de-chaussée, premier étage et comble.

La façade sud présente un rez-de-chaussée percé d'une grande devanture commerciale contemporaine. L'étage a conservé sa structure en pan de bois. Trois baies quadrangulaires y sont percées et éclairent ce niveau. Entre le rez-de-chaussée et l'étage, au niveau d'un léger encorbellement, se trouvent des entretoises moulurées. Le mur en granite sud-ouest épouse ce léger encorbellement et porte à cet emplacement un décor végétal et de visages humains. Au sommet du premier étage, il existe encore également des pigeatres.

Le mur pignon ouest est aveugle. Les façades nord et est sont mitoyennes des constructions voisines.

Maison



Maison - 11 rue de L'Aumallerie

La construction de ce bâtiment est datable de la charnière des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Son architecture présente en effet des caractéristiques propres à cette époque de construction : façade régulière à trois travées, percements symétriques, encadrements de baies en pierre de taille de granite bleu...

Ce bâtiment a remplacé une construction antérieure. En effet, en 1823, lors de la réalisation du cadastre napoléonien, il existait à cet emplacement deux constructions accolées l'une à l'autre.

La maçonnerie de ce bâtiment est composée de moellon de schiste ; les encadrements de baies et les chaînages d'angles sont quant à eux réalisés en pierre de taille de granite. La façade principale, ouest, est recouverte d'un enduit.

Le toit à croupes est couvert d'ardoise ; une corniche à modillons se déroule sous la toiture.

Le bâtiment possède un plan carré et s'élève sur quatre niveaux : cave, rez-de-chaussée, premier étage et combles.

La façade ouest, sur rue, est rythmée par trois travées composées de baies quadrangulaires. Le rez-de-chaussée possède une porte centrale qui donne accès à la construction. A l'étage, une porte-fenêtre centrale possède un balcon dont le garde-corps est métallique. Le comble est éclairé par trois lucarnes.

Deux très hautes souches de cheminées s'élèvent au-dessus de chaque pignon ; elles sont réalisées en granite.

La façade est, sur jardin, n'est pas enduite contrairement à la façade sur rue. Elle est percée de baies quadrangulaires à encadrements de granite ; une lucarne centrale éclaire le comble.

Source Service régional de l'inventaire



20 rue de l'église, ancien relais de poste

Cette maison présente des caractéristiques architecturales propres à la charnière des 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Ainsi, par exemple, la porte en plein cintre, le décor de double accolade du linteau de la fenêtre du rez-de-chaussée ou encore l'appui saillant de la fenêtre de l'étage témoignent-ils de cette époque. Par ailleurs, le décor de la cheminée qui se trouve dans la salle est également tout à fait caractéristique de cette époque de construction : corbeaux à double ressaut, décor de visages sculptés, corniche au-dessus du linteau...

L'angle nord-est de la construction présente un pan coupé qui pourrait être la conséquence d'un plan d'alignement ou d'un élargissement de la rue. En effet, sur le cadastre napoléonien de 1823, il existait, à cet emplacement, une petite excroissance, peut-être un cabinet, des latrines ou bien l'escalier ? En effet, au vu de l'existence d'une fenêtre à l'étage, il semble que ce niveau ait été un niveau d'habitation ; un escalier en vis permettait sans doute l'accès à ce niveau. L'abbé Jarry mentionne le fait que ce bâtiment aurait abrité un relais de poste. Le linteau de la cheminée est orné de motifs de cordons qui pourraient évoquer l'activité toilière de la ville aux 16^{ème}-17^{ème} siècles. Dans ce cas, cette maison pourrait être celle d'un tisserand. Au 20^{ème} siècle, elle abrite une des nombreuses épiceries d'Antrain jusqu'à la fin des années 50.



Maison - 2 place Clémenceau

Ce bâtiment était appelé "Logis de la Cour-Guinetaie" par l'abbé Jarry. La construction de ce bâtiment est datable du 16^{ème} siècle. Il présente en effet les caractéristiques architecturales de cette époque : forte pente de toiture, tour circulaire couverte d'un toit en poivrière, porte en arc brisé...

Le bâtiment est figuré sur le premier cadastre communal (1823). Il possédait alors le même plan qu'aujourd'hui. Il existait à cette époque un grand jardin à l'arrière du bâtiment, à l'ouest. A cette époque, de "petites halles" se trouvaient devant la cour du bâtiment (à l'est). Le bâtiment présente les attributs d'un logis noble : tour d'escalier, écus au-dessus de la porte d'entrée...

Le bâtiment a subi quelques transformations au cours du 20^{ème} siècle : enduit ciment recouvrant les maçonneries notamment. De plus, une construction enduite est venue s'appuyer sur le pignon nord de la construction. L'avenue Kléber a été percée au nord de cette construction sans la détruire.



Maison - 9 Rue de l'Aumallerie

Cette maison a été construite en 1774, ainsi qu'en témoigne une inscription située au dessus de la porte d'entrée. Cette inscription nous permet également de connaître l'identité des commanditaires du bâtiment, il s'agit de Me JARRY DE LA MORINAIS et de son épouse ANNE CAILLE.

Ce bâtiment est figuré à cet emplacement sur le cadastre napoléonien de 1823, toutefois, à cette époque, une aile en retour d'équerre se trouvait au nord-est de la construction. Elle n'existe plus aujourd'hui. De plus, deux constructions se trouvaient à l'est de celle-ci en 1823. Elles ont aujourd'hui disparu. La parcelle associée à ce bâtiment est donc aujourd'hui beaucoup plus grande que la parcelle d'origine puisqu'elle est le fruit de la réunion de plusieurs parcelles différentes.

Des croquis réalisés en 1977 nous permettent de connaître l'organisation interne du bâtiment. Il était composé de deux pièces principales par niveau ; un escalier en bois qui desservait les différents niveaux se trouvait en partie centrale de la construction. La pièce est du rez-de-chaussée conservait à l'époque une cheminée en marbre.

L'architecture de ce bâtiment (façade soignée, organisée en travées) ainsi que son emplacement (ancienne place du marché) témoignent du rang des commanditaires. Cette propriété a appartenu à M. Jenouvrier, notaire et père du sénateur Léon Jenouvrier qui était avocat à Rennes. Il devint sénateur d'Ille-et-Vilaine en 1907, puis, il fut vice-président du Sénat entre 1921 et 1924.

En terme d'architecture, ce bâtiment n'a pas subi de transformations majeures, si ce n'est l'ajout de pavillons latéraux construits en brique, probablement au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Par ailleurs, le rez-de-chaussée du pavillon Est est aujourd'hui devenu un garage.

Le gros œuvre de ce bâtiment est élevé en moellon de schiste alors que les encadrements de baies et les chaînages d'angles sont réalisés en pierre de taille de granite. Deux pavillons latéraux sont majoritairement réalisés en brique. Les toitures à croupes sont couvertes d'ardoise.

Ce bâtiment possède un plan quadrangulaire. Il s'élève sur quatre niveaux : cave, rez-de-chaussée surélevé, premier étage et comble.

La façade sud est rythmée par cinq travées, composées de baies surmontées d'arcs segmentaires. La cave est éclairée par deux soupiraux grillés en arcs segmentaires ; une porte en plein cintre centrale donne accès à cette partie. L'accès à la porte d'entrée se fait par un perron composé de deux volées de marches parallèles à la façade. De part et d'autre de cette porte, se trouvent deux fenêtres. Au-dessus de la porte d'entrée, un pierre de granite présente l'inscription suivante : "Me JARRY DE LA MORINAIS Ne Pr De ANNE CAILLE SON ÉPOUSE 1774". Le premier étage est percé de cinq fenêtres surmontées d'arcs segmentaires. Enfin, trois lucarnes éclairent les combles. Les ailes latérales sont percées de baies en plein cintre.

Le rez-de-chaussée est divisé en deux grands espaces entre lesquels se trouve l'escalier en bois central qui dessert l'étage et les combles. La pièce Est possédait une cheminée en marbre sur le pignon est. A l'ouest, se trouvaient une cuisine et un couloir en partie nord.

A l'étage, il existait trois chambres ainsi qu'un cabinet aménagé à l'avant de l'escalier. Les pavillons latéraux constituaient probablement des annexes à la construction principale.

Source Service régional de l'inventaire



Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire. Les caractéristiques de l'habitat correspondent principalement à l'architecture de la fin de la 2ème moitié du 19ème formant des alignements en front de rue.

• Maisons à pans de bois



Certaines maisons de la ville (rues de Pontorson et de la Filanderie) attestent encore l'existence d'un autre matériau de construction : le pan de bois (torchis : mélange de terre et de paille tenu par des quenouilles en châtaignier). Ces maisons correspondent aux constructions les plus anciennes de la ville et remontent au 16ème siècle.
Source Service régional de l'inventaire

• Maisons antérieures au 18^{ème} siècle



Plusieurs constructions situées dans les rues René Le Hérissé, de l'Aumallerie ou encore Saint-Denis témoignent de l'architecture de la fin du 18e siècle ou du début du 19e siècle.

Caractéristiques : façades organisées en travées, linteaux des baies en arcs segmentaires...

Source Service régional de l'inventaire

Typologie du bâti

La typologie a pour but de globaliser les caractéristiques récurrentes de l'architecture ancienne d'une commune, d'une région... Elle permet de mettre en avant les grandes lignes architecturales, les divers types de construction qui se déclineront en de nombreuses variantes suivant le territoire. Les caractéristiques de l'habitat correspondent principalement à l'architecture de la fin de la 2ème moitié du 19ème formant des alignements en front de rue.

▪ Maisons du 19ème siècle et début du 20ème siècle.

A partir du 19ème siècle, les voies de communication se développent. Ainsi le bourg de Antrain voit s'édifier le long des routes principales un bâti aux caractéristiques de cette époque.

Ce sont des habitations influencées par l'architecture urbaine avec des constantes de styles caractéristiques qui se maintiendront tout le 19ème siècle avec un essor important vers le 3ème ¼ du siècle et qui se prolongeront même au début du 20ème siècle, provoquant une certaine uniformisation des bourgs bretons :

- . Volumétrie et mitoyenneté du bâti ;
- . Construction en front de rue ;
- . Maison constitué d'un rez-de-chaussée + étage + comble ou maison à rez-de-chaussée+comble sur 2 niveaux et 3 travées ;
- . Composition symétrique des façades entre travée et niveau;
- . Encadrement des baies en granit et linteau en granit.
- . Présence d'un bandeau et de corniche.
- . Introduction d'un nouveau matériau : la brique.

Un nombre important de bâtiments de la commune date de la seconde moitié du 19ème siècle ou bien du début du 20ème siècle. Ces maisons ont été édifiées à l'époque du développement de la ville (rues René Le Hérisse, de Fougères, boulevard Général de Gaulle, avenue Kléber...).

Maisons de maîtres

Elles datent de la fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, d'un étage et de combles. Elles se caractérisent par :

- Une volumétrie imposante ;
- Une rigueur symétrique de la façade ;
- Une toiture à croupe (à 4 pans) ;
- De larges cheminées ;
- Des lucarnes ouvragées pour éclairer les combles.

Maisons type balnéaire

La date de construction de ce bâtiment semble remonter à la charnière des 19ème et 20ème siècles. En effet, l'usage de brique sur la façade (linteaux, bandeaux, corniche) à des fins décoratives ainsi que le traitement particulièrement soigné des toitures évoquent cette époque de construction. Ces éléments ne sont pas sans rappeler l'architecture balnéaire qui se développe à la même époque en bord de mer ; en effet, l'architecture de ce bâtiment rappelle celle de nombreuses villas balnéaires construites à la même époque avec les toitures à croupes et en pavillon.



Typologie du bâti

▪ Les commerces ou boutiques

De nombreux commerces existaient dans le bourg, comme aujourd'hui. Pour marquer cette activité, la façade se parait d'une grande ouverture vitrée à l'encadrement en granit avec une menuiserie comprenant une porte et une fenêtre combinée.

Certains commerces possédaient une belle devanture ouvragée en bois peint.

Une forme d'enseigne pour identifier le commerce était aussi un bandeau où était inscrit le nom du commerce. Il existait de nombreux commerces ainsi qu'en témoignent les devantures de boutiques encore existantes et les cartes postales du début du 20^e siècle qui montrent une activité commerciale assez intense. Ces activités professionnelles ont une incidence sur l'architecture (dimensions, qualité, distribution) des bâtiments habités par ces différents types de personnes.



▪ Les maisons à porches

Il s'agit d'une entrée traversante d'une façade à l'autre dans la largeur de la maison. Les maisons étant mitoyenne les unes les autres, ce passage permettait d'accès à la cour ou au jardin situé à l'arrière de la maison.

▪ Les maisons à angle

Les maisons d'angle résultent directement des remaniements apportés au bourg au milieu du 19^{ème} siècle, avec la construction des routes. Cet axe principal de Mauron à Paimpont, et ses liens avec les autres rues du bourg, a formé des carrefours, places de choix pour les commerces installés aux angles.



▪ Les fermes

Quelques anciennes fermes sont encore visibles par la présence des dépendances à vocation agricoles (étables).



• Les lucarnes



• Les ouvertures



• La toiture à mansart



• Perron



• Angle coupé



• Souches de cheminées, épis de faîtage



• Le faîtage et les épis de faîtage

L'épis est un élément de décor, en zinc ou argile, placé à la croisée des arrêtes de la toiture et du faîtage. Quelques éléments en poterie vernissée sont visibles.

• Le perron

Il s'agit d'un petit escalier de pierre se terminant par une plate-forme devant l'entrée principale d'un bâtiment.

Détails et décors architecturaux

Autour de la toiture, maçonnerie et ouverture

• Les matériaux

Traditionnellement à Antrain la maçonnerie est en moellon de schiste et les encadrements et chaînage d'angle en granit. Au début du 20^{ème} siècle de nouveaux matériaux apparaissent : briques, granit sur les façades pour se démarquer et créer un nouveau jeu esthétique.

• Les lucarnes

La lucarne est l'ouverture, emprise dans la toiture et au fil du haut du mur de la façade. Elle permet l'accès aux combles ou grenier par l'extérieur. Et n'est pas une source de lumière. Plusieurs modèles se côtoient : très ouvragés en zinc et plus simple en bois.

• Les corniches

La corniche est une ornementation en saillie située en haut du mur de la façade. Cela offre un décor en relief.

• Les menuiseries anciennes

De beaux modèles d'anciennes portes, fenêtres et volets jalonnent les rues de Antrain. Leurs dessins sont des éléments à conserver et à reproduire à l'identique lors de travaux.

• La toiture à croupe ou mansarde

A croupe : réservée aux maisons couses, dite de maître, il s'agit d'une toiture à 4 pans.

A mansart : Une rupture de pente caractérise ce type de toiture : d'un versant comme de l'autre, un toit à la Mansart est constitué de deux parties : d'un **brisis** - qui continue en quelque sorte la façade maçonnée, presque vertical -, et le **terrasson**, partie supérieure moins pentue. Les toits à la Mansart de la période haussmanienne (19^{ème} siècle), à Paris, en zinc, portent des terrassons assez plats, formant en quelque sorte des « terrasses ». Ils permettent d'aménager des chambres mansardées. Parfois, des toits simples sont transformés en toits à la Mansart.

• Les enduits

L'idée que les façades des maisons en pierres doivent être laissées en pierres apparentes est fautive. Certaines maisons sont prévues pour être enduite d'un mortier de chaux, sable/terre. L'indice : les pierres d'encadrement des ouvertures et de chaînage des angles sont en saillie du mur.

• La ferronnerie

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat urbain à travers les gardes de corps des fenêtres, sur les portes, les balcons, les grilles de clôture,...

• Les souches de cheminée

En granit, schiste ou brique, la souche de cheminée est l'élément le plus haut de la maison et fait partie intégrante de la construction et reçoit une attention décorative.

• Le bandeau en granit

Sur la façade, entre le RDC et l'étage, un bandeau en saillie du mur sert d'élément de décor.

• Les angles arrondis ou biaisé

Les angles arrondis permettent le passage de véhicules sans cogner contre le mur.

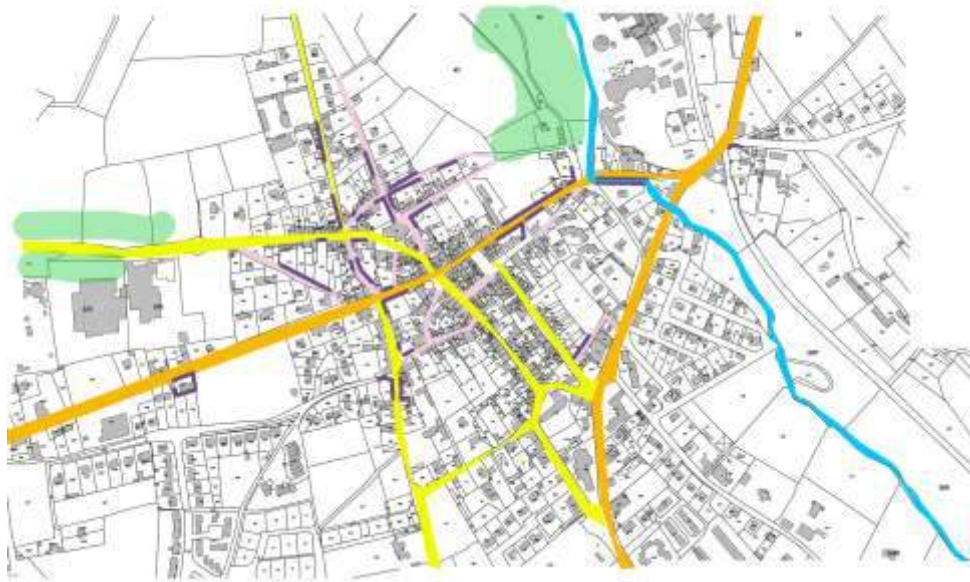
• Les linteaux historiés

Les linteaux sont une véritable source d'information sur l'histoire de la maison. Par leur forme ou matériaux mais aussi par les gravures réalisées. Ainsi, ils portent une date, le nom des propriétaires,

• Les chasse roues

Pour éviter aux véhicules de venir cogner contre les murs des bâtiments, une pierre est posée au sol à l'angle pour y remédier.

Environnement paysager



- Espace enherbé (parc, jardins)
- La Loysance
- Venelle
- Murs



Des éléments participant à la création d'une ambiance urbaine :

- . Certains éléments du bâti : les murs de clôture qui structurent l'espace et offrent un cheminement intimiste dans des venelles.
- . Le quartier de Loysance avec la rivière, le pont, le lavoir dans un cadre naturel (herbe, arbres);
- . Les aménagements de voirie simples et sobres, tout au même niveau route/trottoir avec des matériaux autre que le bitume et sans trottoir et en privilégiant les zones enherbées et les vivaces pour diminuer les coûts et le temps d'entretien.
- . Les espaces enherbés: les jardins privés (Rue Saint Denis, Rue René Le Hérissé,...);
- . La forte présence de l'arbre qui accompagne et dissimule légèrement le bâti (près des parkings, lotissements, places, entrées du bourg, ...)

Les actions à privilégier :

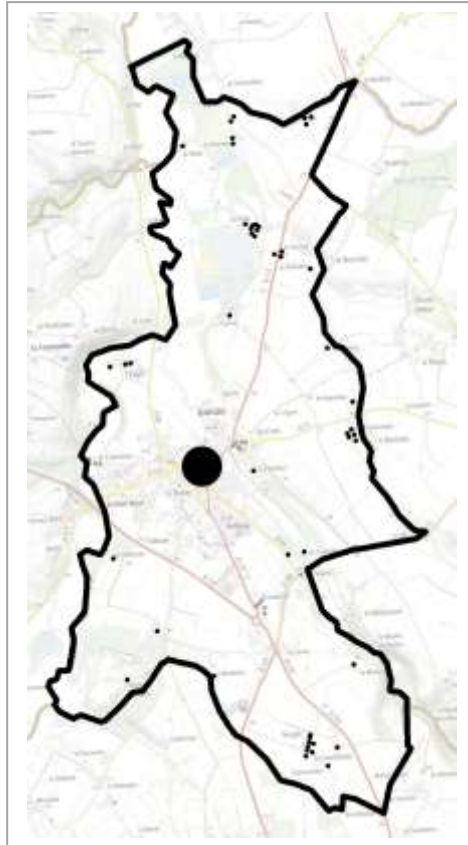
- . Les abords des maisons : une liaison douce entre le domaine privé et public (végétaux aux pieds des murs en plantation en pleine terre, arbres ...) et non des bacs ou pots de fleurs trop artificiels ;
- . Les rues/ruelles ponctuées de plantes arbustives et de vivaces, et de zones enherbées coupent l'effet " trop minéral " ou cachent les éléments architecturaux disgracieux ou modernes. L'idée est faire entrer la nature dans le centre-ville dans l'esprit "bourg-jardin".
- . Le traitement du sol des parkings : il faut éviter les matériaux de couleurs différentes qui a un rendu trop sophistiqué.
- . Les clôtures doivent être sobres : soit un muret et grille de fer quand ils existent ou des végétaux avec une barrière en bois peint.



Les villages de Antrain

Implantation et morphologie

- Bourg
- Habitat (1 foyer)



• Définition du village

Un village est une agglomération d'habitations en Bretagne que l'on désignerait ailleurs sous l'appellation de hameau ou lieu-dit.

• Implantation des villages

On constate sur la carte ci-contre que l'habitat est très dispersé et regroupé sur le territoire communal, sauf dans le pourtour du centre. La plupart des hameaux ne comptent qu'une cellule d'habitation voire deux (La Baronnerie, La Pitoisière, Les Landelles, Le Homme, La Motte, Villaloup,...) D'autres peuvent compter jusqu'à une dizaine de foyers (Neuglé, La Guermondaise, La Folie). L'habitat est principalement concentré dans le centre bourg de Antrain et non en campagne.

• Morphologie

Pour les hameaux à plusieurs cellules d'habitation (maison d'habitation + les dépendances), le bâti s'étire le long d'une voie de communication soit en dijon sur rue (Neuglé) soit en front de rue (La Folie).



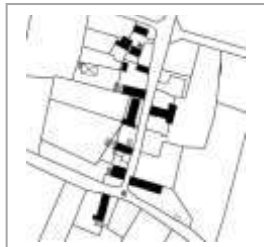
La Folie



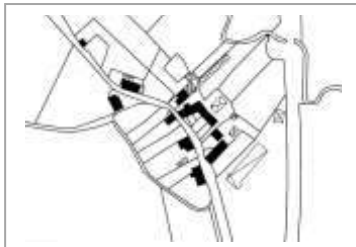
Neuglé

• Morphologie

Habitat regroupé



Neuglé



La Folie

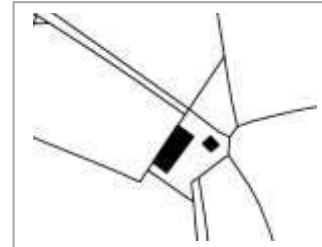


La Guermondaise

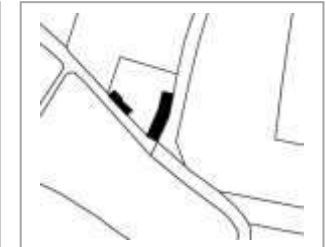
Habitat unique isolé



Les Landelles



La Pitoisière



La Baronnerie

La construction de l'habitat rural

Les matériaux de construction et leurs variations subtiles définissent autant que la typologie le caractère propre du bâti. De plus le matériau est un indicateur géologique.

• Les murs

▫ Les matériaux : les murs sont montés en moellons selon la nature du sous-sol du lieu. A Antrain, le sous-sol est composé de schiste. De là, plusieurs appareillages sont visibles :

▫ L'appareillage (disposition des pierres entre elles) : la pierre est appareillée de façon très différente selon l'époque et le type de bâtiment, devenant même un élément de décor en soi :

- Appareillage irrégulier : la maçonnerie est constituée de moellons (pierre peu taillée), de pierres de calages et de mortier de terre, et seules les pierres d'encadrement des baies, de chaînages d'angle sont taillées sur plusieurs faces.
- Appareillage régulier : pierres taillées et posée en lits rangés.

Les chaînes d'angle sont très fréquentes sur les bâtiments et sont majoritairement en pierre taillée de granit.

• Les ouvertures

Les modèles d'encadrements varient selon la destination du bâtiment et son époque. Les matériaux utilisés sont le granit pour les logis et le bois pour certaines dépendances agricoles ou maisons plus modestes.

• La toiture

Le matériau utilisé est l'ardoise.

• Les souches de cheminée

Elles sont montées en moellons de schiste pour la plupart.

• Les ouvertures



Le Homme



La Folie



La Choletais



Le Homme



La Monsulais

Maisons à
du 18ème
siècle et
19ème
siècles



Neuglé



La
Pitoisière



Launay



Le Homme



Launay



La Folie

Maisons
de la fin
du 19ème
siècle et
début du
20ème



Le Homme



Couesnon



La Guermondais



La Folie

Les
Landelles



La Baronnerie



Minoterie - L'Angle



La Futais

Typologie du bâti

par époque de construction

Quelques éléments sont visibles de constructions édifiées aux 16ème et 17ème siècles. Puis au 19ème siècle de nouvelles de constructions viennent s'ajouter ou bien les constructions plus anciennes sont remaniées. Les remaniements continueront au 20ème siècle.

Maisons des 18ème et 19ème siècles

Au 18ème siècle, les ouvertures des façades s'agrandissent et s'organisent symétriquement. Ces maisons recherchent une certaine symétrie dans l'organisation de leur façade. La façade comprend souvent deux porte encadrées chacune pour une fenêtre et une gerbière voire une lucarne. Ces bâtiments étaient soit un double logis ou soit une partie était réservée aux hommes et l'autre aux animaux (chacun son accès). Donc au-dessus, les gerbières permettaient d'accéder au grenier. Parfois une lucarne permettait l'accès sous le toit.

• Maisons de la seconde moitié du 19ème et début du 20ème siècle

. Maisons à étage : Elles sont de type rez-de-chaussée avec un étage et des combles. La façade de ces maisons est ordonnancée en stricte symétrie (même proportion des ouvertures, appareillage régulier des jambages). Elles comptent trois travées. Cette architecture uniformise le territoire breton.
. Maisons basses: la façade est rythmée par une porte, une fenêtre ou deux, une gerbière et une souche de cheminée. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, accueillant une pièce de vie, surmonté d'un grenier.

Typologie du bâti

Manoirs

Manoir de la Choletais



Manoir de la Choletais a été construit en 1528 pour G. Le Camus. Ainsi, à l'intérieur, sur une poutre, se trouve l'inscription suivante : "L'an 1528 Me Geoffroy Le Camus fit faire ce logis. Dieu ait son âme".

Le manoir de la Choltais appartenait à la famille Le Camus en 1528, puis aux Boulain en 1635. Durant la seconde moitié du 17^e siècle, le manoir est entre les mains de la famille Douart, seigneurs de la Morinaye puis, aux du Bois le Bon en 1700. En 1763, le manoir est vendu par cette famille aux Tuffin, seigneurs de Sesmaisons. Ils en demeurent propriétaires jusqu'à la Révolution française.

Le bâtiment est composé de plusieurs parties qui ne sont pas tout à fait contemporaines les unes des autres.

En effet, la partie la plus ancienne, datée 1528, correspond à la partie sud du bâtiment actuel. Sur cette partie, en façade est, subsistent une porte en anse de panier surmontée d'un décor d'accolade ainsi qu'une fenêtre grillée dont le linteau est lui aussi surmonté d'une accolade. Ce type de baies est caractéristique de l'architecture du début du 16^e siècle.

La partie en retour d'équerre, au sud-est, est peut-être un peu plus récente et sa construction pourrait remonter au début du 17^e siècle. L'existence d'une porte en plein cintre à double rouleau avec encadrement chanfreiné témoigne de cette époque.

D'après la tradition orale, la partie nord du bâtiment serait plus récente et remonterait au 18^e siècle. Pourtant, la présence d'un pignon débordant semble attester une époque plus ancienne.

La croix qui se trouve dans le parc porte l'inscription et la date suivantes : "PLACEE PAR JACQUES BOULAIN S DU PLESSIX 1633 PROPRIETAIRE DE LA CHOLTAIS".

Le manoir de L'Angle correspond à un site très ancien ; après avoir appartenu à la famille de Porcon, il passe aux mains des du Gué en 1506 puis, passe par alliance aux de la Marzelière en 1567. Cette même famille possédait encore le manoir en 1604.

Le manoir a été très remanié et a subi un incendie ce qui rend son interprétation et sa datation précises difficiles. Toutefois, certains éléments d'origine encore en place permettent de faire remonter sa construction au 15^e siècle. Il s'agit par exemple de la ferme de charpente qui se trouve en partie ouest du bâtiment ou encore de la fenêtre en arc brisé de la façade nord ou bien encore de la cheminée sur le mur gouttereau sud. Ces trois éléments indiquent que ce manoir était probablement un manoir à salle basse sous charpente. Ainsi, le décor de la ferme de charpente et en particulier du poinçon laisse supposer que cette charpente était apparente. De plus, dans ces salles sous charpente, la cheminée était en général positionnée sur l'un des murs gouttereaux et non sur les murs pignons. Le type de la charpente, à poinçon long avec des liens courbes qui unissent les arbalétriers à la partie haute du poinçon, permet de faire remonter la construction du manoir à la première moitié du 15^e siècle. En effet, il existe d'autres exemples de ce type au manoir du Boberil à l'Hermitage par exemple. La présence d'étagères latérales de part et d'autre de la cheminée située sur le mur gouttereau sud du rez-de-chaussée corrobore cette datation puisque ce type d'équipement, destiné à poser les chandeliers ou lampes à huile, tend à disparaître vers le milieu du 15^e siècle, à cause du développement du mobilier. Ce type de manoir, à salle basse sous charpente, consistait le plus souvent en une salle directement sous la charpente, équipée d'une cheminée sur un des murs gouttereaux (murs les plus longs), associée à une ou plusieurs chambres latérales en demi-niveau. Ce type de bâtiment était particulièrement fréquent dans le Comté de Rennes au 15^e siècle ; dans toute la région, il existe aujourd'hui environ une cinquantaine d'exemples connus de manoirs à salle basse sous charpente. Ils ont principalement été construits avant 1450, après cette date, le modèle commence déjà à "s'essouffler". Ce type de manoir est relativement complexe à identifier car toutes les salles basses sous charpente ont subi des réaménagements. Parfois, peu de temps après leur construction (17^e siècle), ces salles sous charpente ont reçu un plancher afin de gagner en confort (éviter les pertes de chaleur).

En 1823, lors de la réalisation du premier cadastre de la commune d'Antain, le site de l'Angle était encore composé du manoir constitué de deux bâtiments perpendiculaires l'un par rapport à l'autre et d'un moulin à eau au nord, qui était implanté sur le Couesnon. Ce manoir, à l'instar de nombreux autres manoirs à salle basse sous charpente, a été très remanié. Ainsi, les baies de la façade sud ont été très reprises et de nouveaux percements ont été ajoutés au cours du 19^e siècle. Par ailleurs, la partie ouest a été réaménagée au début du 20^e siècle ; le décor de la cheminée qui se trouve à l'étage de cette partie sur le pignon ouest en témoigne.

Manoir de L'Angle



Détails et décors architecturaux

• Eléments architecturaux et décoratifs

Autour de la maçonnerie, des ouvertures et toiture



La Guermondaise



Le Tronçon



Launay



La Folie



La Pitoisière



Le Homme



La Folie



La Pitoisière



La Choletais



Neuglé



La Choletais



• La forme des portes

L'essentiel du décor se concentre sur les ouvertures. L'encadrement des portes a reçu un soin particulier : linteau chanfreiné, à arc cintré, gravé de la date de construction et du nom du propriétaire, accolade,... Ces éléments de décors sont un indicateur de datation des bâtiments (arc cintré pour les 16-17ème siècles ; linteau droit pour les 18-19ème siècles). La taille des fenêtres est aussi un indicateur : de petites dimensions aux 16-17ème siècles, elles s'agrandissent les siècles suivants (toujours plus hautes que larges).

• Les protections

Des moellons de quartz disposés en forme de croix ou une niche à vierge creusé dans la façade de la maison, ce sont des éléments décoratifs mais aussi de croyances.

• Les linteaux gravés

Une véritable source d'information sur l'histoire de la maison : leur forme, matériaux, gravures réalisées. Ainsi, il porte une date, le nom des propriétaires,....

• Les épis de faîtage et tuiles faîtière

Pièce qui couronne un faîtage de toiture, aux extrémités de la ligne de faîte du toit. Ils peuvent être en argile ou zinc. C'est un élément de décor.

• Les menuiseries

Quelques modèles de menuiseries anciennes sont visibles sur les façades. Surmontée d'une imposte vitrée (partie fixe), la partie mobile propose un décor à relief avec une surface vitrée. Elles peuvent servir de modèles lors de remplacements de menuiseries.

▫ Pour les fenêtres :

- Quand le vitrage n'existait pas encore, les menuiseries étaient massives. La fenêtre était composée de volets pivotants réalisés grâce à des assemblages de planches. A l'origine, la croisée permettait la mise en place de 4 volets.

- Puis vient l'apparition timide du vitrage vers la fin du 18ème siècle et au début du 19ème siècle. Là, le vitrage se pose dans des endroits inaccessibles (dans les parties hautes).

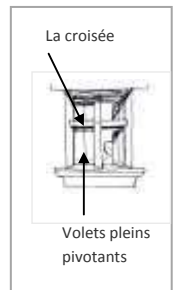
- Au 19ème siècle, les fenêtres s'agrandissent et l'approvisionnement en vitrage est plus aisé. Six carreaux sont placés sur la fenêtre.

▫ Pour les portes :

- Porte pleine à lames (assemblage de planches fixées et maintenues sur 2 ou 3 traverses sur la face intérieure grâce à des chevilles de bois).

- Porte avec une imposte. C'est-à-dire une partie vitrée, fixe ou mobile, au dessus de la partie pleine. Ce style apparaît au 18ème et se diffuse au 19ème siècle.

Les menuiseries anciennes doivent servir de modèles pour les travaux de restaurations des portes et fenêtres notamment par leur forme et leur dessin.



• Les grilles défensives

La ferronnerie est un détail important dans l'habitat rural. Le modèle le plus courant sont des barreaux verticaux imbriqués dans la maçonnerie, pour empêcher toutes intrusions.

• Les trous de pigeonnier

Le patrimoine domestique

• Les puits



La Choletais



La
Monsulais



La Baronnerie



Neuglé

• Les fournils



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao

• Les dépendances agricoles



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao



Le Fao

• Les puits

Peu de puits ont été recensés sur la commune.

Une explication probable : à la fin du 19ème siècle, Antrain connaît le lustre de petite cité "première en tout" et fait partie des premières communes de l'Ouest à s'équiper de réseaux publics pour l'eau potable et l'éclairage public. Avec l'arrivée de l'eau dans la maison, les puits ont du tomber en désuétude et disparaître.

• Les fours à pain et fournils

Beaucoup de fournils sont encore visibles.

Le fournil est un four accompagné d'un petit bâtiment peu haut et étroit servant de grange et est isolé des autres bâtiments.

• Les dépendances agricoles

Les bâtiments vus sont des étables et granges situées dans le prolongement de l'habitation (dans le même bâtiment ou un autre) ou en vis à vis.

Peu de crèches à porcs ont été recensées. Cela nous apprend que l'agriculture était tournée vers l'élevage et les céréales, fourrages.

Sauvegarde et mise en
valeur du patrimoine bâti et
paysager

Mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage

LE BATI ANCIEN

Règlements d'urbanisme:

- . PLU
- . 1 monument historique inscrit en zone non urbaine, Château de Bonnefontaine

Les opérations de restaurations ou d'aménagement publics réalisés ou en projet :

Réalisés :

- . 1er contrat d'objectifs / Rue de la Filanderie, Quartier Loysance, L'Aumaillerie, Ruelle du Bras de Fer, Place Foch ;
- . 2ème contrat d'objectifs : effacement des réseaux, harmonisation du mobilier urbain rue Le Hérissé, aménagement Place Clémenceau, Restauration du corps de Garde, végétalisation et paysagement de rue ;
- . Pont du Couesnon retenu par le loto du patrimoine 2019 pour travaux

En projet :

- . Réhabilitation îlot Jouin/rue de l'Angle,
- . Diagnostic complet de l'église en cours,
- . Restauration ancien hôpital René Le Hérissé (inauguré en 1911)
- . Réalisation d'un document sur les aides techniques
- . Conception d'un bulletin municipal N°2 Val-Couesnon sur le patrimoine;
- . Volonté d'inscrire l'église MH et d'avoir un périmètre autour de celle-ci;
- . Mise en péril de bâtiments majeurs (Prison, moulin du Couesnon)

Inventaire du patrimoine :

- . Pas d'inventaire réalisé par le service régional de l'inventaire

Déclarations de travaux déposées en mairie :

- 10 en 2017 et 10 en 2018 ;

Permis de construire déposées en mairie :

- 8 en 2017 et 2 en 2018;

Déclarations d'intention d'aliéner déposées en mairie :

- 20 en 2017 et 18 en 2018.

LE PAYSAGE

Les actions particulières concernant le paysage :

- . La commune a été remembrée dans les années 1990.
- . Sites protégés par le PLU, programme Breizh Bocage, projet départemental de sauvegarde et d'aménagement du marais de la Folie.

Site naturel inscrit :

Marais de la Folie: site naturel sensible, inscrit dans le périmètre Natura 2000. Fait l'objet d'une réflexion autour de la valorisation, par le Département. Délibéra 2017-8-1-4 du Conseil municipal d'Antrain : émission d' « un avis favorable à la modification du périmètre de la zone tampon des biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO incluant la commune d'Antrain ». Cet avis donnera lieu à la définition « à court, 2 moyen et long terme (d')un plan pluriannuel d'actions pour la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine » (Anne WATREMEZ, Lettre de l'OCIM, 2013, citée dans la délib).



Hôpital Le Hérissé



Projet Ilot Jouin rue de l'angle



Pont du Couesnon

Développement touristique

Panneau
d'interprétation
du patrimoine
- Le Bourg



APPAC



Future mairie



Spectacle vivants



Les outils d'information et de promotion

- . Dépliant de la découverte de la commune
- . Site internet www.Antrain.fr
- . Office de tourisme de Couesnon Marches de Bretagne via le Point i-mobile
- . Panneau d'information

Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations

- . Château de Bonnefontaine
- . Eglise Saint-André (11ème), Pont sur le Couesnon, Maison des Patrimoines et lieux d'exposition ;
- . Circuit d'interprétation du patrimoine avec panneaux bourg et campagne ;
- . 10 sentiers balade/ randonnée.

- . Animations :
 - . Spectacle vivants (carrefours culturels du Couesnon),
 - . Visites guidées sur demande et apéro-patrimoine (office de tourisme),
 - . Foire Saint Denis (16ème siècle), Volonté de la relancer
 - . Parc et jardin, Château de Bonnefontaine

Les associations liées au patrimoine, tourisme

- . APPAC (association pour la promotion du patrimoine antrainais et du coglais,
- . Carrefours culturels du Couesnon.

Les hébergements touristiques

- . 9 gîtes, 7 chambres d'hôtes
- . Abri du pèlerin (rue de la Filanderie)
- . Camping, aire de camping-car (la gare).

Les projets de développement culturel

- . Soutien aux projets associatifs et citoyens
- . Création d'un espace associatif (en cours)
- . Politique culturelle portée par l'intercommunalité
- . Ouverture au public du château de bonne fontaine lors des journées européennes du patrimoine

Les journées du patrimoine de pays et européennes

- . Animations ponctuelles lors des JEP et JPPM

L'apport du label CPRB pour la commune

- . La commune a sollicité l'APPAC et le Pays touristique de Fougères pour un diagnostic patrimonial qui a préconisé plusieurs orientations dont le choix d'un label de valorisation.
- . L'inventaire de la région Bretagne et l'étude l'APPAC/ Pays de Fougères ont mis en évidence la qualité de notre patrimoine rural qu'il est primordial de protéger et transmettre.
- . Le patrimoine doit devenir objet de protection et outil de développement touristique pour la commune d'Antrain.
- . Il est envisagé d'informer la population sur les aides financières à la restauration/Réhabilitation par le biais de L'APPAC.

Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label

Critères quantitatifs

- Classement des bâtiments du bourg selon leur intérêt architectural



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Qté	%
	Exceptionnel	0	
	Remarquable	5	
	Très Intéressant	26	
	Intéressant	99	
	Moindre Intérêt	118	
	Total Retenus	248	76,5
	Non retenus	76	23,5
	Total	324	

La moyenne de la qualité architecturale est de 2,64/5.

Sur 324 éléments bâtis recensés, 248 peuvent être retenus dans le cadre du label soit 76,5 %.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

Critères quantitatifs

Classement des villages
selon leur intérêt architectural

Bilan chiffré

28 villages ont été repérés lors de la
journée de repérage.

18 villages peuvent être retenus dans
le cadre du label « Communes du
patrimoine rural de Bretagne » soit 64,3
% du territoire.

10 villages ne peuvent être retenus soit
35,7 %.

La moyenne de la qualité
architecturale est de 2,70/5

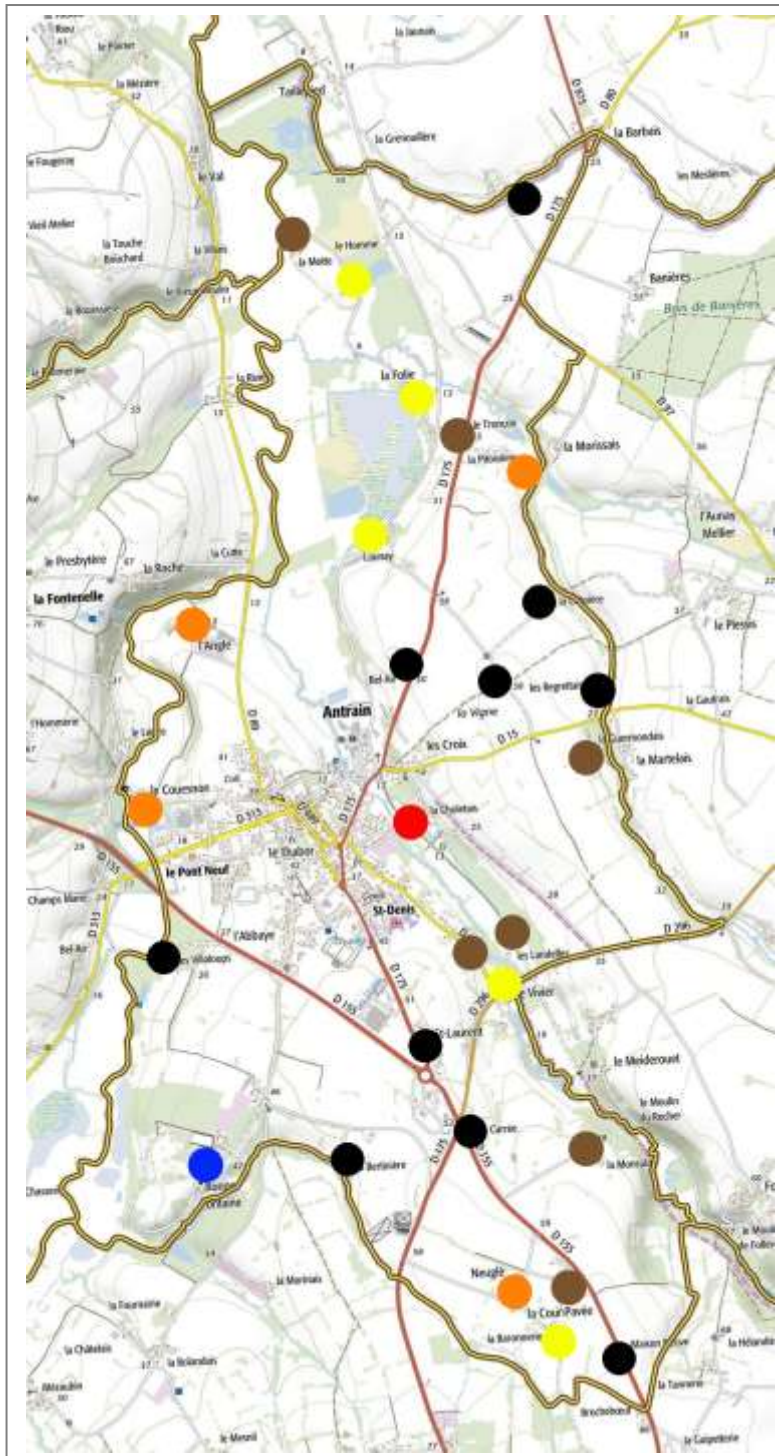
● Villages retenus

////////////////////////////////////

Critère du label :
+ de 40% de villages retenus en campagne

////////////////////////////////////

Nord



« Classement » des villages

Villages pouvant être retenus dans le cadre du label

-  **Village exceptionnel**
Bonnesfontaine
-  **Village remarquable**
La Choletais
-  **Villages très intéressants**
Couesnon
La Pitoisière
L'Angle
Neuglé
-  **Villages intéressants**
La Baronnerie
La Folie
Launay
Le Homme
Le Vivier
-  **Villages de moindre intérêt**
La Cour Pavée
La Futaie
La Guermondaie
La Monsulais
Le Tronçon
Les Landelles
La Motte

Villages ne pouvant être retenus dans le cadre du label

- . Bel Air
- . La Barbaie
- . La Bertinière
- . La Carrée
- . La Creperie
- . La Vigne
- . Les Regrettais
- . Les Villaloups
- . Maison Neuve
- . Saint Laurent

Critères qualitatifs

CRITERES	Commentaires	Notes
Harmonie de l'architecture	Bourg : un noyau urbain homogène avec un bâti ancien en pierre, peu de verrues. Mais attention aux traitements des menuiseries (privilégier le bois peint et garder le dessin avec des petits bois, et les joints ou enduits à la chaux). Villages : présence de manoirs, de fermes de qualité de restauration variable	7/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	Le noyau ancien est bien traité : voirie toute au même niveau, pavage, fleurissement sobre à développer dans tout le bourg Points d'amélioration - Végétaliser le bourg ; couper le bitume et fleurir en pied de mur. - Ne pas intégrer des éléments nouveaux sans lien avec le lieu (fontaines,...) Urbanisme : impact négatif de la démolition de l'angle/îlot Jouin.	5/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	Village de Couesnon très agréable mais pont peu ou pas entretenu Impact des travaux sur l'ancien hôpital Le Hérissé.	4/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	Les constructions neuves sont en périphéries. Impact d'une extension contemporaine sur une façade d'un bâtiment conçu par l'architecte Laloy	2/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	Commune fluviale avec deux rivières (campagne et bourg) Un marais : site départemental Un bocage ouvert	7/10
Une ambiance	Le centre dégage une ambiance très agréable qui donne envie de flaner dans les ruelles et places, bordées de maisons aux façades élégantes des 18ème et 19ème. La présence de la rivière offre un cadre intéressant avec son pont et ses lavoirs.	8/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	Ancienne ville avec son passé commerciale, industrielle avec les Toiles qui se lit encore sur les façades Patrimoine agricole (fermes) Patrimoine fluviale : ponts, moulins/minoterie Un patrimoine bâti du début du 20ème siècle notamment de l'architecte Laloy à préserver	4/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	Impact positif du travail de l'Appac sur la valorisation du patrimoine Création de panneaux d'interprétation du patrimoine	3/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	. Candidature sollicitée grâce à un fort soutien de l'APPAC et de Fougères Tourisme. . 2 projets de travaux sur du bâti de grande qualité ou du point de vue urbanistique non respectueux de la sauvegarde du patrimoine (Îlot Jouin et l'ancien hôpital Le Hérissé)	5/30
TOTAL		45/100

La note globale

Note globale des critères :

- La qualité du patrimoine du bourg 76,5/100
- La qualité du patrimoine des villages : 64,3/100
- Les critères qualitatifs : 45 /100

Total : 185,8/300

Soit 61,9/100.

Remarques du comité technique et axes de travail :

- Le bourg présente un bâti ancien d'une belle qualité d'ouvrage avec une composition urbaine intéressante avec ses rues, ruelles et places. Le comité technique a cependant souligné le non respectueux du bâti ancien dans le cadre de deux projets de restauration. Il a important avant tous travaux de se rapprocher des services du CAU et service de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Ille et Vilaine.
- Sensibiliser les propriétaires sur l'intérêt patrimonial de leurs bâtiments et inciter à des travaux de valorisation (Conseils auprès du CAU35 pour les travaux et aménagements publics et pour les travaux des particuliers ; petits chantiers de sensibilisation (peinture, enduits,...) avec Tiez Breiz et embellissement des abords par le végétal;
- Etude globale d'aménagement du cœur du bourg en terme de :
 - . Travaux de restauration des façades (enduits, joints à la chaux, menuiseries en bois peints),
 - . Espaces publics et voiries, aménagement de la voirie (rue tout au même niveau, plantations en pied de mur,
 - . Commerces (devantures, enseignes, terrasses de cafés à harmoniser avec l'environnement),
 - . Volet paysager (conserver les jardins à l'arrière des maisons, rétrécissement des voies avec bandes enherbées, plantations en pieds de mur, ...).L'esthétisme du bourg serait grandement amélioré et donc le cadre de vie.
- Mise en tourisme du patrimoine :
Mettre en place un circuit de découverte du patrimoine du bourg.

Avis du Comité technique du 21 mai 2019

Le comité technique a émis un avis favorable à la majorité pour la poursuite de l'attribution du label. Il a émis un avis de grande vigilance sur les futurs travaux.

Avis : favorable à l'unanimité pour l'attribution du label

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les volets roulants pvc, ...). Il est à rappeler que pour tous les travaux sur les extérieurs, une déclaration de travaux est obligatoire. Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de démolir) par le biais du bulletin municipal ou la presse.

Compte tenu de la présence de bâtiments de qualité, vacants ou non, il existe un fort potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local. Le recours à un architecte du CAU 35 est vivement incité pour des travaux sur des bâtiments publics ou privés. Il en est de même pour tous les travaux d'aménagement de voirie.

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », doit intégrer au PLU le cahier de prescriptions architecturales du label. De plus, le recours à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, pour les secteurs protégés, ou de l'architecture conseil du CAU 35, sera demandé avant toute réalisation de projet (déclaration de travaux et permis de construire).

La mise en valeur du patrimoine

Une mise en valeur du patrimoine sera à mettre en place (travaux de ravalement de façades, effacement des réseaux aériens, circuit de découverte ou d'interprétation du patrimoine, aménagement de la voirie, végétaliser et fleurir sobrement le bourg...). Pour ces travaux la commune et les habitants pourront bénéficier d'aides financières des partenaires institutionnels octroyées au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » et ainsi embellir le cadre de vie.

Le développement touristique de la commune, déjà développé, est à renforcer de manière qualitative, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, circuit d'interprétation du patrimoine, balisage des circuits,...), mais aussi par l'accueil (commerces, hébergements, animations,...).

Remarques du Comité technique :

- . Se rapprocher du CAU 35 et service de l'architecte des bâtiments de France pour des conseils sur les projets privés et publics
- . Etre vigilant sur les dossiers travaux et sur l'aménagement de l'espace public. Une végétalisation du bourg permettrait de casser l'effet tout minéral
- . Obligation de déclaration de travaux et permis de construire

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées (élargissement, percement de baies vitrées, porte de garage, des ouvertures plus larges que hautes, ouvertures d'un seul carreau);

- Des châssis de toit non encastrées ;

- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.), les menuiseries "modernes", coffre et volets roulants ; enduit cimenté et peint;

- Les clôtures, maçonneries et peintes, ou en pvc, qui s'intègrent mal dans l'environnement... ;

- Devantures et enseignes en enduit ciment peint ;

- Limiter les espaces goudronnés. Proscrire le " tout " goudron" jusqu'au pied de la façade. Concernant l'aménagement des espaces publics : Il est important de prévoir un espace tampon perméable de 20-30 centimètres minimum aux pieds des murs, à remplir avec des vivaces couvre-sol (peu de racines) pour empêcher l'humidité d'entrer dans les murs ;

- Harmoniser la signalétique routière, communale et des commerces sur l'espace public. Etablir un cahier des charges pour l'occupation de l'espace public ;

- Bannir les bacs et pots de fleur comme barrière. Préférer un espace végétal ;

- Aménagement d'espace public: proscrire les matériaux de couleur et texture différents sur un même site; proscrire les trottoirs (privilégier une zone enherbée avec potelet en bois, ...) ;

- La signalétique patrimoniale doit être entretenue ;

- Certains éléments ont une grande qualité patrimoniale, les travaux ne doivent pas gommés tout leur intérêt;

- Garder l'organisation urbaine au maximum : ne pas démolir des bâtiments.



Attention au traitement des menuiseries : éviter le pvc blanc, dessin des boiseries dorés, coffre des volets roulants



Proscrire les enduits ciments et peints



Atténuer l'impact des éléments modernes par des végétaux



Un patrimoine à sauver



Travaux pouvant dénaturer le caractère d'origine du bâti



Signalétique sur le patrimoine à revoir



Attention à l'emplacement des poubelles, mieux les intégrer dans l'espace public ; Proscrire les bacs et pots de fleurs comme barrière



Présence de la voiture et de son espace dédié. Les aménagements de l'espace pourraient atténuer cet impact avec du bitume jusqu'au pied des maisons



Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples d'éléments à préserver ou de bonne restauration :

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Eviter de modifier la façade dans sa volumétrie, les proportions et l'emplacement des ouvertures ainsi que la pente de toit ; Si des châssis de toit sont nécessaires, bien les encastrer pour être au fil de la couverture ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux et sable, ou terre, menuiseries en bois peintes en couleur (éviter le blanc) pour égayer les façades.
- Les abords des maisons anciennes font partie intégrante de l'habitat rural et doivent être aménagés simplement (seuil, clôture, barrière, cour,...) ;
- Couvrir le bâtiment avec de la tôle pour éviter les infiltrations ;
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière/portail en bois,...) ;
- Un aménagement simple des rues accompagné par des végétaux ;
- Traitement de la voirie: tout au même niveau sans multiplier les matériaux ;
- Parking : traiter les sols sobrement ;
- Harmonisation des terrasses des cafés au sol et des équipements (attention au parasol, chaises plastiques, store, pancartes des menus, ...) ;
- Harmonisation et embellissement des devantures de commerces; enseignes).



Travaux respectueux du caractère d'origine du bâti : menuiseries bois peintes avec leurs dessins anciens, volets,...

Conserver les détails architecturaux : volets, dessins des menuiseries, dessins des lucarnes,...



Traitements sobres et de qualité : zone tampon entre la route et le bâti

Aménagements sobres à encourager dans les autres rues (pas de trottoirs, toute la voirie au même niveau)



Accompagnement du bâti par les végétaux

Simulation de plantation en pleine terre : liaison douce entre le domaine privé et public



Marché : animation dans le centre bourg

Signalétique touristique et patrimoniale de qualité

Présence de l'arbre proposant une rupture douce entre l'espace public et privé

La qualité du patrimoine bâti du bourg



Les bâtiments sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Qté	%
■	Exceptionnel	0	
■	Remarquable	5	
■	Très Intéressant	26	
■	Intéressant	99	
■	Moindre Intérêt	118	
	Total Retenus	248	76,5
■	Non retenus	76	23,5
Total		324	

La moyenne de la qualité architecturale est de 2,64/5.

Sur 324 éléments bâtis recensés, 248 peuvent être retenus dans le cadre du label soit 76,5 %.

Critère du label : + de 60 % de bâti retenu dans le bourg

Aperçu du bâti Avenue Kléber



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Boulevard de la République



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Boulevard du Général de Gaulle



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Boulevard du Général de Gaulle

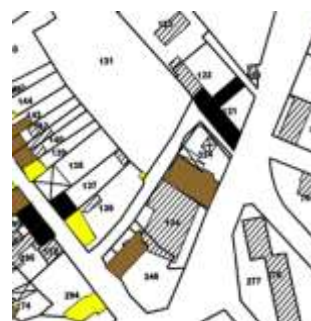
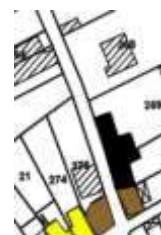


Aperçu du bâti

Chemin du Rouet

Rue de L'angle

Rue des chèvres

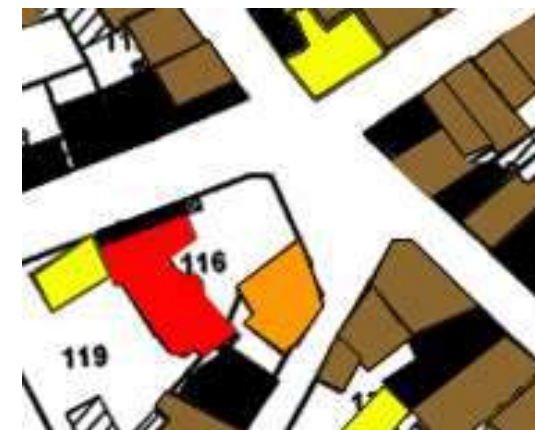


Classification

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti

Place Clémenceau



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

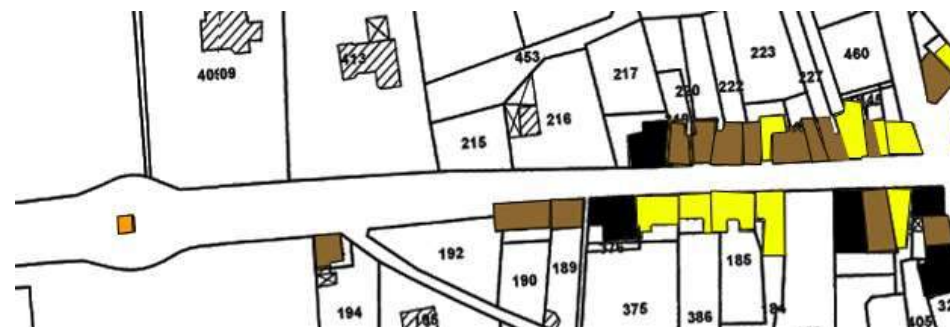
Place Floch



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

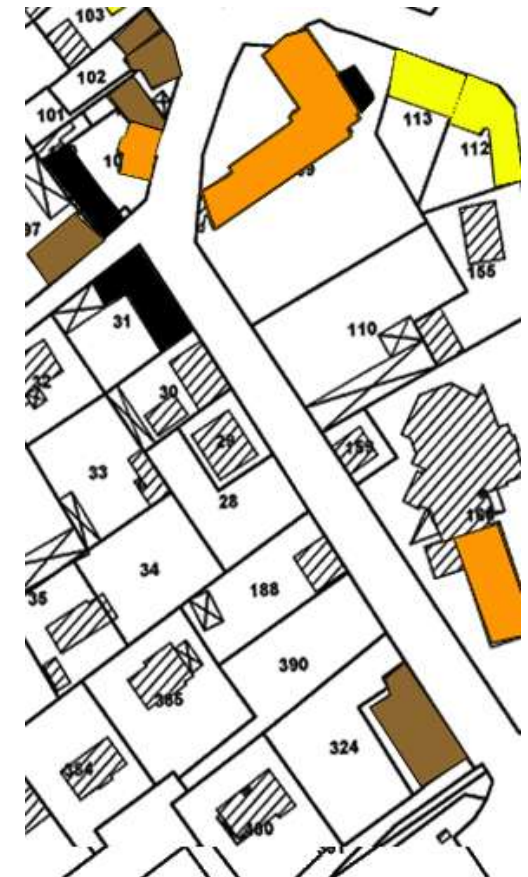
Rue du Couesnon



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue de Fougères



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

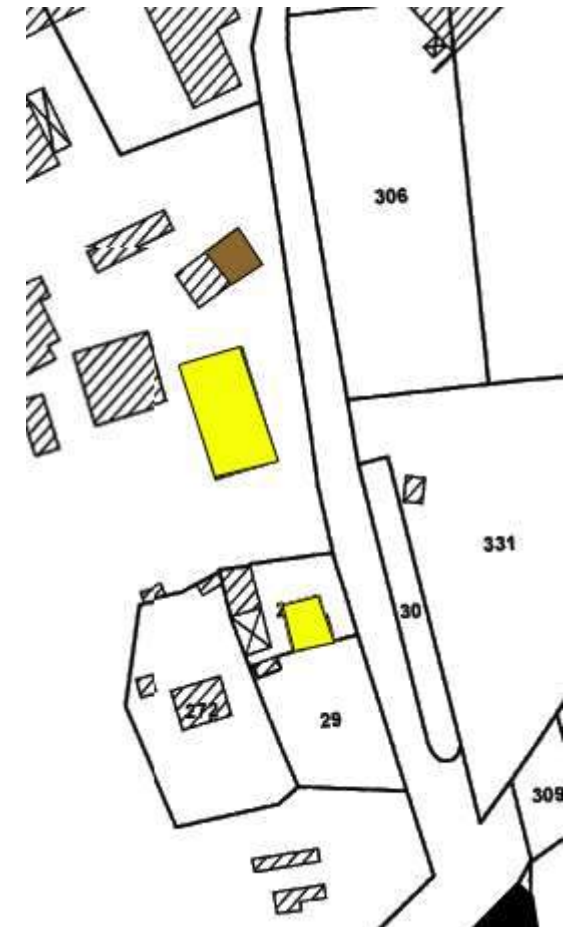
Rue de la Filanderie



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

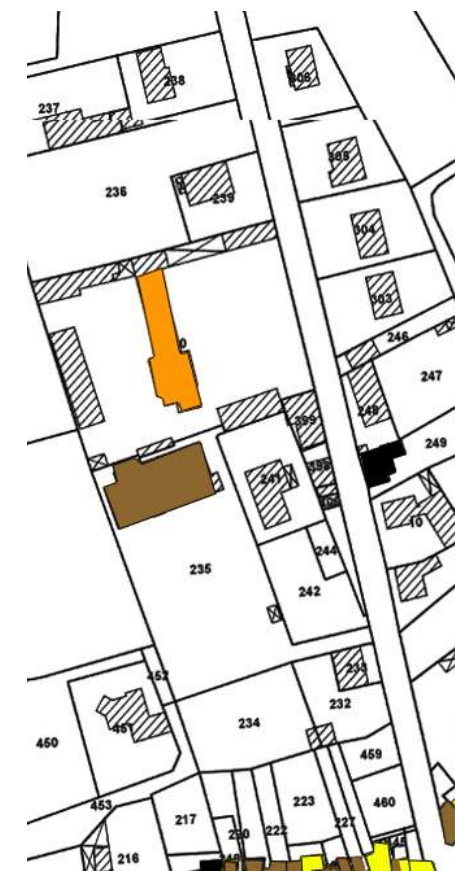
Rue de la Gare



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

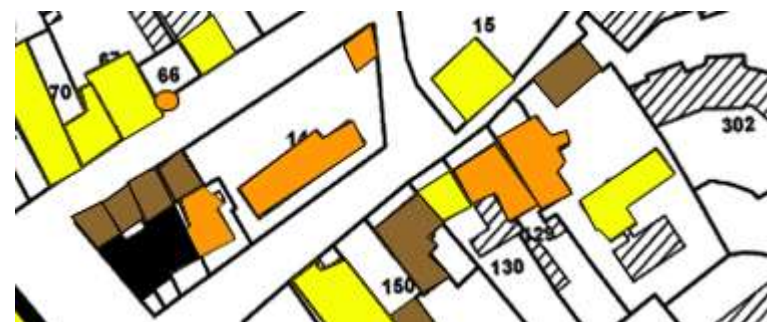
Rue de l'Abbé Jarry



Classification

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti Rue de l'Aumallerie



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue de l'église



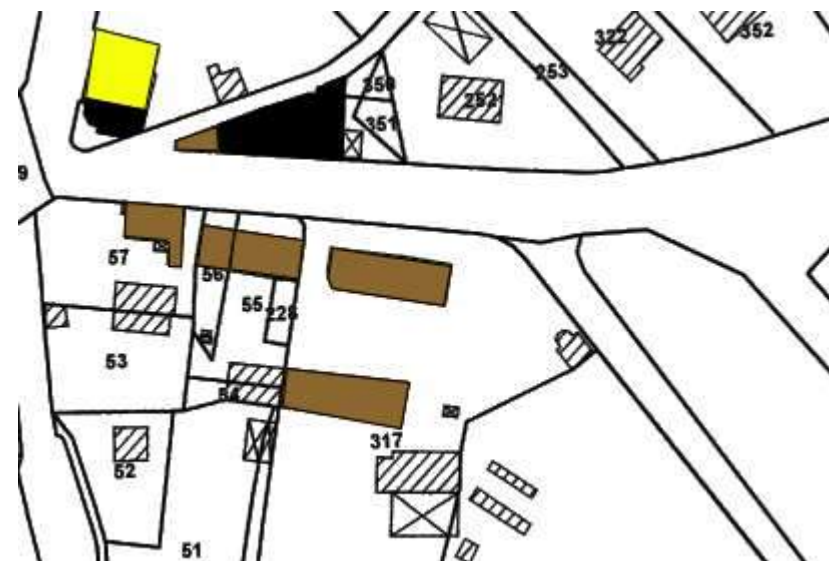
Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti Rue de Pontorson



Aperçu du bâti

Rue de Saint-Ouen



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue des Douves

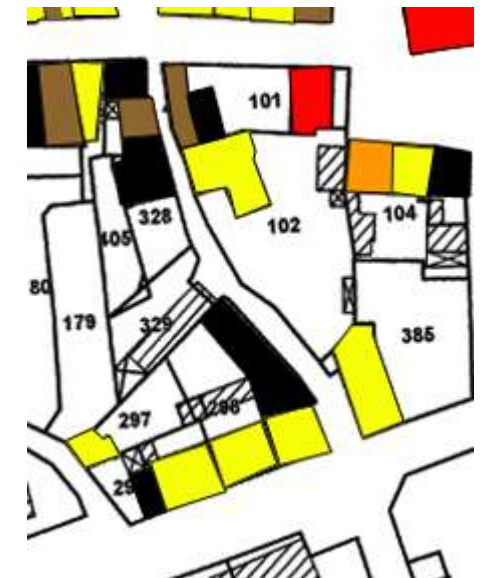


Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	



Aperçu du bâti

Rue des Fosses



Classification

- | | |
|--------------------|--|
| ● Exceptionnel | ● Non retenu |
| ● Remarquable | ● Bâtiment agricole ou autre, pavillon |
| ● Très intéressant | |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Aperçu du bâti

Rue du Général Lavigne

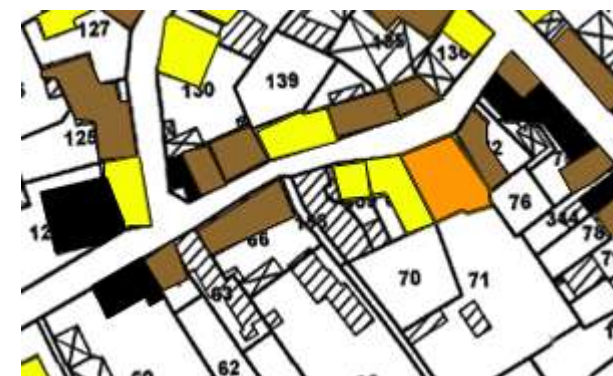


Classification

- Exceptionnel
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre, pavillon

Aperçu du bâti

Rue du Vivier
Rue Hubert Leray



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

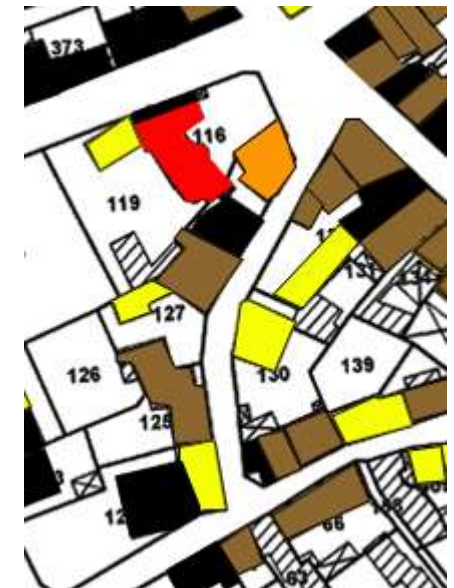
Aperçu du bâti Rue Moussay



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue R. Lahogue



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti

Rue René Le Hérissé



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Aperçu du bâti Rue Saint Denis



Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

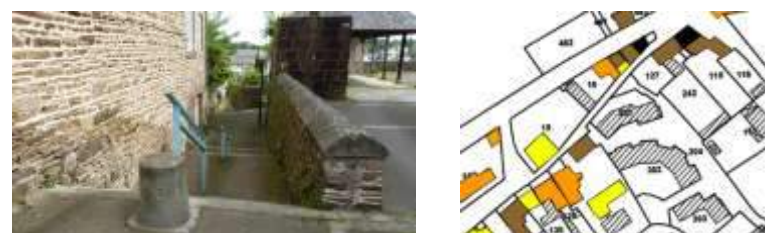
Aperçu du bâti

Ruelle de Bollande
Ruelle du Bras de l'enfer
Ruelle Gilles Ruellan

Ruelle de Bollande



Ruelle Gilles Ruellan



Ruelle du Bras de l'enfer

Classification	
● Exceptionnel	● Non retenu
● Remarquable	● Bâtiment agricole ou autre, pavillon
● Très intéressant	
● Intéressant	
● Moindre intérêt	

Village Exceptionnel

- Bonnefontaine

Bonnefontaine

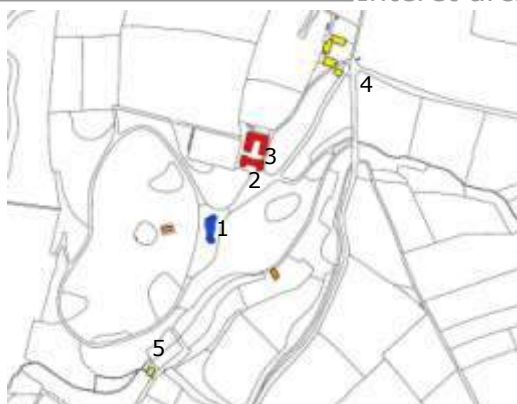
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Façades et toitures ; puits ancien situé en avant de la façade principale : **inscription par arrêté du 16 septembre 1943.**

Le château est construit en granite ; les toitures (longs pans, en poivrière) sont couvertes d'ardoise. Il possède un plan régulier et s'élève sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier étage et combles. Au 19e siècle, il a subi une restauration dans le goût médiéval de l'époque et a été dédié à l'Archange saint Michel. C'est la raison pour laquelle une statue de saint Michel en granite couronne la tour nord. Elle date de 1880 et est attribuée à L. Gaumerais. La tour sud, construite au milieu du 16e siècle, présente un caractère défensif : chemin de ronde à mâchicoulis et canonnières. Une autre tour, polygonale, se trouve au centre de la façade. Elle date de la Renaissance, de même que les trois lucarnes du corps de logis sud. Les pilastres de la lucarne centrale portent les initiales F et P de Françoise de Porcon et Pierre de La Marzière. Le fronton de la lucarne de droite porte quant à lui le collier de l'Ordre de Saint Michel (donné par le roi Henri II) entourant des armoiries qui ont été martelées pendant la Révolution française. Le parc paysager de Bonnefontaine, dit à l'anglaise, est représentatif du goût romantique. Il est composé de vastes espaces naturels percés de larges perspectives encadrées de plantations ou de bosquets en plans successifs. Des essences nombreuses plantées lors de la création du parc sont toujours présentes, telles que les séquoias giganta, taxodium (cypres chauve), taxus cinensis (if de Chine), magnolias, cèdres, palmiers, hêtres pourpre...
Source : www.patrimoine.bzh

Ouverture au public :

L'orangerie est ouverte au public pour des réceptions.
La parc est ouvert à la visite de Pâques à la Toussaint.



1



2



3



4



5

Village remarquable

- La Choletais

La Choletais

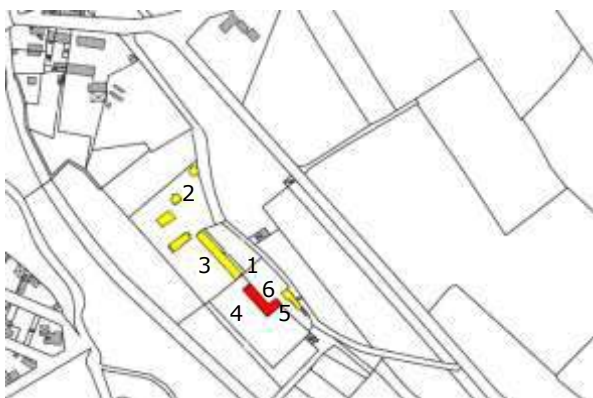
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Le bâtiment a été remanié postérieurement à sa construction, notamment en façade est de la partie nord où une porte de garage a été créée.

Le portail d'entrée est un réemploi, il provient en effet de l'ancien manoir du Beauchais, situé dans la commune de Saint-Ouen-la-Rouërie.

Ce bâtiment est construit en moellon de schiste et en pierre de taille de granite (encadrements de baies, chainages d'angles...). Les toitures à longs pans sont couvertes d'ardoise.

Cet ancien manoir présente un plan en "L" ; il s'élève sur trois niveaux : niveau de cave, rez-de-chaussée surélevé et combles.

La façade est se divise en trois parties. La partie centrale, la plus ancienne, est percée de portes à encadrements chanfreinés au niveau de la cave. L'une de ces portes possède un arc en anse de panier et le linteau est décoré d'une accolade.

L'accès à l'étage se fait par un perron perpendiculaire à la façade ; la porte de l'étage, en anse de panier, est surmontée d'une accolade. A droite de la porte, se trouve une fenêtre dont le linteau est également décoré d'une accolade ; cette fenêtre possède une grille. Une lucarne à fronton triangulaire éclaire le comble.

La façade nord de la partie sud-est percée d'une porte en plein cintre à double rouleau au rez-de-chaussée, l'étage est percé d'une fenêtre grillée et d'une porte.

La façade est de la partie nord du bâtiment est quant à elle percée de deux grandes baies (porte de grange et de garage) ainsi que d'une fenêtre.

Le niveau de cave est percé de soupiraux ; les baies de l'étage sont quadrangulaires et possèdent des grilles. Quatre lucarnes éclairent le comble.

La façade Est présente des baies quadrangulaires ; certaines fenêtres de l'étage sont protégées par des grilles.

Le niveau d'habitation de ce manoir correspond à l'étage ou au rez-de-chaussée surélevé. Il y existe trois pièces à feu, deux dans la partie sud du bâtiment et une sur le pignon est de la partie en retour d'équerre au sud-est. L'une de ces cheminées porte les armoiries de la famille Tuffin, propriétaire du manoir au cours du 18e siècle.

L'ancienne ferme du manoir se trouve au nord du logis ; il s'agit d'un bâtiment dont la construction remonte à la seconde moitié du 19e siècle. En effet, il ne figure pas encore sur le cadastre de 1823.

D'autres bâtiments annexes se trouvent au sud-est du manoir et une croix datée de 1633 se trouve dans le parc, au sud-ouest du bâtiment. Source : www.patrimoine.bzh

Le bâtiment a été remanié postérieurement à sa construction, notamment en façade est de la partie nord où une porte de garage a été créée.

Circuit à proximité : passage de la voie verte à l'est de la propriété.

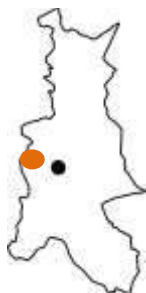


Village très intéressant

- Couesnon
- La Pitoisière
- L'Angle
- Neuglé

Couesnon

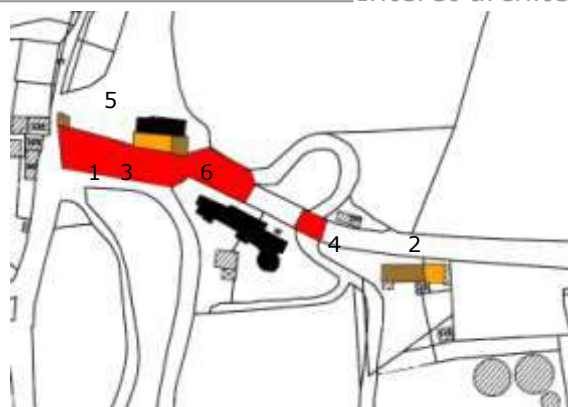
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

La minoterie s'organise en plusieurs corps de bâtiment accolés. Le corps principal, moulin originel, est construit en schiste et couvert d'un toit à croupes en ardoises.

De plan rectangulaire, il compte un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé et deux étages carrés. Sa façade antérieure est rythmée par cinq travées de baies encadrées de pierres de taille et de linteaux en granite. La travée centrale est desservie, au rez-de-chaussée, par un petit escalier droit à volée double à montées convergentes. La minoterie est flanquée, sur un de ses pignons, du bâtiment d'eau à un étage de comble à surcroît, abritant en partie le transformateur, et couvert d'un toit à croupes en ardoises.

La façade postérieure de la minoterie, contrefortée à ses angles, est flanquée de deux corps de bâtiment construits en béton armé sur pilotis. L'un est couvert d'un toit à longs pans, l'autre d'un appentis. Des silos et entrepôts industriels en rez-de-chaussée, construits en parpaings de béton et couverts de toits à longs pans en matériau synthétique, bordent l'autre côté de la chaussée. Source : www.patrimoine.bzh

Circuit : Site avec un panneau d'information historique et passage du chemin de Saint Jacques de Compostelle.



1



2



3



4



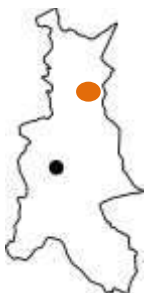
5



6

La Pitoisière

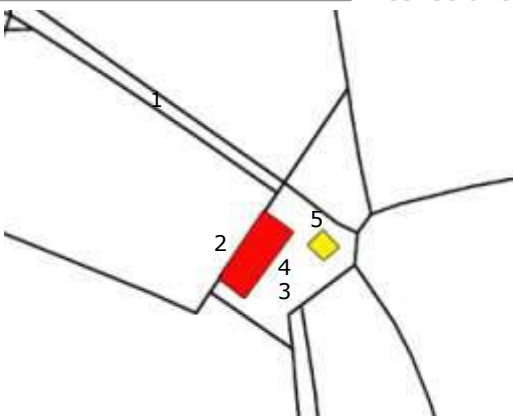
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Un linteau de la façade postérieure de la construction témoigne de la date de 1726.

La maçonnerie de ce bâtiment est composée de moellon de schiste et les encadrements de baies et chainages d'angles sont réalisés en pierre de taille de granite.

Le rez-de-chaussée est divisé par un mur de refend aveugle, il existe un étage carré. L'élévation à travées est irrégulière et partiellement remaniée. L'élévation postérieure est composée d'un seul niveau du fait de la dénivellation de terrain.

Un linteau de porte de la façade postérieure est daté 1726. Il existe un linteau mouluré d'une accolade et orné de boules et d'un croissant.

A l'intérieur, les deux pièces du rez-de-chaussée ne possèdent pas de communication directe. Il existe une salle commune à l'Est, qui servait de cellier dans les années 1970. Dans l'angle de la pièce ouest, se trouve un escalier en granite dans œuvre en vis sans jour.

A l'étage, une chambre se trouve à l'Ouest ; elle possède une cheminée. Un couloir est formé par des cloisons, l'une en pan de bois, l'autre moderne. Le comble n'est pas divisé, il est accessible par une échelle intérieure.

Le toit à deux versants est couvert d'ardoise.

La porcherie couverte en ardoise avait un toit en chaume.

Source : www.patrimoine.bzh



1



2



3



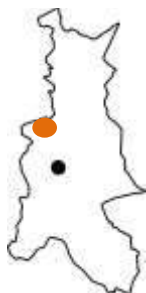
4



5

L'Angle

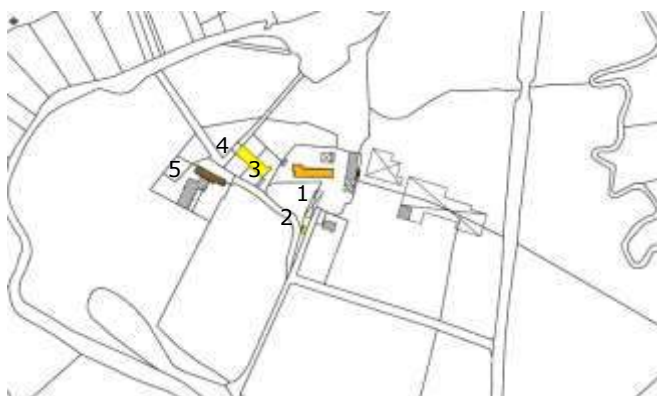
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Ce type de manoir, à salle basse sous charpente, consistait le plus souvent en une salle directement sous la charpente, équipée d'une cheminée sur un des murs gouttereaux (murs les plus longs), associée à une ou plusieurs chambres latérales en demi-niveau. Ce type de bâtiment était particulièrement fréquent dans le Comté de Rennes au 15^e siècle ; dans toute la région, il existe aujourd'hui environ une cinquantaine d'exemples connus de manoirs à salle basse sous charpente. Ils ont principalement été construits avant 1450, après cette date, le modèle commence déjà à "s'essouffler". Ce type de manoir est relativement complexe à identifier car toutes les salles basses sous charpente ont subi des réaménagements. Parfois, peu de temps après leur construction (17^e siècle), ces salles sous charpente ont reçu un plancher afin de gagner en confort (éviter les pertes de chaleur).

Cet ancien manoir est élevé en moellon de schiste et de granite en ce qui concerne le gros œuvre ; les encadrements de baies sont réalisés en pierre de taille de granite. Les toitures à longs pans sont couvertes d'ardoise.

Le bâtiment possède un plan quadrangulaire allongé ; la partie centrale, la plus élevée, s'élève sur trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage carré et un comble.

La façade sud est percée de baies à encadrements de pierre de taille de granite. La partie est possède une baie en plein cintre au rez-de-chaussée alors que les autres baies de cette partie sont quadrangulaires. Sur cette partie de la façade sud, les corbeaux en granite de la cheminée située sur le mur gouttereau sont visibles ; la hotte de la cheminée qui surmonte cette façade a été refaite en brique. La partie centrale de la façade sud est percée d'une fenêtre quadrangulaire de taille réduite au rez-de-chaussée alors que les deux fenêtres de l'étage présentent des dimensions plus importantes. A l'étage, il existait une fenêtre centrale de taille plus réduite qui a été murée. Un escalier parallèle à la façade a été ajouté sur la partie ouest de cette façade afin de donner accès à la pièce de l'étage de cette partie par une porte qui était originellement une fenêtre.

La façade nord est assez peu visible car des hangars y sont accolés, toutefois, la partie est de cette façade possède encore des fenêtres à encadrements chanfreinés qui possédaient des grilles. La partie centrale, la plus élevée, est percée à l'étage d'une fenêtre en arc brisé à encadrement de granite.

Le rez-de-chaussée est aujourd'hui divisé en quatre volumes, les plus à l'est et à l'ouest ne possèdent pas de cheminée. La partie centrale du bâtiment est divisée en deux espaces ; le premier correspond à une pièce dans laquelle se trouve, au sud, la cheminée sur mur gouttereau. Cette cheminée en granite possède des corbeaux à doubles ressauts, des piédroits en forme de colonnes ainsi que des étagères latérales. Dans cette pièce, il existe encore une poutraison de forte section. Dans l'angle nord-ouest de la pièce se trouve un escalier qui permet de desservir l'étage ; cet escalier n'est pas l'escalier d'origine. Sur le mur de refend ouest de cette pièce, existe une porte en arc segmentaire de communication avec la pièce voisine. La pièce située à l'ouest de la première est équipée d'une cheminée sur le mur de refend ouest ; cette cheminée en granite est beaucoup plus simple que la précédente et ne possède pas de décor. Cette pièce est éclairée au sud par une fenêtre à ébrasement et le mur nord est percé d'une porte qui permet une communication directe avec l'extérieur. La fenêtre et la porte sont surmontées d'arcs segmentaires ; le linteau de la cheminée possède également cette forme.

A l'étage subsiste les traces de deux cheminées en granite, la première sur le pignon est et la seconde sur le mur de refend central. La partie ouest de l'étage possède également une cheminée sur le mur pignon. Sa facture est très différente des autres cheminées du manoir puisqu'elle est beaucoup plus récente. Elle est réalisée en bois et son linteau est orné, outre de motifs végétaux, de deux visages humains, l'un masculin à gauche, l'autre féminin à droite, qui semblent être de réels portraits.

En partie centrale ouest du bâtiment subsiste une exceptionnelle ferme de charpente. Elle possède un poinçon long décoré avec des liens courbes qui unissent les arbalétriers à la partie haute du poinçon.



1



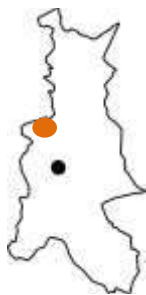
2



3

L'Angle

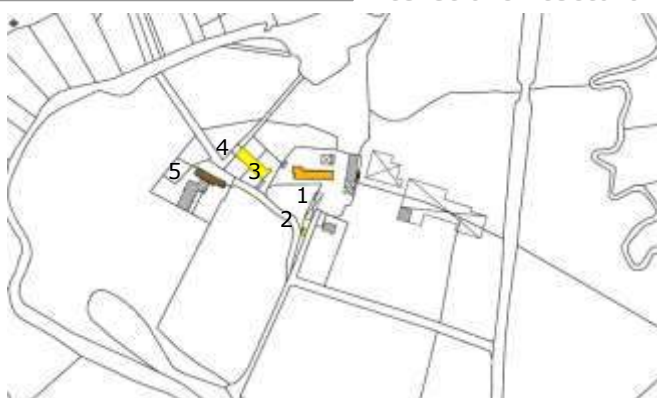
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

La minoterie, construite en schiste, est de plan rectangulaire. Elle s'élève sur trois étages carrés et un étage de comble couvert d'un toit à croupes en ardoises. Les façades antérieure et postérieure sont rythmées par cinq travées de baies encadrées de pierres de taille et de linteaux en granite. Seules les fenêtres du rez-de-chaussée sont en plein cintre. La travée centrale est amortie par une lucarne-pignon en granite percée d'un triplet : une grande baie en plein cintre flanquée, de part et d'autre, de deux autres plus petites et barlongues. Chaque niveau est souligné par un bandeau en granite. A l'instar des chambranles des différentes baies, les chaînes d'angle, également en granite, sont harpées. L'ancien logis patronal, à un étage carré, est couvert d'un toit à longs pans. De l'autre côté de la cour, sont implantées quelques dépendances dont les anciens bureaux et le laboratoire de la laiterie industrielle, en rez-de-chaussée (constructions en briques et en parpaings de béton). Le paysage hydraulique du site a été fortement remanié. Source : Service de l'inventaire



4



5

5

Neuglé

Localisation



Village avec des habitations construites en front de rue.

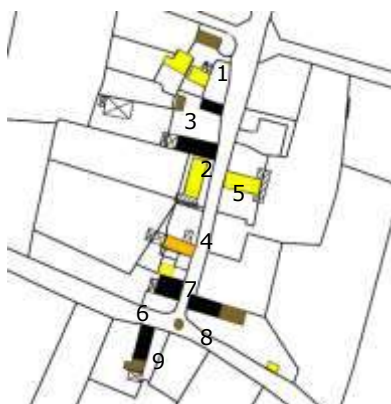
De très belles restaurations sont visibles.

Datation du 17ème siècle au début du 20ème siècle.

Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre



1



2



3



4



5



6



7



8



9

Villages intéressants

- La Baronnerie
- La Folie
- Launay
- Le Homme
- Le Vivier

La Baronnerie

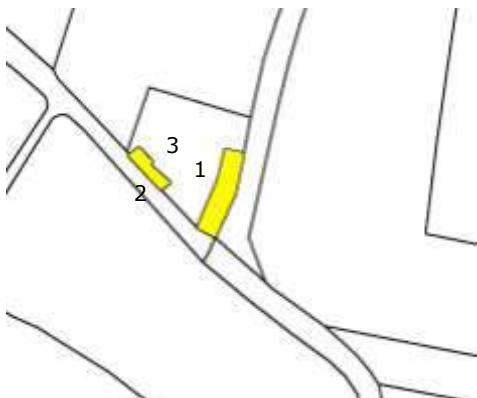
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Etat:

Ensemble d'une ancienne ferme très bien restauré.



1



3



2

La Folie

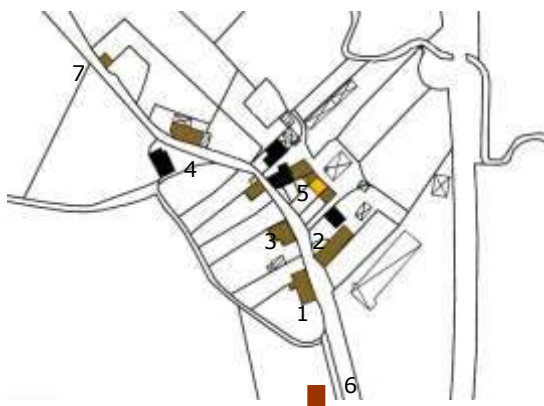
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Borde le marais de la Folie site départemental.
Présence dans un alignement orienté est-ouest, d'une porte cintrée à deux claveaux. Elle date probablement du 16^{ème} siècle ou 17^{ème} siècle.



1



2



3



4



5



6



7

Launay

Localisation

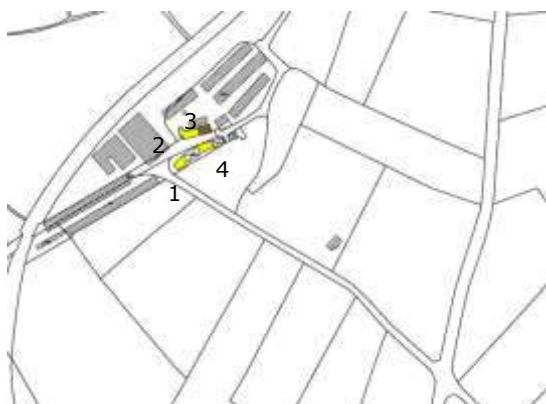


Site d'une exploitation agricole, bordant la voie vélo-promenade.
Cet ensemble de bâtiment est une ancienne ferme comprenant un logis à deux entrées datable probablement du 18^{ème} siècle.

Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1



2



3



4

Le Homme

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Ce village borde le circuit vélo-promenade près du site de la Folie.

Deux bâtiments, anciennes fermes, d'époque différentes (18^e siècle et fin 19^{ème} ou début 20^{ème} siècle), se côtoient.



1



2



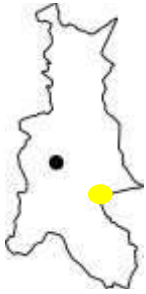
3



4

Le Vivier

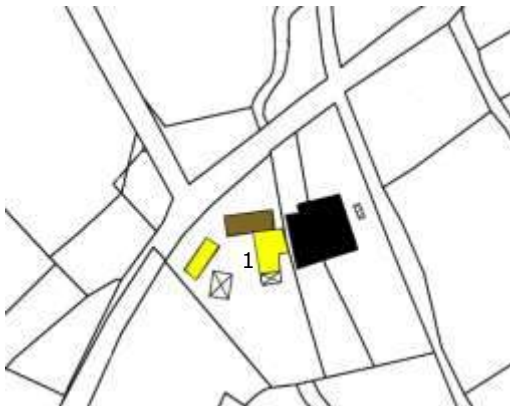
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Situé le long de la route départementale 296, il s'agit d'une ancienne minoterie.
La voie verte passe à l'est du village

Avant le 19^{ème} siècle, sur le site était implanté un moulin remplacé par cet édifice imposant.

La propriété comprend également une maison basse bordant la route.



1

Villages de moindre intérêt

- La Cour Pavée
- La Futaie
- La Guermondaie
- La Monsulais
- La Motte
- Le Tronçon
- Les Landelles

La Cour Pavée

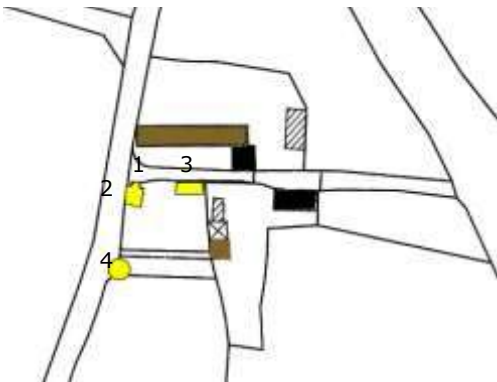
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Une ferme qui a conservé tous ces bâtiments agricoles : logis, grange, écurie, étable, soue à cochons, fournil.

Non loin, au sud, un oratoire est visible.



1



2



3



4

La Futaie

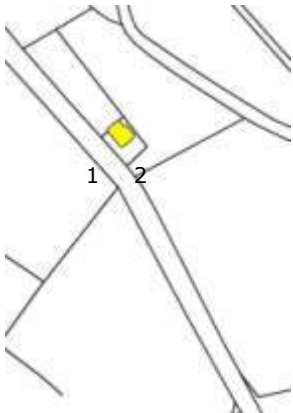
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Non présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

Une maison typique du style balnéaire construit dans la première moitié du 20^{ème} siècle.



3



4

La Guermondais

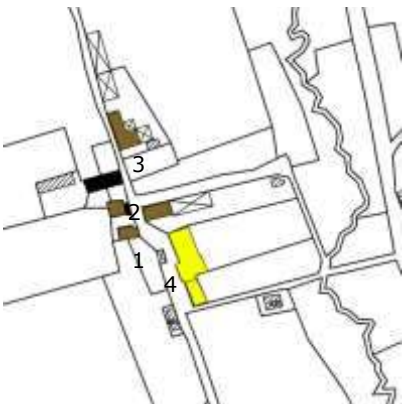
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Un ensemble de plusieurs bâtiments où plusieurs familles devaient vivre.

Au sud du village un très alignement de bâtiments, dont l'une des façade ouest montrée une croix de quartz imbriquée dans la maçonnerie.



1



2



3



4

La Monsulais

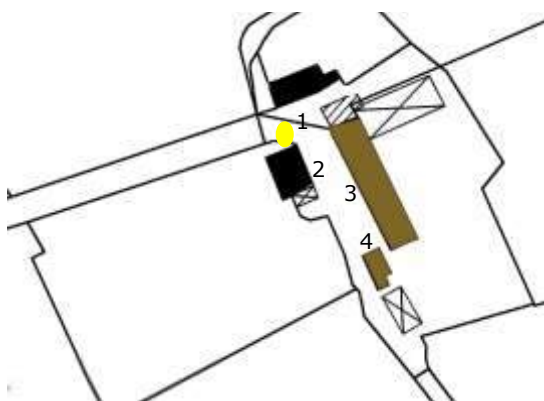
Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Une ancienne ferme dont il reste les dépendances et un fournil.



1



2



3



4

La Motte

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823



Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Site d'une ancienne motte féodale.

La ferme est construite sur des vestiges d'un bâtiment défensif (présence de meurtrières).

L'ensemble de bâtiments actuels date du 20^{ème} siècle et est situé dans une zone humide marécageuse.



1



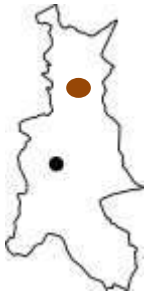
2



3

Le Tronçon

Localisation

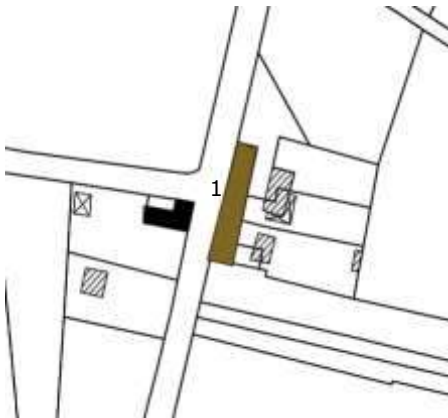


Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Un ensemble de bâtiment de bâtiments situé au bord de la RD 175, datant du 20^{ème} siècle.

Intérêt architectural



Classification

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Bâtiment agricole ou autre |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



Les Landelles

Localisation



Cadastre napoléonien de 1823

Pas présent sur le cadastre de 1823

Intérêt architectural



Classification

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Bâtiment agricole ou autre

A proximité de la RD 296 et de la voie verte.

Une belle allée mène à un fournil à pain et une maison du 20^{ème} siècle.



1



2



3

Annexes

Critères de classification selon l'intérêt architectural

. Etude par bâtiment

Bâtiment retenu par l'association :

	EXCEPTIONNEL Note 4/5 - Unique ou rare - Antérieur à la Révolution - Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation ; - Dans un état intact
	REMARQUABLE Note 4/5 - Ayant conservé son authenticité d'origine - Proportion et mise en œuvre de grande qualité
	Très intéressant Note 3,5/5 - Possédant un détail remarquable - Pouvant être remarquable si restauré
	Intéressant Note 3/5 - Remarquable transformé mais lisibilité conservée - Bâtiment du 19ème siècle au début du 20ème siècle non transformé - Respect des matériaux et proportions
	MOINDRE INTÉRÊT ARCHITECTURAL Note 2,5/5 - Bâtiment du 19ème au début 20^{ème} relativement intact - Qualité correcte - Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur

Bâtiment non retenu:

2/5	Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié)
1/5	Architecture neuve ayant un impact négatif sur le patrimoine
0/5	Élément défavorable

Critères Quantitatifs

Dans le bourg :

Chaque bâtiment du bourg fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le bourg est retenu si au moins 60% des bâtiments sont retenus (note /100).

Dans les villages :

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non.

Le village est retenu si au moins 50% des bâtiments sont retenus.

Au total, il faudra au minimum 40% de villages retenus (note /100).

Critères Qualitatifs

Seront pris en compte dans le repérage les éléments suivants (vision globale de la commune) :

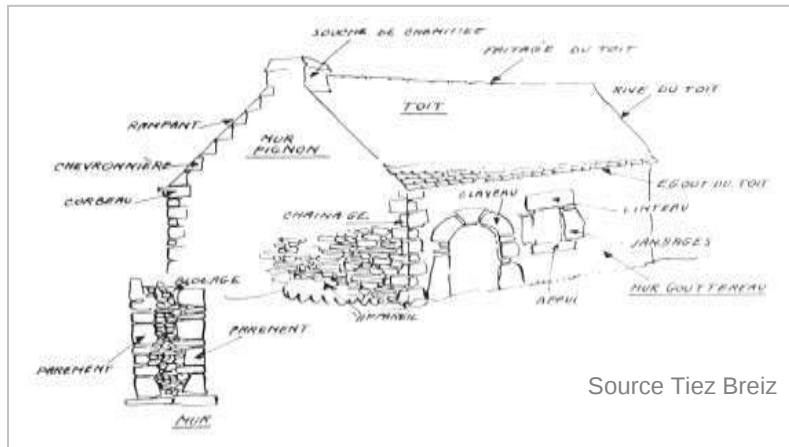
CRITERES	Notes
Harmonie de l'architecture	/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	/10
Une ambiance	/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur...	/30
TOTAL	/100

Note globale des critères quantitatifs et qualitatifs:

Calcul de la moyenne des trois notes (bourg, villages, critères qualitatifs)

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.



Source Tiez Breiz

Un peu de vocabulaire

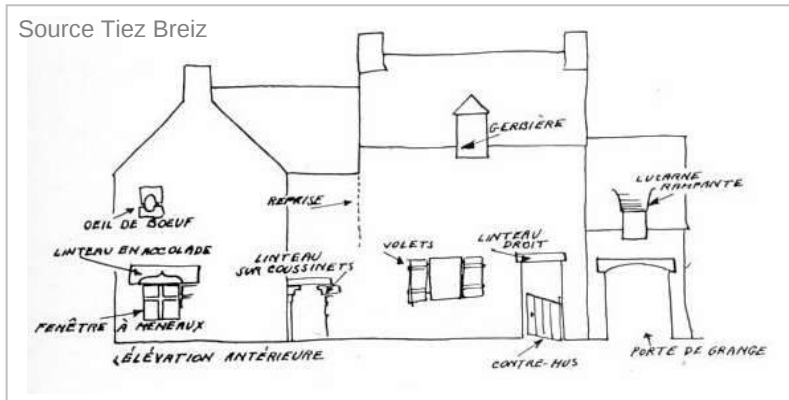
Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)

Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.

Rénover : Remettre à neuf.

Conserver : Maintenir dans son état actuel.

Avant d'engager les travaux



Source Tiez Breiz

Avant d'entreprendre les travaux, il vaut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,...). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des Conseils Généraux.

Quelques conseils généraux

LA TOITURE

Conserver la volumétrie et la pente d'origine ainsi que les matériaux traditionnels (une exception concerne les mesures provisoires et urgentes de sauvegarde réalisées par des bâches ou des tôles).

Dans le cas d'un alignement de bâtiments avec des hauteurs de toiture différentes, lors de travaux il faut garder ce décrochement et non aligner les faîtages.

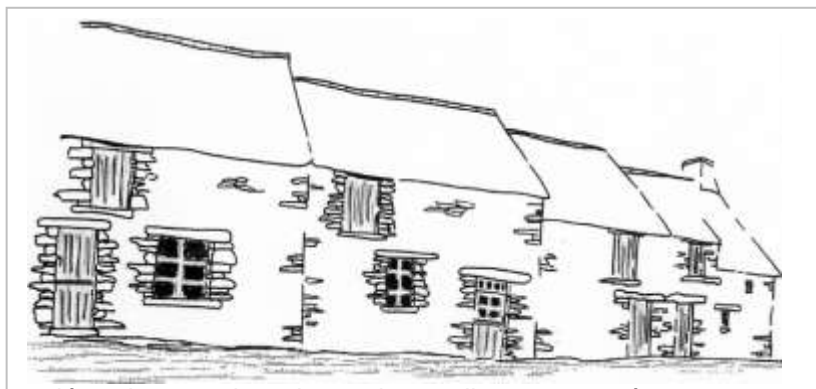
Les coyaux sont à conserver s'ils existent sur le bâtiment (pièce de bois rapportée en pied de chevron) car ils amènent un changement de pente à la partie basse du toit, servant à briser la force de l'eau de pluie.

Les ardoises seront choisies en fonction des traditions locales pour les bâtiments de même époque (dimension, couleur, modalité de pose).

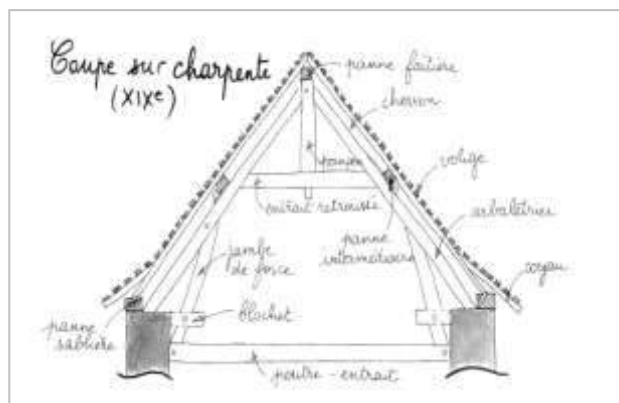
Privilégier le faîtage en tuiles sans emboîtement et liée avec un mortier de chaux naturelle. Si un lignolet existe, conserver-le ainsi que les épis de faîtage.

Conserver les lucarnes anciennes. S'il est nécessaire d'en créer, les réaliser à l'identique en se référant à celles du lieu et en tenant compte de l'équilibre de la façade. Compléter au besoin l'éclairage naturel par des châssis de toit plus hauts que larges, posés encastrés et de préférence sur le versant opposé à celui portant les lucarnes.

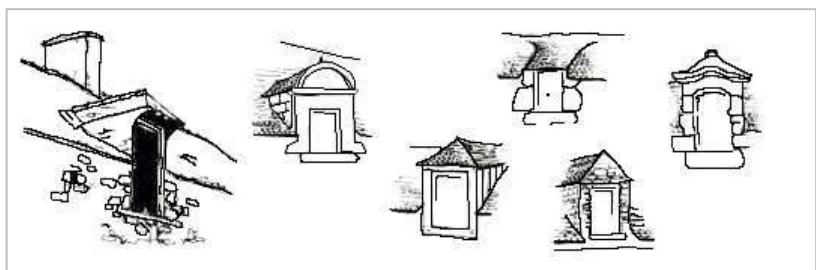
Les souches de cheminées : si elles sont en bon état, conserver et consolider les avec un mortier bâtard et garder les couronnements en matériaux locaux d'origine. S'il faut les enduire, choisir un mortier de la couleur de la façade.



Le décrochement des toitures de cet alignement est à conserver.



Vocabulaire
du toit



En Bretagne, les lucarnes se présentent sous différentes formes. Regarder celles des maisons anciennes qui vous entourent.

Différentes
maçonneries,
différents
jointoiements

Un
appareillage
en moellons
dont le
jointoiement
est
préférable



Un appareillage serré
nécessitant un léger
jointoiement



Un appareillage très
serré ne nécessitant
pas de jointoiement

Jointes ou
enduits à la
chaux
naturelle



Bâtiment
en terre

Les façades

Les matériaux de construction sont variés en Bretagne ce qui implique un savoir faire particulier pour la mise œuvre. Si une reprise de mur est nécessaire, utiliser le même matériau, dans les mêmes dimensions et avec des joints de même épaisseur que ceux d'origine.

RAVALEMENT : ENDUIT OU JOINT

Respecter la mise en oeuvre initiale en évitant de rendre apparente une maçonnerie prévue pour être enduite.

Les maçonneries à enduire : Les façades conçues pour être enduites présentent des encadrements de baies et des chaînages d'angle en saillie par rapport au nu de la maçonnerie. Eviter les surépaisseurs par rapport aux encadrements et chaînages. Préférer la finition talochée. Eviter la finition grattée provoquant une usure artificielle qui favorise l'accrochage des mousses et des salissures.

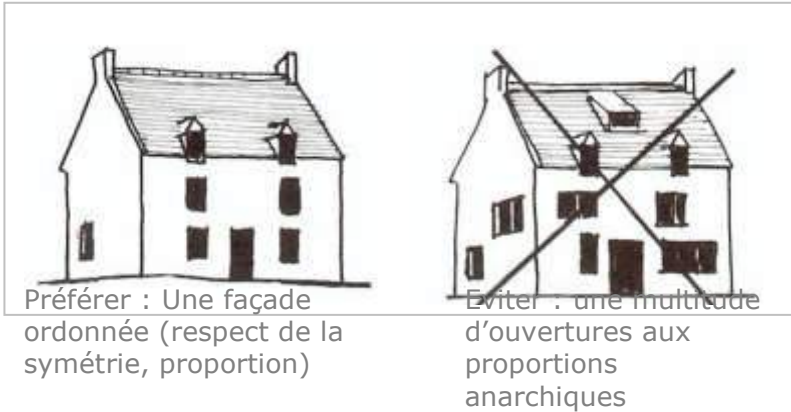
Les maçonneries à jointoyer : réaliser des joints pleins, au nu de la pierre (les joints creux favorisant les entrées d'eau dans les murs). Finition broyée/lissée.

Préparation de la maçonnerie: éviter le sablage et le lavage à haute pression, dangereux pour les pierres tendres, moulurées et pour les mortiers anciens. Préférer un broyage manuel à l'eau (sans pression) ou un sablage très léger n'attaquant pas la pierre. Ne jamais retoucher la pierre.

Composition du mortier : n'utiliser que de la chaux naturelle (aérienne et hydraulique) et des sables de carrières ou similaires modernes. La couleur doit se rapprocher des mortiers d'origine. Le ciment est à proscrire.

Sur une maçonnerie en terre, les enduits au ciment qui présentent peu d'adhérence, sont aussi à proscrire totalement. Seuls les enduits à base de chaux aérienne, réalisés sans grillage et sans souci de trop grande rectitude sont adaptés au bâti de terre.

LES OUVERTURES



Une bonne restauration pour ce bâtiment du XVIII^{ème} siècle : la façade n'a pas été modifiée. Les ouvertures ont gardée leur proportion et pour éviter l'agrandissement ou la création d'ouvertures, des menuiseries d'un seul carreau ont été préférées.

Les ouvertures anciennes sont des rectangles en hauteur.

Si de nouvelles ouvertures sont indispensables, elles devront présenter des caractéristiques semblables à celles des ouvertures d'origine en respectant : les proportions et les dimensions (plus haute que large); la composition des façades ; les matériaux et leur finition (le béton, l'enduit ciment gris, les parements éclatés, les appuis saillants en ciment sont à proscrire).

Eviter de transformer la façade principale en accueillant de nouvelles ouvertures qui dénatureront la maison. Préférer leur création en pignon ou à l'arrière de la maison.

Sur les bâtiments en terre, les encadrements seront réalisés en bois par des « carrées » utilisées localement. Les reprises de murs seront effectuées avec une terre argileuse mélangée à de la balle d'avoine, de la paille courte, un peu de chaux, selon la technique observée sur les bâtiments existants. Eventuellement des rebouchages importants peuvent être réalisés par des briques enduites.

Les détails architecturaux comme les grilles sont à conserver.

Menuiserie
ancienne : porte
pleine en
assemblage de
planches



Menuiserie de
couleur bleu clair
avec une porte
d'un seul battant.
Menuiserie pleine
de la gerbière
Barreau à la
fenêtre



LES MENUISERIES

Les menuiseries anciennes :

Si les fenêtres, les portes et les contrevents sont trop vétustes pour être réparés, les menuiseries seront remplacées à l'identique, en bois, de préférence en essence du pays, en conservant la même disposition de vitrage qu'à l'origine sur l'ensemble du bâtiment (les matériaux plastiques, PVC ou aluminium sont à proscrire, ils sont prévus pour l'habitat neuf).

S'efforcer de garder une menuiserie différenciée pour la porte d'entrée (selon le modèle local).

Les contrevents et volets :

Les coffres de volets roulants extérieurs sont à proscrire. En absence de contrevents, préférer des volets intérieurs. Si des contrevents existaient, choisir un type local et en fonction de l'habitat (pas de standard, pas de Z, etc.).

La couleur :

Pour une maison ancienne, la peinture à l'huile est à préférer au vernis car elle nourrit et protège le bois.

Eviter le blanc pur, le vernis, les couleurs trop vives et préférer les couleurs traditionnelles utilisées dans le pays : vert, bleu, gris-vert, rouge lie de vin... Une astuce : observer la couleur des mousses sur les pierres de la maçonnerie, elle vous donnera une idée pour choisir la couleur des menuiseries.

LA VOLUMETRIE DE TOITURE

La forme du toit va dépendre du contexte bâti. De manière générale, on en distinguera deux :

- un contexte traditionnel homogène, le plus fréquent, dans lequel la nouvelle construction devra s'insérer, en reprenant la toiture de forme traditionnelle bretonne à deux versants symétriques et pignons.
- un contexte hétérogène. Il s'agit le plus souvent d'un bâti moins dense, avec une architecture sans unité prédominante où les formes sont plus libres.

La couverture en ardoise s'est systématisée, au XIX^{ème} siècle, en Finistère, remplaçant pour partie les couvertures en chaume.

Les toitures traditionnelles :

La toiture à deux pentes répond depuis toujours à des besoins :

-besoin technique ; sa forme est adaptée au matériau local, l'ardoise naturelle du pays, qui impose une pente minimum (42°).

-besoin climatique ; la maison est implantée de manière à ce que ce soit le pignon qui reçoive les intempéries. Cela est vrai surtout en milieu rural, lorsque la maison est isolée sur son terrain.



L'ardoise impose une pente minimum.



Le pignon est implanté de manière à recevoir les intempéries.



Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



Chaque nouvelle maison peut s'accrocher à une première, ou s'intégrer dans du bâti déjà existant.

De plus, ce système à deux versants symétriques et pignon droit favorise une bonne insertion urbaine : chaque maison peut s'accrocher à une première, ou s'insérer entre deux maisons pré-existantes.

Les toitures plus libres :

Dans certains cas, en dehors de site protégé, d'autres sortes de toitures peuvent être utilisées (géométrie complexe, croupes...)

Cependant, ce type de maison est consommateur d'espace, et s'isole des autres sans prendre en compte son environnement bâti.

De plus, il empêche une bonne insertion urbaine, contrairement aux maisons à pignon droit.

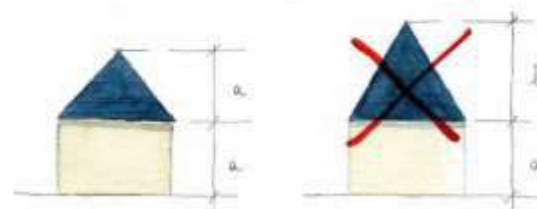
Enfin, il ne permet pas ou difficilement, les extensions.



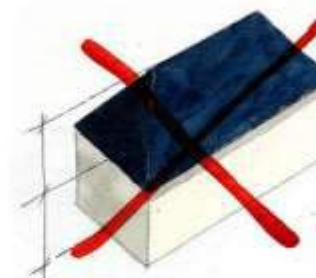
Le toit à deux pentes permet l'implantation urbaine.



La maison à croupe s'insère mal dans son environnement bâti, et modifie la silhouette homogène de la rue.



Les proportions murs-toit devront être respectées, afin de conserver une silhouette de la maison équilibrée.



Ces maisons à croupe ne sont pas représentatives de la maison traditionnelle bretonne

LA PIERRE OU L'ENDUIT

Une mode actuelle de la « pierre apparente » tend à vouloir rendre visible l'appareillage des maçonneries des façades. L'erreur est double. Techniquement, tout d'abord, quand la maçonnerie n'a pas été mise en oeuvre dans ce but à l'origine de la construction, la mise à nu peut entraîner des désordres liés au ruissellement et à l'infiltration des eaux de pluie. Historiquement ensuite: le concepteur du bâtiment n'avait pas prévu la mise à nu de la maçonnerie lors de la construction: l'appareillage n'a donc pas été effectué avec le même soin que s'il avait dû être apparent.

Appareillages destinés à être enduits:

Maçonneries destinées à être enduites: moellons équarris sur une seule face en parement et non assisés.



appareillage de moellons équarris et non équarris, de toute taille et non assisés



appareillage de moellons de granite et pierres de schiste, non assisés



appareillage de gros et petits moellons, non équarris et non assisés

N.B.: Certains murs pourront éventuellement être rejointoyés, mais uniquement dans le cas d'ouvrages d'architecture rurale, ne nécessitant pas une étanchéité parfaite (murs de clôture, murs de grange, bâtiments secondaires)

Appareillage destiné à rester apparent:

Dans les cas très particuliers d'architecture ancienne des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les maçonneries devront être rejointoyées:

- 1)- les murs en pierres de taille, équarrées, avec des joints fins, et assisés, selon la mise en oeuvre dite de grand appareil.
- 2)- les murs en moellons de granite équarris et assisés.
- 3)- les murs en pierres de schiste assisés.



appareillage en pierre de taille avec joints réguliers



appareillage en moellons avec joints réguliers



appareillage en pierre de taille régulière



appareillage en pierre de schiste assisée

Murs anciens à appareillage apparent :

- Les joints et le rejointoiment :

Les joints sont très importants dans l'aspect des maçonneries, et il faut veiller au bon état de ceux-ci.

S'ils nécessitent un rejointoiment, la meilleure façon d'avoir un résultat convenable est de se conformer aux joints anciens, contemporains à la construction, qui peuvent subsister sur le bâtiment.

Proscrire l'utilisation du ciment, et utiliser un mortier de chaux (chaux aérienne, ou chaux hydraulique naturelle NHL).

- Couleur et texture des joints :

Les joints comptent autant, dans l'aspect d'un mur, que les pierres. Il faut donc retrouver la consistance, l'épaisseur, la matière et la couleur la plus proche des joints anciens, et respecter les teintes de la pierre.

Pour cela, il conviendra d'utiliser des sables et un mortier en harmonie avec la pierre. Ce sont ces sables, et non des colorants artificiels, qui donneront sa teinte au mortier de chaux.



Joints fins affleurant le parement.



La couleur du joint ne s'accorde pas avec celle de la pierre.



La couleur du joint est en harmonie avec celle de la pierre.

Murs anciens à enduire :

- Maçonneries destinées à être enduites :

Lorsque les encadrements de fenêtre ou de porte sont légèrement en saillie (2 ou 3 cm et plus), c'est que le reste du mur, en retrait par rapport à l'encadrement, était destiné à être enduit.



L'encadrement de la fenêtre est en saillie par rapport au reste du mur. Celui-ci était donc destiné à être enduit.

- Le contexte :

En milieu urbain, les façades sur rue en moellon sont nécessairement enduites, en harmonie avec les bâtiments mitoyens.

La façade arrière sera éventuellement laissée à nu, et rejointoyée pour assurer l'étanchéité.

Le pignon, quant à lui, souvent orienté face aux intempéries et, de plus, visible depuis la voie publique, sera enduit, de la même manière que la façade avant (même couleur et aspect).



La façade avant est enduite, ainsi que le pignon, d'accord avec le bâti environnant.



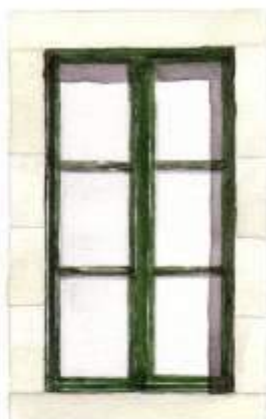
La façade arrière pourra éventuellement être rejointoyée.

LES MENUISERIES

Le type et le dessin des menuiseries dépendent du caractère et de la typologie du bâtiment, et ce sont elles qui vont contribuer à donner une vision homogène à l'ensemble d'une façade. Elles font en effet partie de l'architecture, au même titre que les autres parties de la maison.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en bois peint.



Fenêtre à 2 vantaux, 6 carreaux, en alu peint.



2 vantaux, à profilé épais en plastique blanc. À éviter.



1 seul vantail à profil épais en plastique blanc. À éviter.

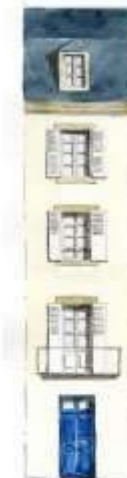
Réhabilitation:

Les menuiseries (portes, fenêtres ou volets) contribuent à l'image du patrimoine local et à la qualité de détail des façades. Il s'agit alors de conserver au maximum ces menuiseries, tout en sachant qu'il est toujours préférable de les réparer pour les conserver, que de les remplacer. Toute menuiserie bois est restaurable.

Ensuite, si leur remplacement est inévitable, l'emploi du bois et la reprise des dessins traditionnels sont indispensables au maintien du caractère du bâtiment.

Les fenêtres:

Sa forme (profils, vantaux, carreaux) a été dessinée selon un modèle de l'architecture des XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème}, ou XIX^{ème} siècles. Il s'agit alors de conserver l'aspect de la fenêtre, tel que le maître d'ouvrage l'a voulu. Elles seront donc conservées, dans la mesure du possible, ou remplacées à l'identique, avec le même matériau (le bois) et le même dessin.



Les menuiseries contribuent à l'image et à la qualité de détail des façades.



Type de fenêtre de la fin du XVII^{ème} siècle.



Type de fenêtre du XVIII^{ème} siècle.

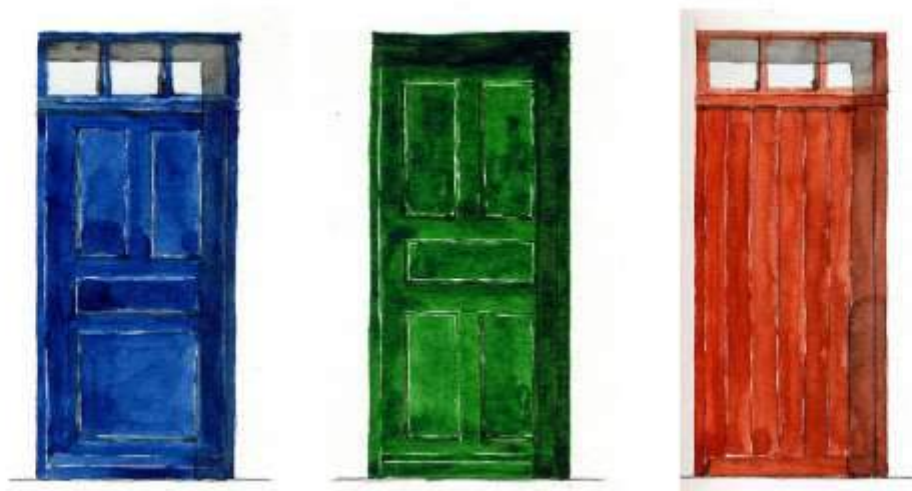


Les portes:

Elles représentent une image très forte, constituant un élément symbolique très important de la façade. De la même manière que les fenêtres, elles seront conservées ou remplacées à l'identique. Si ce remplacement est nécessaire, s'inspirer au maximum de la sobriété des exemples traditionnels.

Leur dessin sera simple, sobre, préférablement pleines et en harmonie avec les autres menuiseries de la façade.

Elles seront en bois peint (quelques cas tolèrent l'alu peint), mais en aucun cas en plastique, qui limite fortement le choix des couleurs. De plus, pour des raisons de conformité à des traditions architecturales historiques de protection par peinture, la mode du bois naturel, du bois verni, ou de la lazure naturelle est à proscrire.



EXEMPLES DE PORTES A REPRODUIRE OU A CONSERVER



volets persiennés, utilisés pour les étages.

volets semi-persiennés

volets pleins classiques utilisés pour le rez-de-chaussée.

Les volets:

Ils participent tout autant que les fenêtres et les portes à l'animation et à l'expression des couleurs de la façade. Leur suppression causerait un appauvrissement de l'aspect du bâtiment.

Ils seront donc maintenus ou restitués en bois peint, au même titre que les menuiseries anciennes, sans ajout de barres ou écharpes.

Le PVC est là encore proscrit, car, de la même manière que pour la porte, l'aspect plastique sur une trop grande surface n'est pas souhaitable. De plus, cette matière plastique n'offre que très peu de couleurs, dont le blanc, utilisé dans la majorité des cas, qui ne se fondra pas avec les autres menuiseries si celles-ci sont peintes... car ce sont effet les menuiseries qui donnent sa couleur à la façade.

Raison technique et esthétique de l'application d'un enduit:

Il protège des entrées des eaux dans le mur et est donc nécessaire à la préservation des maçonneries. Il est, en quelque sorte, l'«imperméable de la maison». De plus, il participe à la mise en valeur de l'architecture.

Composition des enduits:

-La chaux (hydraulique ou aérienne) sert de liant.

-Les sables (ou les agrégats) constituent l'ossature de l'enduit. Ce sont eux, aussi, qui colorent l'enduit et lui donnent son aspect final.

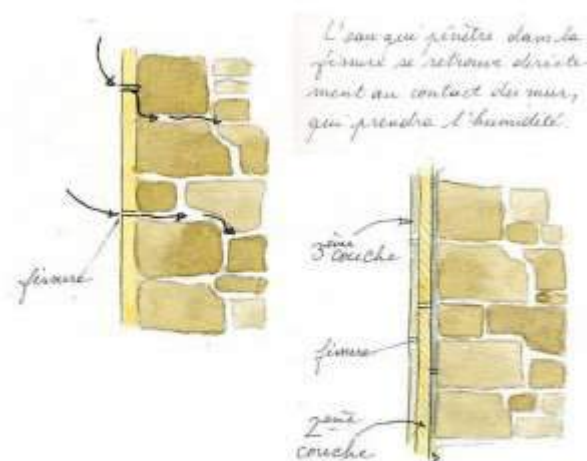
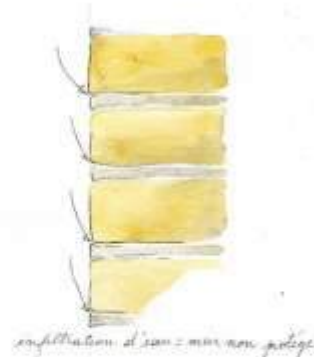
L'utilisation de la chaux comme liant est à privilégier par rapport au ciment. En effet, les enduits à base de ciment sont à proscrire: ils sont trop étanches et emprisonnent l'humidité dans le mur, accélérant sa dégradation. Un mur doit pouvoir «respirer», c'est pourquoi on préconisera un enduit à la chaux.

Privilégier les enduits en plusieurs passes:

Pour qu'un enduit soit durable et efficace, la technique d'enduisage en plusieurs passes se révèle la meilleure solution. Elle se fait en trois couches:

- le gobetis: sous-enduit qui assure l'accrochage au support.
- le corps d'enduit: pour obtenir une surface plane, qui recevra la couche de finition.
- la couche de finition, avec du sable très fin tamisé, qui assure la protection et la décoration des murs.

Pour plus d'informations, il existe un Document Technique Unifié (DTU 26.1), qui détaille la mise en oeuvre de la chaux.



Dans un enduit en trois passes, l'eau ne peut s'infiltrer, car les éventuelles fissures dues au retrait lors du séchage, ne sont jamais en superposition.

LES COULEURS

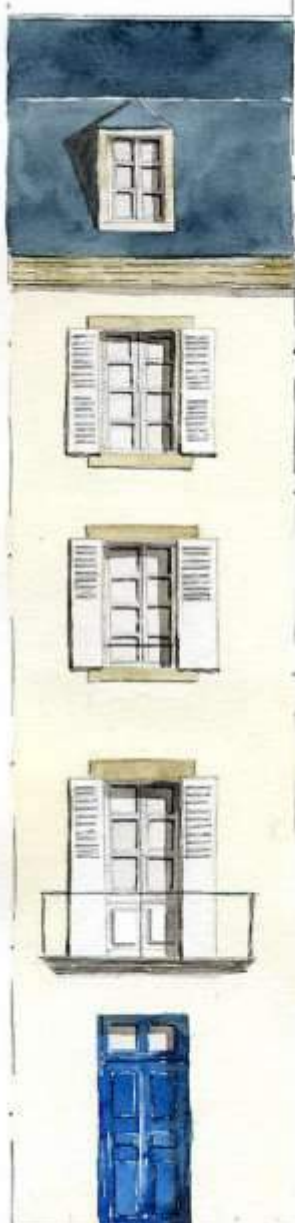
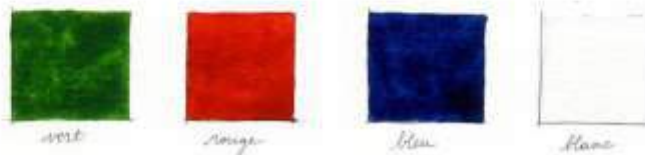
La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.

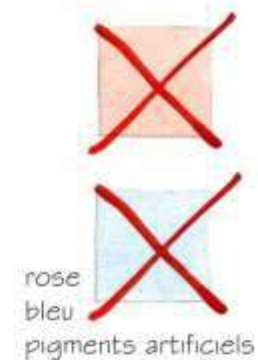


LES COULEURS

La mise en teinte d'une maison s'effectue en cohérence avec le rôle et la position du bâtiment dans l'environnement, avec son style architectural, et aussi avec la "palette" de couleurs du quartier.

Depuis toujours, la couleur des enduits était uniformément claire, car la teinte était donnée par le choix du sable ou du mélange de sables, inclus dans la composition de l'enduit. Il s'agissait donc d'une coloration naturelle (sans colorants additifs artificiels).

Il convient aujourd'hui de conserver cette homogénéité et d'utiliser des couleurs proches des anciennes teintes, pour intégrer le bâtiment dans son environnement. La majorité des couleurs sera dans une gamme claire, voire blanche, en excluant toutes les teintes à base de rose.



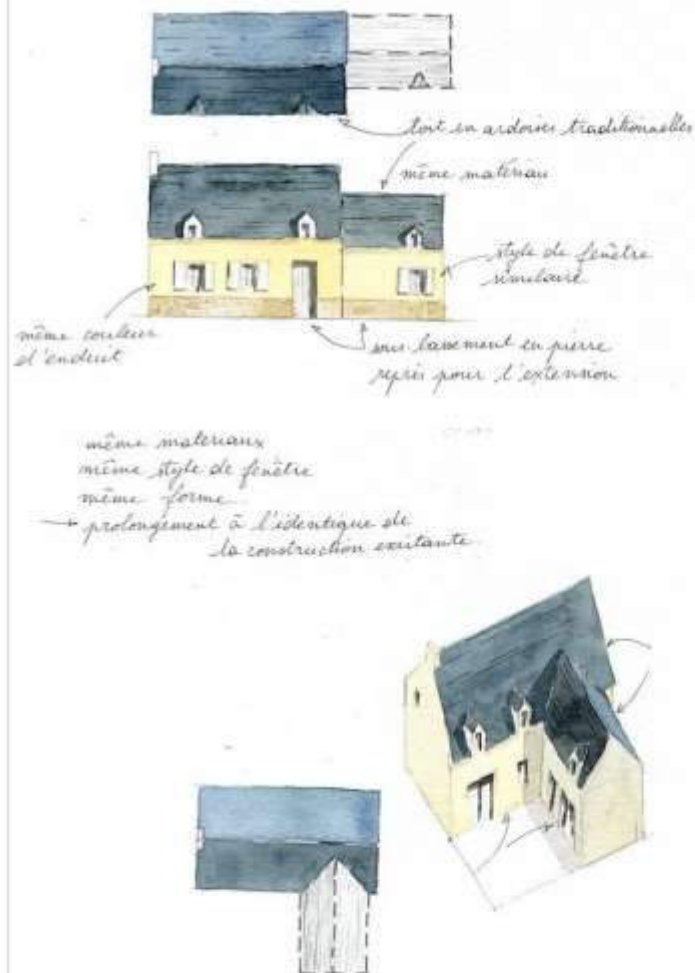
Enfin, les couleurs plus saturées seront utilisées pour la mise en peinture des menuiseries extérieures (portes, fenêtres, volets) et de la ferronnerie (garde-corps, balcons). Ces couleurs devront être choisies en harmonie avec le reste de la façade.



LES EXTENSIONS - SURELEVATIONS

Il s'agit d'ouvrages constituant un volume à part entière, rajouté à l'habitation existante. Sa réalisation ne devra pas détruire le caractère original du bâtiment principal. Elle doit s'harmoniser avec le bâtiment existant et tenir compte de la typologie architecturale de la construction à laquelle elle se rajoute. Dans tous les cas, elle devra présenter des dimensions largement inférieures à celles du bâti principal.

Il existe deux grandes manières d'aborder un projet d'extension ou de surélévation: - en continuité avec l'architecture existante.
- en contraste avec l'architecture existante.



La continuité:

L'extension peut être conçue comme le prolongement «à l'identique» de la construction existante pour affirmer une continuité entre la maison et l'extension. Pour cela, on utilisera les mêmes formes, les mêmes matériaux et les mêmes couleurs, afin d'obtenir une composition uniforme, ou bâtiment unitaire.

Le contraste:

L'extension peut être projetée dans le but d'affirmer un contraste, d'établir un «dialogue» architectural complémentaire avec le bâtiment existant.

L'emploi de matériaux, de formes et de choix constructifs différents de ceux utilisés pour la construction existante devra être réfléchi, afin que le nouveau bâtiment (l'association du bâtiment initial et de l'extension) s'intègre à son environnement.

Ce type d'intégration d'un volume d'expression contemporaine en contraste avec le bâtiment existant est particulièrement délicat, et il est fortement conseillé de faire appel à un architecte.

projet d'extension à Plounevez-Lochrist.
Architectes: Pabst et Pantz
On distingue très bien la forme caractéristique de la maison bretonne et son ajout contemporain.



LES FENÊTRES DE TOIT

Aménager les combles d'une maison est souvent l'occasion de l'agrandir d'une ou plusieurs pièces.

Les fenêtres de toit sont des éléments qui participeront entièrement à l'architecture de la maison, et leur installation, comme toute modification de menuiserie ou d'enduit, aura un impact sur l'aspect extérieur du bâtiment. Elles devront donc participer à la composition de la façade.

Fenêtres axées:

Participant à la composition de la façade, les fenêtres de toit doivent être pensées en fonction des autres ouvertures existantes en façade. Elles seront donc axées par rapport à celles-ci.

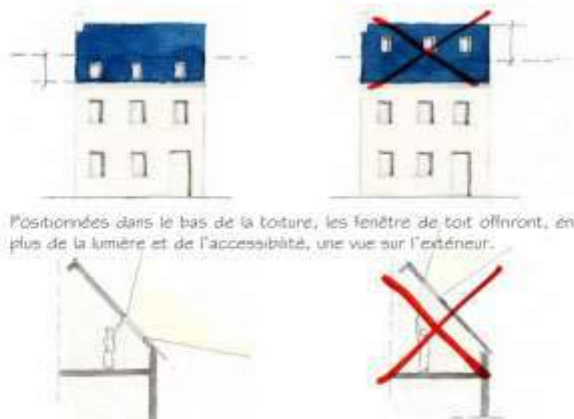
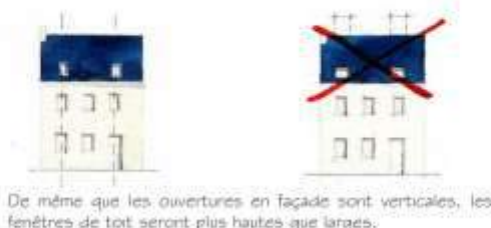
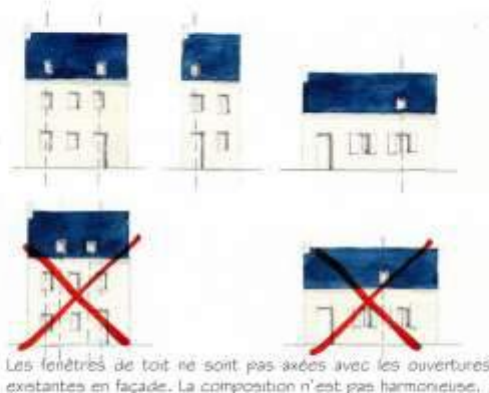
Formes verticales:

Privilégier les formes verticales: A l'image des ouvertures en façade, les fenêtres de toit devront être plus hautes que larges d'au moins 20 cm.

Position en toiture:

Si la fenêtre de toit fait entrer la lumière dans la pièce, elle doit également ouvrir la maison sur le paysage.

Pour cela, privilégier les fenêtres de toit en partie basse de la toiture.



Encastrement:

Les fenêtres de toit doivent être intégrées de façon discrète dans la couverture. Elles devront donc être encadrées de façon à ce que le vitrage soit placé au nu de l'ardoise.



Pour une bonne intégration dans la toiture, les fenêtres de toit devront se trouver au nu de l'ardoise.

Distinction toit-mur:

Dans l'architecture traditionnelle, il est nécessaire de distinguer le toit des murs, tant en matériau qu'en couleur. C'est pour cela que les ouvertures assimilant fenêtre en façade et fenêtre de toit dans le même ensemble ne répondent pas à cette volonté de distinction.



Ce style de fenêtre pourra être remplacé par 2 fenêtres distinctes (1 dans la couverture et 1 dans la façade), ou par une fenêtre soit entièrement en façade soit entièrement en couverture.

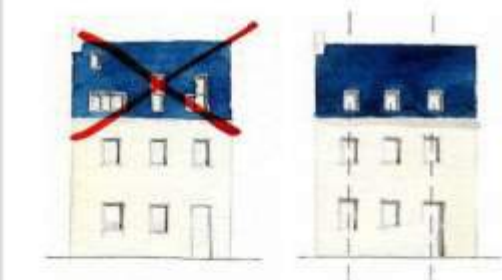
Les pleins et les vides:

De même que dans la composition d'une façade, les pleins sont plus importants que les vides. Les fenêtres de toit occuperont donc nettement moins de surface que la toiture ardoisée et on évitera leur multiplication.

Il s'agit de trouver un équilibre et de bien considérer le besoin et la quantité de lumière désirée.

Les fenêtres de toit seront installées de façon ponctuelle, espacées et en nombre raisonnable.

Le besoin ou de l'envie particulière d'une grande quantité de lumière (atelier de peinture), peut amener à la création d'une verrière.



Multipier les fenêtres de toit peut nuire à la composition extérieure de la maison. Elles devront être installées selon les règles précitées (axées, verticales, en partie basse...) et en nombre raisonnable... à moins de projeter une verrière, qui elle, sera réfléchi en tant que telle.

ADRESSES UTILES

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE D'ILLE ET VILAINE

Hôtel de Blossac 6 rue du Chapitre
CS 24405 - 35044 Rennes Cedex
Tél. 02 99 29 67 60
Fax. 02 99 29 67 61
Mail. sdap.ille-et-vilaine@culture.gouv.fr

CAU 35 (Conseil en Architecture et Urbanisme)

1, avenue de la Préfecture
35042 Rennes Cedex
Tél. 02 99 02 40 86
Mail : CAU35@ille-et-vilaine.fr

TIEZ BREIZ Maisons paysannes de Bretagne

10 rue du Général Nicolet
35 200 RENNES
Tél. 02 99 53 53 03
Fax. 02 99 32 19 39
Mail : tiez-breiz@tiscali.fr
Site : www.tiez-breiz.org

FONDATION DU PATRIMOINE

7, Blvd Solférino BP 90714
35 007 Rennes Cedex
Tél. 02 99 030 62 30
Fax. 02 99 31 40 45
Mail. Delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE

283 avenue du Général Patton
CS 21101 35711 Rennes Cedex 7
Tél. 02 22 93 98 12
Mail. valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

Adresses utiles et Remerciements

REMERCIEMENTS

A :

- Mme Claudine Clossais, maire de Antrain et Adjointe de Val-Couesnon;
- M. Philippe Germain, maire de Val-Couesnon;
- Mme Jacqueline Briand, élue de Val-Couesnon ;
- Mme Charlène Jouvence et M. Eric Arribard de l'APPAC
- M. Thierry Baudry, garde champêtre;
- Au personnel de la mairie de Antrain et de Val-Couesnon
pour leur accueil et leur aide précieuse.

Aux habitants de la commune pour leur accueil.

- Etude du service régional de l'inventaire Bretagne, Le patrimoine de Antrain *patrimoine.region-bretagne.fr*

Documents d'archives

- Cadastre napoléonien, 1823, archives d'Ille et Vilaine, référence 3 P 5237. Archives en ligne : <http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/>

Bibliographie

- L'architecture traditionnelle dans le canton d'Antrain. Association pour la Promotion du Patrimoine d'Antrain et de son Canton, 1985. p. 38-83
- BADAULT, Dominique. CHEVRINAIS, Jean-Claude. ANTRAIN et son canton. Chronique de la vie quotidienne 1880-1950. Editions Danclau, 1996. p. 77
- BANÉAT, Paul. Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire, Archéologie, Monuments. Rennes : J. Larcher, 1927 ; reprint, Mayenne : Editions Régionales de l'Ouest, 1994. t. 1, p. 45
- Le patrimoine des communes d'Ille-et-Vilaine. Paris : Flohic Editions, 2000. (Le patrimoine des communes de France). p. 41
Jean-René Durand, *Les objets de la vie quotidienne et des activités rurales dans deux cantons d'Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle à partir des inventaires après décès (cantons d'Antrain et de Plélan 1810-1880)*, Rennes, 1984, 331 p., (Archives d'I&V - Mémoire 2 J 404).
- DELARUE Paul, Nos ancêtres pendant la révolution. Antrain et son canton de 1789 à l'an VII (1800). 1919, 206 ff, réédition Antrain, travail, APPAC, 1993, 3321 p.
- JARRY Alphonse, , Essai d'histoire générale sur la paroisse et la ville d'Antrain. Fougères, P. Saffray, 1934-1937, 5 vol. in-8°. Glane de documents inédits pour compléter l'histoire générale de la ville et paroisse d'Antrain, Histoire moderne de la ville et paroisse d'Antrain, Miettes d'histoire moderne sur la ville et paroisse d'Antrain, Antrain, ses rapports administratifs avec l'Intendance et les Etats de Bretagne, Antrain, ses rapports avec le Parlement de Bretagne, avec le Siège Royal et la juridiction de Bonne-Fontaine.
- LAHOGUE Raoul, Chroniques révolutionnaires. Antrain et ses municipalités pendant la révolution. Antrain, APPAC, 1989, 47 p
- MAUPILLÉ Léon - Notices historiques et archéologiques sur les paroisses du canton d'Antrain. Rennes, Imp. Catel, 1868, 102 p., in 8°.
- MAUPILLÉ Léon, Antrain et ses environs, 1991, Res-Universis, réimpression de l'édition de 1868 136 p.

Table des matières

Le label	1
Le Label	1
L'attribution du Label à Antrain	2
 La commune de Antrain	 3
Localisation	4
Antrain	5
Un mot d'histoire	6
 Le paysage de Antrain	 11
Caractéristiques : le sous-sol, le relief, l'eau	12
Types de paysages	13
Le paysage aménagé	15
<i>Carte</i>	15
<i>Croix, chapelles, grotte</i>	16
<i>Moulins à eau, minoteries</i>	17
<i>Ponts</i>	18
<i>Les voies de communications</i>	19

Le bourg de Antrain	20
Caractéristiques : Implantation et voies de communication	21
Schéma urbain : composition et évolution, histoire architecturale	22
Les éléments architecturaux majeurs	25
Typologie du bâti	34
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie, toiture, ouvertures	37
Environnement paysager	38
 Les villages de Antrain	 39
Implantation et morphologie	40
La construction de l'habitat rural	41
Typologie du bâti par époque de construction	42
Typologie du bâti par usage- Manoir	43
Détails et décors architecturaux autour de la maçonnerie	44
Le patrimoine domestique	45
 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager	 46
Les mesures de sauvegarde et mise en valeur du bâti et paysage	47
Développement touristique	48

Le bilan du Comité Technique et Scientifique du Label	49
La qualité du patrimoine bâti du bourg	50
- <i>Bilan chiffré</i>	50
La qualité du patrimoine bâti des villages	51
- <i>Bilan chiffré</i>	51
- <i>Classement des villages</i>	52
Les critères qualitatifs	53
<i>La note globale</i>	54
<i>Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti;</i>	
<i>La mise en valeur du patrimoine</i>	55
<i>Travaux : exemples à éviter</i>	56
<i>Travaux : exemples de bonne restauration</i>	57
La qualité du patrimoine bâti du bourg	58
- <i>Bilan chiffré</i>	58
- <i>Aperçu du bâti par rue</i>	59
La qualité du patrimoine bâti des villages	84
<i>Village exceptionnel</i>	84
. <i>Bonnefontaine</i> 85	
<i>Villages remarquables</i>	86
. <i>La Choletais</i> 87	
<i>Villages très intéressants</i>	88
. <i>Couesnon</i> 89	
. <i>La Pitoisière</i> 90	
. <i>L'Angle</i> 91	
. <i>Neuglé</i> 93	
<i>Villages intéressants</i>	94
. <i>La Baronnerie</i> 95	
. <i>La Folie</i> 96	
. <i>Launay</i> 97	
. <i>Le Homme</i> 98	
. <i>Le Vivier</i> 99	

<i>Villages de moindre intérêt</i>	<i>100</i>
. <i>La Cour Pavée</i>	<i>101</i>
. <i>La Futaie</i>	<i>102</i>
. <i>La Guermondais</i>	<i>103</i>
. <i>La Monsulais</i>	<i>104</i>
. <i>La Motte</i>	<i>105</i>
. <i>Le Tronçon</i>	<i>106</i>
. <i>Les Landelles</i>	<i>107</i>

Annexes	108
Critères de classification du label	111
Les prescriptions architecturales	153
Adresses utiles et remerciements	114
Bibliographie	115
Table des matières	116